

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

308

TRAN73

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

6211-08-012

ÉTAIENT PRÉSENTS :

POUR LA COMMISSION DU BAPE : M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président
Mme MICHÈLE GOYER, commissaire
M. JOSEPH ZAYED, commissaire

POUR LA COMMISSION DU CCEBJ : (AUCUN REPRÉSENTANT)

POUR LA COMMISSION DU CCEK : (AUCUN REPRÉSENTANT)

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE AU QUÉBEC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 18

Séance tenue le 15 décembre 2014 à 13 h
Salle Ovation
Hyatt Regency Montréal
1255, Jeanne-Mance

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 15 DÉCEMBRE 2014..... 1
MOT DU PRÉSIDENT DU BAPE..... 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

ASSOCIATION NUCLÉAIRE DU CANADA
Dr JOHN BARRETT, PRESIDENT
Dr MICHEL PLANTE ET MICHEL R. RHÉAUME, PHYSICIEN, SHP, FNCA 5

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC
ET DU LABRADOR (APNQL)
M. ALAIN BÉDARD, M. MICHAEL ROSS et MME SARAH ZAMMIT..... 61

ENVIRONNEMENT JEUNESSE
Mme AMÉLIE TROTTIER-PICARD et M. JÉRÔME NORMAND 86

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE
M. JONATHAN GENEST-JOURDAIN, DÉPUTÉ FÉDÉRAL..... 101

CONSEIL DE BANDE DE UNAMEN SHIPU,
M. KEVIN COUTTS 119

M. MICHEL MORENCY..... 129

WOLF CLAN REPRESENTANT MOHAWK TRADITIONAL COUNCIL KAHNAWAKE
M. STUART MYIOW..... 141

MOT DE LA FIN 154

AJOURNEMENT

**DISCOURS D'OUVERTURE
LE PRÉSIDENT FRANCOEUR:**

Mesdames et Messieurs, bonjour.
Bonjour également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet aujourd'hui.

Nous concluons aujourd'hui, à Montréal, la troisième partie de nos audiences sur les enjeux de la filière uranifère au Québec. Nous avons consacré, à ces travaux qui ont débuté le 20 mai dernier, plus de la moitié de notre mandat d'un an, à ce jour. Nous avons d'abord, dans une première phase, pris le pouls des populations intéressées par le dossier afin de mieux identifier les préoccupations du public.

Ces travaux, qui nous ont conduits aux quatre coins du Québec, ont orienté la deuxième phase de nos travaux, soit la phase de questionnement et d'information au cours de laquelle nous avons fait appel, en septembre, à des personnes-ressources de plusieurs institutions publiques ainsi qu'à des spécialistes de différents horizons.

Nous terminons aujourd'hui la troisième phase de nos travaux, soit celle consacrée à la réception des mémoires et des commentaires du public en rapport avec le dossier. J'ai été assisté tout au long de ces travaux par mes deux collègues et commissaires, madame Michèle Goyer et mon collègue Joseph Zayed.

**OPENING SPEECH
THE PRESIDENT FRANCOEUR:**

Good afternoon, ladies and gentlemen and welcome to all those of you who are listening to us over the Internet over the Webcast.

We're in Montreal to conclude the third part of the hearings on issues related to the uranium sector in Québec. This work began on the 20th of May last and we've devoted more than one half of our one-year term to this topic up to now. Initially, we sounded out the various populations interested in this issue in order to become more aware of public concerns.

And this lead us to the four corners of Québec and this is what guided the second part of our work which was the information and questioning session during which we called on resource persons of various public institutions in September as well as specialists from various backgrounds.

Today, we're concluding Phase 3 of our work, which is the part devoted to receiving briefs and hearings comments from the general population with respect to this issue. Throughout this work, I have been assisted by my two colleagues and commissioners, Mrs. Michèle Goyer et my colleague Joseph Zayed.

L'équipe de la commission est formée de cinq analystes, d'une coordonnatrice, d'une conseillère en communication et d'une secrétaire.

Dans une lettre datée du 3 mars dernier, le ministre alors responsable de l'environnement, monsieur Yves-François Blanchet, demandait au président du BAPE, monsieur Pierre Baril, de former une commission d'enquête sur les enjeux de la filière uranifère.

Il indiquait vouloir ainsi répondre à ce que le ministre qualifiait lui-même, et je le cite : « d'inquiétudes exprimées par différents groupes citoyens et communautés sur le développement de la filière uranifère au Québec. » Ce qui explique que nous nous sommes déplacés dans les communautés où ces préoccupations s'étaient particulièrement exprimées dans le passé.

Le ministre précisait de plus, dans sa lettre mandat, que notre enquête devait porter, et je le cite : « notamment sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à l'exploration et à l'exploitation de l'uranium. » Donc, évidemment, les aspects liés à la santé et à la sécurité.

En ce qui concerne la partie de notre mandat qui touchait les territoires couverts par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, elle était encadrée par une entente intervenue le 13 février précédent entre le gouvernement du Québec et le Grand Conseil des Cris.

The Commission's team is made up of five analysts, of one coordinator, a communications consultant and one secretary.

In a letter dated 3rd of March, 2014, the Minister in charge of the environment portfolio at the time, Mr. Yves-François Blanchet, asked the President of the BAPE, Mr. Pierre Baril, to create an Inquiry Commission on the issues related to the uranium sector in Québec.

And he stated that he wanted to respond to what the Minister himself termed, and I quote: "concerns express by various groups of citizens and communities with respect to the development of the uranium sector in Québec", which explains why we traveled to the communities in which these concerns had been expressed particularly strongly in the past.

The Minister also stated in the letters spelling out our mandate that our investigation should focus, and I quote: "particularly on the environmental, social and economic impacts connected to the exploration and development of uranium." Hence clearly, health and safety issues.

With respect to the part of our mandate involving the territories covered by the Convention of James Bay and Northern Quebec, it was supported by an Agreement entertained to on the 13th of February of the prior year between the Government of Québec and the Grant Council of the Crees.

Les termes de cette entente ont été aussi acceptés par les Inuits, les autres signataires de la Convention. Le ministre a donc demandé à notre commission de travailler de concert avec les instances environnementales prévues à cette convention.

Dans le même esprit, la commission du BAPE s'est aussi intéressée aux préoccupations des Premières Nations du Québec, du Québec méridional, je précise. C'est ainsi qu'avec le concours de l'Institut du développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, notre commission a tenu deux séances publiques avec les Nations autochtones du Québec méridional et des personnes-ressources que nous avons invitées.

Ces séances ont été tenues à l'automne à Wendake pour à la fois recueillir les préoccupations des autochtones du Québec méridional et pour les informer sur différents aspects du dossier sur lesquels ils se posaient des questions.

Comme toutes les séances du BAPE, la séance de cet après-midi demeure néanmoins ouverte au public, même si elle a été organisée pour recueillir en priorité les points de vue des Premières Nations du Québec afin que notre commission puisse profiter à la fois de l'expertise et de la connaissance qu'elles ont de leurs propres milieux de vie.

The terms of this Agreement were also accepted by the Inuit, the other signatory of that Convention. Hence, the Minister asked our Board to work together with environmental organizations named as part of that Convention.

In the same spirit, the BAPE also focused on the concerns of the First Nations of Québec, and I'm talking about Southern Québec here. And thus, with the support of the Institut du développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, we held two public sessions with the First Nations of Southern Québec as well as resource individuals whom we had invited.

These sessions were held in Wendake in the fall to hear the concerns of the native's populations of Southern Québec and to inform them about the various issues at stake.

As it was the case for all the BAPE sessions, this afternoon session is nevertheless open to the public, even though it was organized first and foremost to hear from the First Nations of Québec. This is to allow us to take advantage of the expertise and knowledge they have of their own environment.

Il est important de préciser ici que cette consultation que nous menons ne remplace absolument pas les consultations auxquelles la Constitution canadienne astreint les gouvernements lorsque des interventions sont prévues en milieu de vie autochtone.

Il s'agit plutôt, pour notre commission, d'aller chercher un éclairage particulier grâce à l'expérience et aux connaissances des habitants des territoires autochtones afin de mieux cerner les enjeux écologiques, sociaux et économiques qui constituent l'objet de notre mandat dans ces territoires.

Les règles de la séance de cet après-midi seront les mêmes que pour toutes les autres séances que nous avons tenues; chacun aura une quinzaine de minutes pour résumer son point de vue et la commission se réserve le droit de poser des questions pour obtenir un éclairage supplémentaire, au besoin.

Les interventions doivent se centrer sur les enjeux de la filière uranifère et ne pas déborder inutilement, cela va de soi. Elles doivent être, par ailleurs, être respectueuses des points de vue des autres personnes ou des groupes qui ont déposé des mémoires ou qui sont venus faire état verbalement de leurs commentaires.

Alors, ça résume en gros nos règles de procédures qui sont assez simples on en conviendra.

It's important to point out that the consultation we're holding is in no way a substitute for the consultations that the Canadian Constitution requires of governments when interventions are planned in native environments.

The point mainly is for us to get the specific knowledge of the people concerned in order to get a better idea of the socio-economic and economic issues that is part of the mandate we're covering in this territory.

The rules for this afternoon are exactly the same as all the other sessions that we've held; everybody will have about fifteen minutes to summarize his or her point of view and the Commission reserves it right to ask questions in order to obtain additional information and explanation as needed.

When speaking, all interveners are asked to focus on the uranium sector and not deal with any other issues; that's quite clear. And they must of course speak in respect of and respectfully vis-à-vis the other individuals or groups who have filed briefs or who have presented oral arguments.

So, that summarizes our rules of procedures which are, I'm sure you'll agree, quite simple.

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
ASSOCIATION NUCLÉAIRE DU CANADA
Dr JOHN BARRETT, Dr MICHEL PLANTE
Et M. MICHEL R. RHÉAUME**

LE PRÉSIDENT FRANCOEUR :

Alors, j'appellerais d'abord un premier intervenant qui est inscrit, soit les trois représentants de l'Association nucléaire du Canada, s'il vous plaît, si vous voulez vous avancer.

Bonjour, Messieurs et bienvenue. Alors, est-ce que votre porte-parole pourrait vous identifier pour les fins de la transcription sténographique? Ça a toujours eu une certaine utilité.

DR JOHN BARRETT :

Oui. John Barrett, je suis président de l'Association.

LE PRÉSIDENT :

Enchanté. Pourriez-vous parler vis-à-vis le micro?

DR JOHN BARRETT :

Ça marche?

LE PRÉSIDENT :

Oui. Et peut-être l'approcher un petit peu, parce que je crois qu'on ne vous entend pas bien.

**BRIEFS' PRESENTATION
CANADIAN NUCLEAR ASSOCIATION
Dr. JOHN BARRETT, Dr. MICHEL PLANTE
and Mr. MICHEL R. RHÉAUME**

THE PRESIDENT FRANCOEUR:

I would like to call on the first intervener registered, the three representatives of the Canadian Nuclear Association. I would invite you to come to the front of the room.

Good afternoon and welcome. Could your spokesperson please identify you so that we can make a record of this, it's always useful to know everybody's exact names.

DR JOHN BARRETT:

John Barrett, I'm President of the Association.

THE PRÉSIDENT:

Welcome. Could you please be sure to speak into the microphone so that we can hear you clearly?

DR JOHN BARRETT:

It that working now?

THE PRESIDENT:

Yes, perhaps you could bring a little bit closer to you because I'm not sure that everybody hears you well.

DR JOHN BARRETT :

Oui, je suis John Barrett, président de l'Association nucléaire canadienne.

LE PRÉSIDENT :

Et vous?

DR MICHEL PLANTE :

Mon nom est Michel Plante, je suis médecin-conseil santé au travail, santé environnementale.

M. MICHEL RHÉAUME :

Michel Rhéaume, président de Rhem Technologies incorporée.

LE PRÉSIDENT :

Alors, messieurs, on vous écoute.

DR JOHN BARRETT :

Bonjour Mesdames, Messieurs les commissionnaires. Je suis John Barrett, président de l'Association nucléaire canadienne, je suis très heureux d'être avec vous ici aujourd'hui pour vous parler d'une industrie dans laquelle j'ai fait carrière depuis plusieurs années.

Comme le temps nous est compté et que, j'en suis certain, vous avez lu nos mémoires avec grand intérêt, j'ai choisi d'utiliser le temps qui m'est imparti afin de

DR JOHN BARRETT:

Yes, my name is John Barrett and I'm President of the Canadian Nuclear Association.

THE PRESIDENT:

And you?

DR MICHEL PLANTE:

I'm Michel Plante, I'm an environmental health physician.

Mr. MICHEL RHÉAUME:

And Michel Rhéaume, President of Rhem Technologies Incorporated.

THE PRESIDENT:

Gentlemen, you have the floor.

DR JOHN BARRETT:

Good afternoon, Ladies and Gentlemen Commissioners. I'm John Barrett, President of the Canadian Nuclear Association and I'm delighted to be here with you today to talk to you about an industry that I have been working in for quite a few years.

Since the time is short, and I'm sure you have read our brief, I've chosen to use my allotted time to share with you certain facts and certain items of information concerning the

partager avec quelques faits et informations en lien avec les plus importantes préoccupations soulevées au cours de vos travaux.

J'aimerais débiter avec trois éléments d'information importants. Premièrement, nous comprenons que les bénéfices de l'uranium sont mal compris. L'électricité produite avec l'uranium est propre, sans émission de gaz à effet de serre; l'énergie nucléaire contribue à la lutte contre les changements climatiques et de même, grâce à l'uranium, la médecine nucléaire permet d'améliorer et de sauver des vies.

Deuxièmement, le Québec décidera librement de son approche de l'extraction de l'uranium. Le travail que vous faites ici sera très important car le BAPE jouit d'une grande, très grande crédibilité. Nous sommes ici, humblement et respectueusement, pour vous aider à comprendre les faits, pas pour faire la promotion de projets miniers.

Troisièmement, notre industrie peut tirer des leçons des communautés autochtones sur la gestion de leurs terres ancestrales. Nous croyons que c'est en travaillant ensemble que nous pourrions mieux nous comprendre et améliorer nos méthodes.

L'Association nucléaire canadienne, il s'agit d'une organisation à but non lucratif établie depuis 1960 afin de représenter l'industrie nucléaire au Canada et de promouvoir le développement et la croissance de technologies nucléaires pacifiques.

major concerns that have arisen in the course of your work.

I would like to begin with three important items of information. First of all, we understand that the benefits of uranium aren't clear. The electricity produced with uranium is clear and as not gave off any greenhouse gases and nuclear energy contributes to the fight against the climate changes and nuclear medicine makes it possible to improve our health and save lives.

Secondly, Québec will decide freely on its approach with respect of the uranium development. The work you do here will be very important because the BAPE enjoys very great credibility. We are here humbly and respectfully to help you understand the facts, not in order to promote any specific mining projects.

Thirdly, our industry can draw lessons from First Nations organizations with respect to how to manage ancestral lands and we think that it's by working together that we will get a better understanding of our respective positions and methods.

The Canadian Nuclear Association is a non-profit organization that has existed since 1960, whose purpose is to represent the nuclear industry in Canada and to promote the development and growth of peaceful nuclear technology.

Je suis président de l'ANC depuis près d'un an, avant quoi j'ai participé à de nombreuses négociations internationales en tant qu'ambassadeur du Canada à l'Agence internationale de l'énergie atomique. J'y étais président du Conseil des gouverneurs.

J'ai été ambassadeur du Canada aux Nations Unies, à Vienne, où j'ai présidé la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

Parlons d'abord de l'impact environnemental. Les mines d'uranium doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale approfondie avant les débuts de la construction.

Des nouvelles technologies pour la gestion des déchets et des résidus miniers permettent d'avoir des installations techniques conçues de manière à contenir les résidus miniers en toute sécurité au cours d'une vie utile, dans l'établissement et pendant des milliers d'années après les déclassements.

La question des armes nucléaires a été soulevée à maintes reprises. Ayant moi-même travaillé à l'Agence internationale de l'énergie atomique, j'aimerais vous donner l'assurance que des mécanismes de contrôle rigoureux sont en place pour rassurer que l'uranium canadien ne soit pas détourné vers des utilisations illégales et à des fins d'armement. Jamais, jamais.

L'expertise du Canada en matière d'extraction de l'uranium et de réglementation

I've been President of the organization for one year and before that, I took part in international negotiations as Canadian ambassador to the International Atomic Energy Agency where I was Chairman of the Board of Governors.

I was Ambassador of Canada to the United Nations in Vienna, where I chaired the United Nations Commission on the prevention of crime and criminal justice.

I would like to say something first about environmental impact. Uranium mines have to undergo in-depth environmental evaluation before construction can begin.

New technologies to manage waste rocks and tailings make it possible to have technical facilities that make it possible to contain tailings safely throughout the useful life of such a facility, including for thousands of years after their creation.

The issue of nuclear arms has been raised many times. Having myself worked at the International Atomic Energy Agency, I would like to assure you that stringent control mechanisms are in place to make sure that Canadian uranium is not used for any illegal purposes nor for weapons purposes, this will never happen.

Canada's expertise with respect to uranium mining as well as regulations

en lien avec la surveillance et la gestion de l'utilisation de l'uranium est reconnue dans la sphère internationale.

La santé et la sécurité des travailleurs a aussi beaucoup préoccupé les intervenants qui se sont présentés devant vous. La Saskatchewan, l'exemple canadien à suivre en cette matière, a su démontrer que des standards élevés en matière de santé et de sécurité des travailleurs sont maintenant la norme au sein de l'industrie.

L'exemple de la Saskatchewan démontre aussi qu'il est possible d'avoir une réelle collaboration entre le gouvernement, les entreprises de l'industrie de l'uranium et les communautés nordiques.

Afin d'en arriver à un tel partenariat, un comité de la qualité de l'environnement du nord de la Saskatchewan a été créé en 1995. Le comité permet aux résidents du nord d'observer personnellement les mesures de protection de l'environnement prises par l'industrie.

Les membres du comité sont nommés par les collectivités nordiques elles-mêmes et veillent à ce que toutes les activités prennent en compte les besoins et les aspirations des personnes qui sont les plus touchées par les activités industrielles.

Le comité de la qualité de l'environnement du nord reçoit aussi un appui technique du Secrétariat de surveillance des mines du Nord, organisme provincial dont font

pertaining to the surveillance and management of uranium is internationally recognized.

The health and safety of workers has also been of great concern to the interveners who have spoken before you. Saskatchewan, which is the Canadian example in this issue, has been able to demonstrate that high standards with respect to the health and safety of workers are now the standards, the norms throughout the industry.

The example of Saskatchewan also demonstrates that it's possible to have true cooperation between governments, the uranium industry sector as well as communities.

So as to reach such a partnership, an organization was created in 1995 for Northern Saskatchewan and that Committee allows the residents to monitor and to observe the environmental protection measures adopted by the industry.

The members of the Committee are appointed by the northern communities themselves and make sure that all activities take into account the needs and wishes of the individuals most affected by these industrial activities.

The Committee on the Quality of Northern Environment is also given technical support by the Secretary of the Northern Mining Supervision, a provincial organization that a

partie le CCN et plusieurs ministères provinciaux.

J'aimerais maintenant passer le flambeau à deux experts hautement qualifiés disposant d'une solide expérience dans le secteur nucléaire. Je vous remercie.

DR MICHEL PLANTE :

Madame et Messieurs les commissaires, bon après-midi. Mon nom est Michel Plante, je suis médecin. J'ai travaillé pendant plusieurs années à la centrale nucléaire de Gentilly, dont je suis toujours responsable de mon poste à Hydro-Québec puisque ça concerne la santé du public et donc je suis responsable de la protection de la santé du public autour des installations d'Hydro-Québec.

J'ai également agi comme médecin-conseil auprès de la Commission canadienne de sûreté nucléaire dans le passé et j'enseigne toujours à l'Université de Montréal les effets du rayonnement sur la santé humaine.

L'été dernier, l'Association canadienne nucléaire m'a demandé d'examiner le rapport de l'INSPQ sur le sujet, ce que j'ai fait. J'ai préparé un mémoire, que vous avez sûrement en votre possession.

D'abord une remarque. Le rapport de l'INSPQ constitue en fait deux rapports distincts, comme vous l'avez probablement remarqué; il y a un volet épidémiologique et un volet toxicologique.

number of provincial ministries and the CCN are members of.

I would like to hand over now to two qualified experts who have a great deal of background in this sector.

DR. MICHEL PLANTE:

Ladies and Gentlemen Commissioners, good afternoon. I'm Michel Plante, I'm a physician, I've worked for a number of years at the Gentilly Nuclear Power Plant where I am still fulfilling a position at Hydro-Québec because this involves public health and I'm in charge of protecting public health around Hydro-Québec facilities.

I was also an advisory doctor with the Canadian Nuclear Safety Commission in the past, and I still teach at the University of Montreal with respect to the effects of radiation on human health.

Last summer, the Canadian Nuclear Association asked me to examine the INSPQ's report on this issue which I did and I drafted a brief which I am sure you have received.

And I'd like to say something to begin with. The INSPQ report is in fact, two separate reports: one dealing with epidemiology and one dealing with toxicology.

Leurs auteurs sont distincts, leurs conclusions sont distinctes et il n'y a pas d'efforts véritables pour concilier ces conclusions-là qu'on retrouve, l'une et l'autre, juxtaposées à la fin du document.

Avant d'aborder le volet épidémiologique, j'aimerais faire une mise en garde ou une mise en contexte sur la question des études épidémiologiques autour des installations nucléaires.

Il faut garder, je pense qu'il est important de garder à l'esprit, certains faits qui sont essentiels et je pense qui sont avérés, qui ne font pas l'objet de grande controverse.

D'abord, l'exposition minimale pour observer un risque accru de cancer en épidémiologie lié aux rayonnements ionisants, ça prend une exposition, disons, de 100 millisieverts – je présume que vous avez vu cette unité-là plusieurs fois depuis le début. Les plus conservateurs diraient peut-être 50 millisieverts.

Une autre donnée importante, c'est de considérer que l'exposition réelle du public autour des installations nucléaires canadiennes est de l'ordre de un millième à un centième de millisievert par année. Et tout ça se passe alors que l'exposition aux sources naturelles est, comme vous l'avez déjà vu, de 2 à 3 millisieverts par année.

Ces faits-là font qu'il est extrêmement difficile, sinon impossible, de mener une étude épidémiologique valable dans des situations où il n'y a pas de différences réelles

Their authors are separate, their conclusions are separate and no specific effort has been made to reconcile these two positions which you find side by side at the end of the document.

Before I deal with the epidemiology, I would like to say a preliminary remark with respect to epidemiology as it pertains to the area around nuclear facilities.

We have to bear in mind certain facts that are essential and that have been proven, I don't think they are being challenged.

First of all, minimal exposure to observe an increased risk of cancer in epidemiology requires an exposure of 100 millisieverts. I'm sure you've seen this unit mentioned many times since the beginning. The most conservators might take it down to 50 millisieverts.

Another important statistic is that the actual exposure of the population around Canadian nuclear facilities is about one thousandth to one hundredth of a millisievert per annum. And all of this happens when exposure to natural sources is of 2 or 3 millisieverts per annum, as you've already seen.

Because of this, it's extremely difficult, possibly even impossible, to conduct a valid epidemiological study in situations where there is no actual difference or any contrasting

ou de contrastes d'exposition entre les groupes étudiés, situation dans laquelle on est.

L'épidémiologie, malheureusement, n'est ici d'aucun secours. C'est, par contre, par le contrôle des expositions qu'on assure la sécurité du public et des travailleurs.

Qu'en est-il du volet épidémiologique du rapport de l'INSPQ? L'auteur a analysé onze études disponibles dans la littérature; il y a peu d'études, en fait, qui ont été menées sur des personnes vivant à proximité d'un site uranifère. Ce sont toutes des études de type écologique, donc une méthodologie plutôt faible avec plusieurs biais inhérents. Et j'attire votre attention sur le fait que dans aucune de ces études-là il y a eu une tentative de mesurer l'exposition des gens ou d'estimer, en tout cas, leur exposition telle que c'est rapporté dans le rapport de l'INSPQ.

Et la principale conclusion du rapport en regard de la santé publique, celle qui m'apparaît la plus importante, c'est celle d'une suspicion d'une faible augmentation de risques de leucémie. Ça laisse planer le doute, évidemment, sur quelque chose de grave et d'important et ça vaut la peine de s'y pencher. Mais c'est une conclusion étonnante devant les données qui sont présentées dans le rapport.

D'abord, aucune des cinq études sur la leucémie n'a montré une hausse statistiquement significative et, surtout, l'analyse combinée qui a été faite par l'auteur,

exposure between the groups studied, which is the situation we're in now.

An epidemiology therefore is of no help. But it's through controlling exposure that we can ensure public safety and the safety of workers.

So, what about the epidemiology side of INSPQ's Report? The author analyzed eleven studies available in the literature because few studies have been conducted among individuals living close to uranium site. And these are all environmental or ecological studies; in other words, rather weak and somewhat bias methodology. And I'd like to draw your attention to the fact that none of these studies has attempted to measure individuals' exposure or to estimate their exposure as reported in the brief of the INSPQ.

And the main conclusion with respect to public health and one that seems the most significant to me is the suspicion of a slight increase of the risks of leukemia, which of course gives rise to doubts as to -- this is possibly something serious and worth examining. But I'd like to say something about the conclusions in the report.

No Leukemia Research Centers have demonstrated or shown any notable increase and the analysis by the author, Mrs. Croteau, an analyst from the INSPQ, does not show any

madame Croteau, la méta analyse de l'INSPQ ne montre pas non plus de hausses statistiquement significatives de leucémie.

J'ajouterais aussi une autre considération majeure. La leucémie proviendrait, il faudrait que ça provienne d'une irradiation gamma assez importante de la moelle osseuse et cet aspect-là n'est pas du tout discuté dans le chapitre épidémiologique.

Comment donc expliquer cette conclusion? Quand on regarde le rapport en détail, on découvre qu'une méthode d'analyse statistique assez inusitée a été utilisée. Elle ne repose pas sur des pratiques scientifiques habituelles et expose à des résultats faussement positifs. Il y aussi quelques jugements parfois arbitraires et franchement parfois déraisonnables dans l'interprétation des résultats.

Donc, en somme, une conclusion qui est plus ou moins bien étayée, bien fondée sur le plan scientifique.

Le volet toxicologique maintenant. Si vous avez eu l'occasion de lire cette section-là, comme je l'ai fait, ce n'est pas facile. C'est un chapitre extrêmement technique, je dirais que l'approche est un peu lourde. C'est aussi un peu hermétique, au sens où il faut faire un acte de foi en lisant le document. Et ce qui m'apparaît le plus important, c'est que c'est plus ou moins réaliste pour la situation qui nous occupe au Québec.

Ils ont analysé 243 études provenant de 30 pays différents, desquelles ils ont tiré une

statistically significant increase in the incidence of leukemia.

I would also like to add another major concern. Leukemia would have to come from a quite significant gamma radiation of bone marrow and this is not at all discussed in the epidemiology chapter of the INSPQ Report.

So how can we explain this conclusion? When we look at the report in detail, we see that a rather unusual statistical analysis method has been used, not based on usual common scientific practices, and gives rise to false-positive results as well as some arbitrary and sometimes even unreasonable interpretation of results.

Therefore, the conclusion is more or less scientifically proven.

Coming now to the toxicology side of things. If you've had an opportunity to read this section as I have done, it's not easy. This is a highly technical chapter, the approach is somewhat cumbersome and it is also rather difficult to understand. You sort of have to do an act of faith when you read the document. And what's important is that it seems to me more or less realistic with respect of our situation.

243 studies were analysed from 30 different countries from which vast amounts of

énorme quantité de données, mais extrêmement variables et extrêmement hétérogènes.

Le ministère leur demandait de faire une analyse de faisabilité d'une étude toxicologique à cette époque-là. Ça n'a pas été fait, ça aurait peut-être été une idée au moins d'avoir une réflexion là-dessus avant d'aller plus loin, mais l'analyse s'est poursuivie.

J'ai noté que des données qui m'apparaissent, en tout cas, essentielles étaient absentes au dossier et que ça avait peu ou pas de rapport avec la réalité canadienne.

Deux conclusions que je retiens de cette dissection et je cite : « Il existe une possibilité que l'exploitation uranifère engendre une exposition supplémentaire pour la population et que la valeur de 1 millisievert soit dépassée. Cependant, il n'est pas possible de statuer sur l'ampleur de ce risque. »

Deuxième conclusion quant au radon dans l'air extérieur : « Aucune conclusion concernant l'impact pour ces populations avoisinantes ne peut être tirée. »

Permettez-moi de revenir sur chacune d'entre elles.

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Plante, serait-il possible de baisser un petit peu le débit? C'est que les traducteurs n'arrivent pas à vous suivre. Ils

data were drawn but these data are extremely variable and heterogeneous.

The Minister asked them to conduct a feasibility analysis of the toxicological studies at the time. This was not done and it would have been a good idea, at least to reflect about this before taking it any further. Nevertheless, the analysis continued.

And I've noted that data that seems essential to me were not in the file and that this did not have much bearing on a Canadian situation.

There are two conclusions I would like to focus on particularly. One, there's a possibility that uranium development might lead to additional exposure for the population and the value of 1 millisievert might be exceeded. Nevertheless, it's not possible to determine the exact extent of this risk.

Secondly, with respect to radon in ambient air, no conclusion with respect to the impact on the neighbouring populations can be drawn with respect to that.

I'd like to come back in greater details to each of these.

THE PRESIDENT:

Mr. Plante, would it be possible to slow down slightly, because the interpreters are having troubles following. They don't have your

n'ont pas le texte, et là, il y a un problème de traduction pour le public anglophone.

DR MICHEL PLANTE :

Je comprends très bien, ça va. Donc, j'aimerais revenir sur ces deux conclusions. La limite de 1 millisievert, ce n'est pas le résultat d'un processus de calcul aléatoire. C'est une obligation à respecter pour un exploitant. Le respect de cette limite requiert une bonne étude environnementale; la démonstration, par l'exploitant, que cette limite sera respectée par un programme de radioprotection.

Ça demande un programme de suivi environnemental spécifique au milieu d'accueil. Je pourrais, si on avait l'occasion, vous montrer celui de la centrale nucléaire de Gentilly-2, il se fait un rapport spécifique annuel là-dessus. Et la réalité, c'est que les expositions sont généralement maintenues dans le public à environ 1 % de la limite permise.

Pour ce qui est du radon, ma lecture du document me laisse penser qu'il y a une certaine méconnaissance et peut-être même une incompréhension de la question du radon de la part des auteurs.

Le radon, j'aimerais le rappeler, c'est un problème d'air intérieur et non un problème d'air extérieur, même à proximité d'un site uranifère. Une question : pourquoi s'appuyer sur des données de radon d'autres pays?

paper and this will make things rather more difficult for the English speaking audience. So if you could just slow down a tiny bit, we would be very grateful.

DR. MICHEL PLANTE:

I'd like to come back to the two conclusions I just quoted. The 1 millisievert limit is not the result of a random calculation process. This is an obligation that any developer has to comply with and complying with this limit requires a good environmental analysis as well as demonstration by the developer that this limit will be complied with through a radiation protection program.

And it requires a specific Environmental Monitoring Program; I can show you that of the Gentilly-2 plant, should you be interested. There's a specific Annual Report with respect to that. And the reality is that exposure is generally maintained for the general population at about 1% of the allowable limit.

With respect to radon, I think when I read this document that there's seem to be a misunderstanding or lack of understanding of what radon is all about on the part of the authors.

Radon is a problem with interior air and not outdoor air. It is indoor air and not outdoor air, even when dealing with people living close to uranium sites. One question: Why focus on radon data from other countries?

On dispose, au Québec, de très nombreuses données descriptives de l'état du radon au Québec. Il est très bien documenté, même près d'un site minier; je pense que cet exemple-là aurait pu nous aider beaucoup dans l'analyse. Et pourquoi ne pas s'appuyer sur des données de surveillance du radon sur les sites miniers de la Saskatchewan qui opèrent sous la même juridiction?

En conclusion, il me semble que l'évaluation de risques à la santé menée par l'Institut national de santé publique du Québec comporte des faiblesses majeures et ses conclusions sont mal fondées sur le plan scientifique.

Le rapport, malheureusement, est de nature à perpétuer les croyances et les mythes autour du risque lié au rayonnement et à alarmer indûment la population du Québec.

Une évaluation fondée sur les doses réelles au public mesurées autour des installations nucléaires canadiennes aurait montré, hors de tout doute raisonnable, que ces doses se situent largement en deçà des doses provenant de sources naturelles auxquelles tout un chacun est exposé.

Il n'y a pas de raison de penser qu'il en serait différemment pour un éventuel projet minier uranifère au Québec. Ces expositions sont extrêmement faibles et ne présentent aucun risque à la santé.

Et je termine en proposant deux recommandations : la première, de demander

In Québec, after all, we have a wealth of data pertaining to radon in Québec, and this is very well documented, even in proximity to a mining site and I think this could be very useful to us in this analysis. Why not therefore make use of radon's surveillance data also from Saskatchewan which is governed by the same jurisdiction.

In conclusion, it seems to me that the health risk evaluation conducted by the INSPQ contains major weaknesses and failings and that it is poorly founded scientifically.

Unfortunately, this report is likely to perpetuate the beliefs and myths around the risk entailed with radiation and would be misleading to the Québec population.

An evaluation, based on actual doses to the population measured around Canadian nuclear facilities would have demonstrated beyond any reasonable doubt that these doses are largely below doses caused by natural sources of uranium that the general population is in any case expose to.

And there is no reason to believe that this would be any different from any future uranium mining project in Québec. These exposure levels are extremely low and present no health risk.

And I'd like to conclude by proposing two recommendations: firstly, you should ask the

l'opinion à l'Institut national de santé publique sur la nature et la probabilité d'un risque à la santé que représente la limite canadienne de 1 millisievert par année. Ce n'est pas réellement discuté dans leur document. Donc, d'avoir une discussion argumentée autour de ça.

Et deuxièmement, de demander l'opinion à la Commission canadienne de sûreté nucléaire quant à la probabilité que l'exploitation d'un éventuel site minier au Québec conduise à des expositions supérieures à 1 millisievert par année.

Visiblement, dans le rapport de l'INSPQ, ils avaient eu beaucoup de difficulté à faire ça et ce n'est certainement pas dans leur domaine d'expertise première. J'ose espérer que si on pouvait répondre correctement à ces deux questions-là, le dossier de la santé progresserait autour des questions des mines uranifères au Québec.

Merci de votre attention.

M. MICHEL R. RHÉAUME :

Bon après-midi Monsieur le président, Madame, Monsieur les commissaires. Mon nom est Michel Rhéaume et je suis physicien et président de Rhem Technologies incorporée.

Rhem est spécialisée en radioprotection et en sûreté nucléaire. Le contenu du rapport que nous avons produit fait état de la revue technique du document PR3 intitulée : *Étude sur l'état des connaissances, les impacts et*

opinion of the Institut national de santé publique du Québec with respect to the nature and likelihood of a health risk represented by the Canadian limit of 1 millisievert per annum. This is not really discussed in their document. So, I think it would be a good idea to have a properly debated discussion around this.

Secondly, it would be a good idea to ask the Canadian Nuclear Safety Commission its opinion as to the probability that a possible mine in Québec might lead to exposures in excess of 1 millisievert per annum.

Clearly, in the INSPQ Report, they founded it very difficult to do this and there is certainly not part of their main expertise. And I think that if these two questions could be properly answered, I think that the health issue would make some strides forward with respect to the health impacts of possible uranium mines in Québec.

Thank you very much.

M. MICHEL R. RHÉAUME:

Good afternoon, Ladies and Gentlemen Commissioners. My name is Michel Rhéaume and I'm a physicist and President of Rhem incorporée.

The content of our report focuses on the technical side of PR3 document: an analysis of the state of knowledge impact and mitigation measures connected with the exploration and development of uranium on the Québec

les mesures d'atténuation de l'exploitation et de l'exploration des gisements d'uranium sur le territoire québécois, préparé par le DIVEX pour le ministère de l'Environnement et le ministère des Richesses naturelles.

Le rapport DIVEX est un rapport techniquement préparé par une équipe de très haut calibre, très bien documenté et dont la crédibilité et le professionnalisme ne font aucun doute.

Tous les auteurs sont membres d'une Association professionnelle et sont titulaires d'un poste dans une grande université québécoise. Pour faire état des connaissances, des impacts et des mesures d'atténuation de l'exploration et de l'exploitation des gisements d'uranium, les auteurs ont utilisé de nombreuses références.

Plus de 50 % des références sont issues d'organismes de réglementation nucléaires, comme la Commission canadienne de sûreté nucléaire du Canada, la CCSN, ou de l'Institut de la radioprotection et de la sûreté nucléaire, IRNS en France ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique ou encore, de l'Organisation mondiale de la santé, Santé Canada et d'un comité des Nations Unies, comme United Nations Scientific Committee on the Effects of Atomic Radiation (UNSCEAR) et de la Commission internationale de protection radiologique, la CIPR.

Tous ces organismes ont un personnel de professionnels qui forment des équipes multidisciplinaires et qui possèdent les

territory prepared by DIVEX for the Ministry of the Environment as well as the Ministry of Natural Resources.

The DIVEX Report is a technical report drafted by a highly qualified team. It is also very well documented and the credibility and professionalism of the authors is without doubt.

All authors are members of a professional association and all occupy positions in a major Québec University. To take stoke of the knowledge of the impact of the development of uranium deposits, the authors made use of a broad range of references.

More than 50 % of the references come from Nuclear Regulatory Organizations such as the Canadian Nuclear Safety Commission, the CNSC, or the Institute for Radiation Protection and Radiation Safety, a French organization, as well as the International Atomic Energy Agency or the World Health Organization, Health Canada, as well as the United Nations Scientific Committee on the Effects of Atomic Radiation (UNSCEAR), as well as the International Radiation Protection Commission.

All these organizations have a staff of professionals that form multidisciplinary teams with the knowledge and expertise and

connaissances, l'expérience dans tout le cycle d'application de l'industrie nucléaire et particulièrement dans le domaine des impacts de la radiation sur les humains, les êtres vivants et l'environnement de façon générale.

Ces organismes internationaux, la CIPR, l'AIEA, OMS, recommandent les mesures de protection et de prévention qui sont adoptées par les organismes de réglementation nationaux, comme la CCSN et l'IRSN et qui en font des lois et des règlements.

L'application de cette réglementation permet de s'assurer que toutes les activités du cycle des mines d'uranium à son raffinage, ainsi que dans l'exploitation des différentes technologies qui en font usage sont réalisées de façon sécuritaire et dans le but de protéger les travailleurs, le public et l'environnement.

Ceci dit, concernant le titre donné au rapport préparé par le DIVEX, celui-ci n'est pas totalement approprié, et je m'explique.

En effet, lorsqu'il est identifié que le document traite des impacts et des mesures d'atténuation de l'exploitation, de l'exploration des gisements d'uranium sur le territoire québécois, il faudrait plutôt mentionner qu'il fait la revue des impacts et des mesures d'atténuation des différents gisements dans le monde. Et qu'en se basant sur ces expériences, les auteurs font leurs recommandations pour l'exploration et l'exploitation des futures mines du Québec.

experience of all sectors involving the nuclear industry, particularly with respect to the impact of radiation on human beings, on living creatures and on the environment in general.

These international organizations, International Atomic Energy Agency and many others that I have mentioned recommend protection and prevention measures that are adopted by the national regulatory bodies such as the Canadian Safety Commission and the IRSN and these turn them then into laws and regulations.

The application of this regulation makes it possible to ensure that all activities of the uranium development cycle as well as the application of the various technologies making use of uranium are implemented safely and with the purpose of protecting workers, the general population and the environment.

That being said, with respect to the title of our report drafted by DIVEX, it's not entirely appropriate and I'll explain why I say this.

When it states that the document deals with the impacts and mitigation measures of the development of uranium deposits on Québec territory, it should actually state that it reviews the impact and mitigation measures of the various deposits throughout the world. And based on those experiences, the authors are making recommendations with respect to the exploration and development of future mines in Québec.

Il faut bien comprendre qu'au Québec, il n'y a aucune mine d'uranium en exploitation, mais seulement des sites où se fait de l'exploration de surface.

Malgré tout, notre équipe a relevé, dans notre revue technique, certaines omissions. Comme par exemple, qu'une mine de terres rares, tant et aussi longtemps que l'uranium de ses résidus n'est pas exploité, l'uranium présent est considéré comme une norme. C'est-à-dire, en français, un matériel radioactif d'occurrence naturelle. La mine est alors considérée, comme tous les autres types de mines et n'est pas soumise aux règlements de la CCSN. Donc, cette mine n'est pas reconnue comme une mine de terres rares et d'uranium.

Un autre point : on ne signale pas dans le rapport qu'il existe au Canada une société qui a comme mandat d'implanter la gestion à long terme des déchets nucléaires, soit la Société de gestion des déchets nucléaires canadiens, la SGDN.

Et enfin, concernant le transport des matières radioactives en plus de signaler les règlements en vigueur, l'étude aurait dû présenter les statistiques qui démontrent, hors de tout doute, un très haut niveau de sécurité dans ce domaine.

On aurait pu améliorer le rapport en se basant et en décrivant davantage l'expérience de l'exploitation des mines d'uranium de la Saskatchewan, en signalant que le Canada a signé le Traité de non-prolifération et en fut l'instigateur, en ajoutant que les études

We must understand that there is no operational uranium mine right now. There's only surface exploration happening currently in some sites.

Nevertheless, our team and our technical review noted certain omissions. For example, that a rare earth mine, until the uranium in its tailings is not developed, is considered to be a naturally occurring radioactive material, which means that the mine in question is dealt with as any other type of mine and is not governed by the regulations of the CCSN and is therefore not seen as a rare earth and uranium mine.

Another point: we don't state in the report that there is in Canada an organization for the long-term management which is the Canadian Association for Tailings and Waste Management.

And with respect to the transportation of radioactive materials, in addition to pointing to current regulations, the study should have pointed to statistics which clearly demonstrate a very high degree of security in that area.

It would have been possible to improve the report by focusing in greater detail on the experience of Saskatchewan's uranium mines by pointing to the fact that Canada signed the Non-Proliferation Treaty and was, in fact, one of the instigators of that Treaty, and should have

d'impacts environnementales, dans une étude d'impact environnementale, une évaluation des impacts socioéconomiques de ne pas faire un projet devrait aussi être réalisée.

Bref, nous sommes d'accord avec la majorité des conclusions du rapport. Au Québec, l'exploration et l'exploitation des ressources minérales sont régies principalement par la *Loi sur les mines* et la *Loi sur la qualité de l'environnement* qui relèvent respectivement du MRN et du MDDEFP, mais qui a changé maintenant, évidemment. Aujourd'hui, le MDDELCC.

De plus, dans le cas de l'uranium, s'ajoutent les lois canadiennes. Car les substances radioactives sont une compétence fédérale. Cette compétence est balisée par la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaire*, laquelle établit la CCSN qui doit superviser l'exploitation ainsi que le déclassement des installations et la restauration du site à la fin des travaux.

La mise en exploitation de toute mine d'uranium doit, par conséquent, être autorisée par les différents ministères québécois et la CCSN. Les lois et règlements en place au Québec et au Canada visant les aspects environnementaux et de radioprotection sont reconnus comme exemplaires à l'échelle internationale et se basent sur des concepts scientifiques démontrés.

Leur respect et leur application demeurent le meilleur outil pour réduire les impacts potentiels de l'exploration et de l'exploitation des ressources uranifères au

added that environmental impacts studies in such an impact studies, an impact of socioeconomic impacts of not conducting a project should also be included.

In short, we agree with most of the conclusions of the report. In Québec, the exploration and development of mineral resources are governed essentially by the Mining Act and the Act of the Quality of the Environment which are governed by the MRN and by the MDDEFP which recently changed its title. Now, it is the MDDELCC.

Also, with respect to uranium, Canadian Acts also applied because radioactive substances are governed by the Federal Government. And this jurisdiction is governed by the Regulation on Nuclear Regulation and Safety which established the CNSC, which has to observe the operation and decommissioning and restoration of the site.

The uranium mines operations must therefore be authorized by the various Québec ministries as well as the Canadian Nuclear Safety Commission. The laws and regulations in force in Québec and Canada in dealing with the environment aspects as well radiation protection are deemed internationally to be exemplary and are based on proven scientific concepts.

Compliance to them and their application are the best way to reduce the potential impact of exploring and developing uranium resources in Québec. During the development and

Québec. Durant l'exploitation et la restauration d'un site minier uranifère, on peut prévenir la dispersion de l'uranium et de ses descendants dans l'environnement en contrôlant les émissions de poussières et des mesures de confinement des effluents et des résidus miniers.

La protection des travailleurs et de la population contre le rayonnement ionisant s'effectue par le recouvrement des résidus à l'aide de matériaux qui absorbent l'énergie des rayonnements émis et qui évitent, de surcroît, la dispersion des éléments radioactifs dans l'environnement.

La ventilation des espaces clos permet de maintenir les teneurs en radon et en poussières radioactives à des niveaux qui sont du même ordre que les niveaux régionaux.

Dans ce rapport, on aurait pu ajouter les conclusions suivantes :

Que l'industrie minière de l'uranium au Canada est citée en exemple à plusieurs reprises quant à sa qualité de son exploitation, à l'utilisation de techniques innovatrices pour s'assurer de la protection des travailleurs, du public et de l'environnement;

Que l'industrie minière de l'uranium a su intégrer ses activités économiques et sociales aux préoccupations économiques et sociales des communautés nordiques et autochtones;

decommissioning of a uranium mine, one can expect the creation of dusts and also measures to contain tailings and waste drop.

Population protection against ionizing radiation is done through the covering over of tailings with materials that absorb radiation and which then eliminate the radiation more quickly than it would be in natural sources.

This makes it possible to keep radon and radioactive dust levels down to normal regional levels.

We could have added the following conclusions to this report:

That the uranium mining industry in Canada is exemplary with respect to the quality of its operations with respect to the use of innovative technics to ensure the protection of workers, the general population and the environment;

And that the uranium mining industry has been able to integrate its economic and social activities to the economic and social concerns of Northern and Native populations;

Que toute l'industrie nucléaire au Canada est soumise au Traité de non-prolifération et, par conséquent, que sa mise en œuvre, de cette technologie qui inclut l'industrie minière de l'uranium, se fait exclusivement pour des activités pacifistes;

L'étude d'impact environnemental nécessaire à l'obtention des différents permis devrait avoir une évaluation socioéconomique de réaliser ou de ne pas réaliser le projet et à la fin;

Que les autres types de mines qui n'exploitent pas le minerai d'uranium, comme les terres rares, ne soient pas frappés par le moratoire sur les mines d'uranium.

Merci de votre attention.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup à vous trois. Alors, je vais passer la parole à mes collègues pour commencer.

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Merci, Messieurs. Monsieur Barrett, je vais vous adresser les questions. Vous préférez que ce soit en anglais ou en français? De toute façon, vous avez la traduction simultanée.

DR JOHN BARRETT :

Si vous me permettez, je vais vous répondre en anglais.

And that the entire nuclear industry in Canada is governed by the Non-Proliferation Treaty et that therefore, its implementation is done exclusively for peaceful purposes;

The environmental impact study necessary to obtain the various permits should also include the socioeconomic impact of executing or not executing the project and, finally;

That other mines that don't develop uranium, such as rare earths, are not governed by the moratorium on uranium development.

Thank you very much for your attention.

THE PRESIDENT:

Thank you. First, I will give the floor to my colleagues, if I may.

THE COMMISSIONER ZAYED:

Thank you. Mr. Barrett, my questions will be directed to you. Would you prefer in English or French? But you have simultaneous interpretation.

DR. JOHN BARRETT:

If I may, I would like to answer in English.

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Bien sûr. Je vais vous adresser les questions, mais vous pouvez, bien sûr, désigner la personne qui sera la plus apte, selon vous, pour y répondre.

Votre mémoire est assez sévère à l'égard du rapport de l'INSPQ. Vous avez utilisé des termes également très sévères comme des « jugements arbitraires sinon déraisonnables » que le rapport pouvait contenir et je veux essayer de savoir avec vous quelles sont les... comme vous parlez, vous critiquez ce rapport sur certains aspects, vous proposez d'autres choses, j'avoue que j'ai un peu de difficultés à cerner ce que vous proposez dans les faits.

J'attire votre attention sur, à la page 15 de votre mémoire. Vous indiquez au tout début de la page à l'effet que l'INSPQ a utilisé une approche épidémiologique et vous critiquez les études épidémiologiques, vous dites : « Or, les études épidémiologiques examinent les tendances » ça va, vous me suivez? Donc, je comprends très bien donc quand vous dites que les études épidémiologiques examinent les tendances, vous faites référence plutôt aux études épidémiologiques de niveau descriptif et ensuite, les études épidémiologiques qui examinent les effets. Là, j'imagine qu'il y a tout simplement une erreur de sémantique, ce ne sont pas les effets de l'état de santé, mais c'est les effets de l'uranium sur l'état de santé. Ça, je présume que c'est juste du français.

THE COMMISSIONER ZAYED:

Yes, my question will be directed to you, but you may ask one of your colleagues to answer, if you prefer.

In your brief, you criticize the INSPQ study. You talk about arbitrary judgments that are included in that report. So, I would like for you to tell me when you criticize different aspects of the report, I have to admit that it is hard for me to understand exactly what you're referring to.

For example, on page 15 of your brief, you indicate, at the beginning of the page, that the Institute used an epidemiological approach and you think, you say it is not appropriate because such studies examine the different trends. And you refer to descriptive epidemiological studies and then, you mention the studies on effects, I suppose, it's not on health, not the effects of health, but the effects of uranium on health.

Donc, vous parlez, vous faites référence à des études épidémiologiques avisées, étiologiques. Jusque-là, ça va et effectivement, c'est conforme à ce que j'ai lu dans le rapport de l'INSPQ.

Ensuite, vous dites donc, ceci est très limitant : « Par exemple, une étude épidémiologique pourrait montrer que les personnes vivant à proximité d'une mine sont plus susceptibles que leurs concitoyens de contracter une maladie donnée », ce qui est tout à fait vrai. Et donc, vous avez indiqué, comme le rapport de l'INSPQ l'a fait, que les études épidémiologiques qui ont été recensées, c'est une approche plutôt écologique, et donc on arrive à ce genre de situation là où l'exposition elle-même n'a pas été mesurée, mais on établit tout simplement une relation.

Ensuite, et c'est là où je voulais en venir, vous dites : « Une expérience scientifique s'impose en pareil cas », et là, je me disais, une expérience scientifique pour comparer une population exposée à un groupe témoin, éthiquement, c'est impossible. À quoi vous faites référence quand vous dites, dans le paragraphe 2 : « une expérience scientifique s'impose »? Est-ce que vous voulez dire tout simplement une étude terrain?

Et cette expérience scientifique, à toutes fins pratiques, c'est une étude, si je comprends le reste, si on écartait la dimension éthique, parce qu'on ne peut vraiment pas parler d'une expérience scientifique au plan éthique, ça ne passera jamais à aucun comité de déontologie.

And you also refer to etiological studies. So this is consistent with what I read in the Institute's Report.

You say that this presents a limited vision. For example, it could show that people living close to the mine are more susceptible to given disease compared to other Canadians – that is true. And you mentioned that they are other studies where the approach is more ecological and the exposure as such was not measured.

And then, you add that there should be a scientific experiment to compare the different populations that are exposed. This is, in fact, impossible. So what are you referring to? You're talking about a scientific experiment. Do you mean a study in the field?

If I understand what follows, so if we set aside the ethical aspect or dimension, because this would not be accepted by any committee of ethics.

Donc, d'abord j'aimerais que vous clarifiez qu'est-ce que vous entendez par une expérience scientifique? Est-ce que c'est une étude épidémiologique?

DR JOHN BARRETT :

Je vous remercie de votre question. Permettez-moi de répondre de la façon suivante. Le mémoire que nous vous présentons est une compilation des points de vue qui nous ont été présentés par nos membres et par nos conseillers.

Je ne suis pas moi-même épidémiologiste, donc il m'est difficile de répondre en détail à votre question, mais je tiens à vous assurer que pour ce qui est de tous les aspects de cette présentation, s'il n'y a pas une réponse tout à fait complète que nous puissions vous fournir aujourd'hui, je serais très heureux de pouvoir vous transmettre plus tard des réponses plus complètes.

Mais dans ce cas-ci, il s'agit d'une question de nature technique, mais l'idée sous-jacente c'est qu'il y a lieu de pousser plus avant les analyses et les discussions plutôt que de faire un choix définitif.

Il y a différentes nuances que l'on doit apporter et ce que je voulais présenter ici n'est pas vraiment une critique, c'est plus un commentaire que nous faisons au sujet de ces études. C'est-à-dire le lien entre le taux

So, I would like to ask you to clarify what you mean by a scientific experiment. Would that be an epidemiological study?

DR. JOHN BARRETT:

I thank you very much for your question. Let me respond in the following way. The presentation that we authored, that we put forward to you, is a compilation of views that have been submitted to us by some of our members and some of our expert advisors.

I, myself, am not an epidemiologist so I'm not able to fully respond. But what I would like to really assure the Commission that in all aspects of this presentation, if there is not a full answer that we can give to you today, that I would be very much honoured if I could follow up with presentations to you that answer the question more directly.

In this case, and unless one of my colleagues who is more technical in background wishes to answer, we think the main idea behind that is to, in each of these areas that I've pointed out, to try to encourage further analysis and discussion, rather than have a final point and say: this is right and everything else is wrong.

But to say there's maybe some misinterpretations here. And what my understanding was in this particular study to which you referred or this part of the criticism, comment, I think, would be more -- what we

de cancer et l'existence du radon ou de l'uranium, eh bien, on peut donner d'autres explications tout aussi valables.

Donc, une question de lien de cause à effet. Et ainsi, ou plus tard, nous pourrons répondre de façon plus complète à votre question et je puis vous assurer que cette réponse vous sera fournie.

DR MICHEL PLANTE :

Il y a une partie de la question qui ne concerne pas le texte ou le mémoire que j'ai écrit, par contre, il y en a une qui le fait. Quand vous parlez des critiques envers le rapport de l'INSPQ où je dis, où j'écris qu'il y a des jugements déraisonnables qui ont été posés.

Je vais vous donner un exemple qui m'a le plus frappé, il y en a peut-être d'autres. Vous savez que dans les critères de causalité qui permettent de passer d'une association à un état causal, il y a un ensemble de critères, un de ceux-là, c'est la plausibilité biologique, que vous connaissez.

L'auteur juge, devant les études qu'elle a devant elle, que la plausibilité est bonne et la raison qui est donnée, c'est que, bien oui, puisqu'il y a du rayonnement autour d'une mine d'uranium.

Je le rappelle, pour augmenter le risque de cancer chez les humains, les études

should have there is a comment – is that the linking of the particular cancer rates to the existence of radon or the uranium, you could have other explanations to it, which would be equally valid and would not center on uranium.

So, there is this question of causality. And I think if we look at that, we may be able to more fully answer your questions. So, again, I don't want to take up too much time, but I will endeavour and I promise you to come back with a fuller answer.

DR. MICHEL PLANTE

There is a part of the question that is not related to my brief, but another one is related to it, where I say that they are unreasonable conclusions from the Institute.

I would like to give you an example. For example, in the causality criteria that I used, there are different criteria, for example, biological plausibility, and you know that criteria.

The author considers that there is plausibility and the reason given is that since there's radiation around a uranium mine.

But to increase the cancer rates, studies have shown that the doses have to be very

épidémiologiques ont bien montré que ça prend des doses très élevées, de l'ordre de 100 millisieverts. Donc, la vraie question à se poser sur la plausibilité biologique, est-ce qu'il est plausible que les populations autour des sites nucléaires soient exposées à des niveaux aussi élevés que 100 millisieverts?

Et ça, ça m'apparaît totalement, mais totalement improbable, hautement improbable, je ne vois pas comment ça aurait pu arriver. Pour avoir suivi pendant 30 ans les rapports de suivi environnementaux d'une centrale nucléaire et avoir lu les rapports de la CCSN, ça m'apparaît déraisonnable. C'est un exemple.

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Je pense que vous touchez un point justement sur lequel, j'y arrivais de toute façon. Effectivement, dans le rapport, selon ma compréhension du rapport que j'ai épluché moi aussi, je vous avoue que j'ai épluché plusieurs rapports, dont votre mémoire. C'est notre malheureux rôle. On fait des indigestions de lecture, des fois.

En fait, l'INSPQ n'a jamais, dans le rapport, ou même la Commission canadienne de sûreté nucléaire n'a jamais fait référence aux 100 millisieverts. La CCSN, la Commission canadienne de sûreté nucléaire a toujours référé à la norme canadienne, qui est la norme internationale de 1 millisievert. Et dans le rapport de l'INSPQ, il s'agit de se comparer toujours à la valeur de 1 millisievert et non pas de 100 millisieverts.

high, such as 100 millisieverts. So is it plausible to think that people living close to nuclear sites are exposed to such a high levels as a 100 millisieverts?

For me, it is highly improbable. I have followed the different environmental impact reports around nuclear sites, it is not reasonable.

THE COMMISSIONER ZAYED:

Yes, this is a point I wanted to raise also. It is true that in the report, from what I understood and I also read that report and I have to say I read several reports, and including yours – of course, we have to do that we have to absorb a lot, sometimes too much.

But in fact, the Institute, the INSPQ, never in its report and even the CNSC never referred to that figure of 100 millisieverts. The CNSC always refer to the Canadian standard that is 1 millisievert and in the Institute Report, they always compare the figure to 1 millisieverts and not 100 millisieverts.

Donc, j'essayais, parce que vous avez mis l'accent sur deux propositions sur lesquelles vous revenez en force également dans votre présentation orale, mais que vous avez incluses dans votre mémoire, vous avez également votre deuxième référence ou deuxième recommandation, pardon.

Vous proposez que la commission demande à la Commission canadienne de sûreté nucléaire de déterminer la probabilité que l'exposition, donc des populations riveraines, j'imagine, dépasse 1 millisievert par année.

Donc, le fait que nous nous demandiez ça, vous prenez pour acquis qu'il n'est pas possible de l'estimer, de l'évaluer, pardon – ce n'est pas un jeu de mots – de l'évaluer autrement que de façon probabiliste. Autrement dit, il n'y a aucune étude qui permet à l'heure actuelle d'avoir une idée réelle de l'exposition des populations riveraines et c'est la raison pour laquelle vous arrivez en disant : bien, essayons de voir au moins quelle est la probabilité, à partir des concentrations qu'on peut retrouver dans l'air, à partir des concentrations qu'on peut retrouver dans l'eau.

À moins que vous me corrigiez, il n'y a aucune étude dans le monde qui a permis de mesurer de façon précise, et là je vais venir toucher un autre point de votre mémoire, parce que pour moi, c'est important – s'il y a des études qui n'ont pas été mises à notre connaissance, il faut que nous les ayons – les études qui ont été mises à notre portée jusqu'à maintenant, il n'y en a aucune qui a

So, you emphasized two of your recommendations or observations that are included in your report and there's, in fact, a second recommendation.

You recommend asking the CNSC to determine the probability of such exposure going beyond 1 millisievert per annum.

So, saying that you consider that it is not possible to assess that exposure, we can have no effective measurement of exposure. And that is why you mentioned that the probability should be estimated on the basis of the concentrations we find in the air or in water.

So unless I'm wrong, there is no study in the world where it was possible to measure – this is very important to know – were there studies that were not submitted to us? We have to know that. But to date, we saw no studies in which it was possible to measure in a very definite way the exposure of neighbouring populations.

permis de mesurer de façon précise, comme vous l'indiquez dans votre mémoire, l'exposition des populations riveraines.

Alors, c'est à partir des concentrations, mais jamais à partir d'une évaluation, aucune étude épidémiologique, de toute façon, vous-même vous l'avez sorti, il n'y a aucune étude épidémiologique qui a mesuré les expositions. On a établi des relations à partir d'une distance.

Alors, est-ce que, oui ou non, vous, vous avez peut-être des études qui ont estimé, évalué, pas estimé, mais évalué l'exposition des populations riveraines?

DR MICHEL PLANTE :

Si vous me permettez, je vois trois points distincts dans cette discussion-là. Le premier c'est le 100 millisieverts, pour être bien sûr d'être compris. C'est très distinct du 1 millisievert. Le 100 millisieverts, c'est le seuil qui est habituellement reconnu, et vous allez le retrouver dans les documents de la Santé publique du Québec et les documents internationaux.

Pour bien me faire comprendre, c'est le niveau à partir duquel, si vous avez une grande population exposée à ce niveau-là, l'étude épidémiologique a été capable, les études épidémiologiques ont été capables de voir un accroissement de risques. C'est à partir de là qu'on le voit.

La difficulté, c'est que pour les doses inférieures à 100 millisieverts, c'est le cas de

It's always based on the concentrations, but there is no epidemiological study where exposure was measured; it was all based on lengths and probabilities.

So are you aware of such studies where the exposure was assessed?

DR. MICHEL PLANTE:

Well, there are three different aspects to this. First, the 100 millisieverts, it's very different from the 1 millisievert. It is the only one recognized and you'll find that figure in the reports of the Québec Institute and in international bodies.

It is the level at which under, in the different studies, we were able to note an increase of the risks.

The problem is where the dose is lower than 100 millisieverts. For example, in the

tous nos rayons X à l'hôpital, c'est le cas d'expositions naturelles, l'épidémiologie n'est pas arrivée à identifier un risque, peut-être parce qu'il n'est pas là, mais aussi peut-être parce qu'il est trop petit pour que la méthode puisse le voir. Donc, voilà pour le 100.

Le 1 a été choisi sous d'autres considérations, évidemment, avec un facteur de sécurité important. Je ne sais pas si on se comprend bien.

Je prends l'exemple de la centrale nucléaire, une installation nucléaire qui a l'obligation de mesurer chaque année, d'estimer, à partir de mesures, chaque année, la dose au public autour de l'installation, à partir des concentrations mesurées en continu dans l'air, dans l'eau, dans le sol, dans le lait des fermes, dans les produits laitiers, mon Dieu, j'en passe, le sirop d'érable, etc. Il y a tout un programme, des instruments qui sont installés en permanence et c'est à partir de ces mesures-là qu'on calcule, au mieux – ça reste une estimation, j'en conviens.

Dans le pire cas, c'est-à-dire une personne qui vit, ce qu'on appelle le groupe critique, qui vit à proximité immédiate, on suppose qu'elle passe toute l'année là, on fait les calculs et c'est cette dose-là qui est mesurée et exigée d'ailleurs pas la Commission canadienne de sûreté.

hospital equipment or elsewhere, it was not possible to identify the risk, maybe because it is too small.

And the 1 millisievert was chosen for other considerations. I don't know if you understand me, you follow me?

For example, I give the example of a nuclear plant that has to assess the dose near the facility on the basis of the concentration and the air, the water, the milk, and different products, even maple sugar, and on the basis of these measurements, the exposure is measured.

For example, one person who lives in the area, and that is the dose that is measured and that is what is required by the CNSC.

Il s'agit d'une estimation, bien sûr, mais aussi basée sur des mesures réelles dans l'environnement. Bien sûr, les gens n'ont pas porté de dosimètre, ce n'est pas comme à l'hôpital.

Donc, oui, il existe, et je vous donnerais comme exemple, si vous voulez consulter un rapport comme celui-là, comme on a une grosse installation nucléaire au Québec, qui est Gentilly, et qu'elle produit encore des rapports environnementaux, vous allez pouvoir voir la nature de ce genre de...

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Bien, c'est ça, justement. Quand vous arrivez à la conclusion ou une des observations à la fin, si vous me permettez, vous dites, entre autres, que ce que vous reprochez c'est justement de ne pas avoir, que le rapport de l'INSPQ n'ait pas tenu compte de l'exposition des travailleurs alors que ce n'était pas l'objectif du rapport, qu'on n'a pas tenu des expositions à partir des centrales nucléaires.

Or, ce n'est pas ça du tout qu'on cherche. On ne cherche pas l'exposition à partir des centrales nucléaires. Là-dessus, on est très conscients, et certains conférenciers en provenance d'Europe nous l'ont signalé en passant, qu'il y avait certaines informations, mais c'est à partir de mines d'uranium.

DR MICHEL PLANTE :

Bien, alors je pense que sur le site de la Commission canadienne de sûreté nucléaire,

This is based on real measurements in the environment.

Yes, it exists. If you want to have a look at such a report, we have the Gentilly Nuclear Plant, in Québec, and you would be able to read such measurements in that report.

THE COMMISSIONER ZAYED:

Well, at the end, if I may refer to your conclusions, what you deplored is that the exposure of workers was not taken into account. But that was not the goal of that report, and also exposures around nuclear plants.

But that's not our goal. We are aware of that and some of our witnesses mentioned that there was information on this, but what we're interested in is uranium mines.

DR. MICHEL PLANTE:

Well, on the CNSC site, you will find estimated exposure levels and in Ontario, but I

en tout cas pour le temps, j'ai passé un temps limité, mais j'ai trouvé des estimations d'exposition, que vous allez retrouver dans les références au rapport, autour des centres de retraitement du combustible, en Ontario. Je n'ai pas trouvé la même information pour les mines d'uranium aussi directement qu'on aurait pu le trouver pour les deux autres cas.

Par contre, ce que j'ai inséré dans le rapport, c'était des exemples de radioéléments qu'on a mesurés dans l'eau, par exemple, le radium, etc., mais je suis d'accord avec vous que je n'ai pas trouvé en fouillant. Mais je crois qu'il est du devoir de l'exploitant de fournir à la Commission canadienne de sûreté un tel exercice, évidemment adapté à la situation où il est, et qu'il serait du même devoir pour n'importe quel exploitant. C'est dans l'esprit dans lequel je l'ai écrit.

Et c'est ça qui est garant, à mon avis. Et si on avait un doute là-dessus, et c'est pour ça que je trouve que l'intérêt de demander à la Commission canadienne, eux supervisent ça. Ils voient, depuis des années, toutes sortes d'installations : mines, hôpitaux, centrales, etc. La même limite d'un millisievert s'applique partout.

Y a-t-il eu, par exemple, des cas de dépassement? Je n'en sais rien. Il faudrait le demander à la Commission. Et ces cas de dépassement, sont-ils fréquents? Et c'est ce que je voulais dire par la probabilité. Si on installe une nouvelle centrale ou une mine, selon l'expérience acquise par la Commission, est-ce que c'est fréquent d'avoir

haven't found some information insofar as uranium mines are concerned.

But we were able to measure other elements, for example, radon. But I think that it is the duty of the operator to provide the Commission with such information as it is the duty of any other operator on this.

And if there is a doubt on this, and that is why this is interesting to ask the CNSC. They monitor the situation; they've been doing so for years. The same limit applies everywhere.

Was it surpassed? That is what is important. If there's a new mine that opens, have they often noted or assessed levels higher than 1 millisievert?

des dépassements d'un millisievert? Si oui, de combien?

Je pense que ça, ça nous éclairerait sur la probabilité que ça survienne. Parce que ce qui me surprend, c'est quand je regarde, quand les chiffres sont disponibles, les estimations ont été faites, on aboutit à des niveaux qui sont réellement très, très bas, comme je l'ai mentionné.

Et je suis pas mal certain que la Commission pourrait vous éclairer encore beaucoup plus que je peux le faire, ce n'est pas de mon devoir de tenir un registre de toutes ces études-là.

Mais, c'est dans ce sens-là que je voulais que cette idée de demander à la Commission de préciser cette probabilité, je dirais, d'incidents ou d'accidents, parce que ça serait sérieux de passer au-dessus du un millisievert.

Moi, je l'ai toujours vécu comme ça pendant 30 ans et je pense que tous ceux qui travaillent dans le domaine le comprendraient aussi. Je donne l'exemple du nouveau laboratoire de médecine nucléaire qui va s'ouvrir au CHUM. La responsable de la radioprotection a eu une commande de la Commission de contrôle de s'assurer que la population qui vit tout autour de l'hôpital ne soit pas non plus exposée au-delà du un millisievert, ça va de soi.

But, what I'm surprised with when you have figures, when you have studies, the levels reported are very low.

And I'm sure that you would be able to have much more information on this from the Commission.

But it is in that sense that I thought it would be a good idea to ask the Commission to assess that probability of an incident or an accident.

I think that all people who work in the field also understand that. There's a new lab, for example, that will open at the CHUM in Montréal. The person responsible for the radioprotection has a requirement to ensure that the exposure will be under 1 millisievert for neighbouring populations.

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Je vous demanderais – oui, Monsieur Barrett, vous voulez ajouter quelque chose ?

DR JOHN BARRETT :

Oui, je voudrais ajouter quelque chose, très brièvement. Je ne suis pas du côté technique, mais comme le public, je pense à des ordres de grandeur et, disons, s'il y a un seuil qui assure la sécurité de la population, donc, il faut y avoir... s'il y a une mesure qui montre que l'exposition est beaucoup moindre, c'est bon.

Donc, nous avons mentionné que les Nations Unies indiquent que la limite est de 100 millisieverts; pour la Commission, la limite d'exposition de la population est plutôt de 1 millisievert. Donc, entre 1 et 100, c'est très bon.

50 millisieverts par année, c'est la limite pour les travailleurs du secteur nucléaire. Et selon le rapport le plus récent de la CCSN, donc ce sont des chiffres pour 2012, et à cette époque, on n'a pas dépassé cette limite de 50 millisieverts.

Ils ont mesuré l'exposition d'à peu près 6 000 personnes, la dose annuelle moyenne à un des sites importants de la Saskatchewan était de 1 à 2 millisieverts et pour toutes les autres usines et mines, c'était moins de 1.

DR. JOHN BARRETT :

Yes, just to add something very briefly. Being not the technical person, I'm more like the public. I see orders of magnitude and I'm reassured if a certain limit for safety is at a level, let's say up here, and you find that the measurements that can verify that the actual levels that are being experienced are much lower and there's a big delta, a big gap between the two.

So, we've mentioned that 100 millisieverts is what the United Nations says it's where human health starts to be affected. The limit for the public set by the CNSC is 1. So, if we can match one or being around there, this is a very good gap, if we can put it that way.

50 millisieverts a year is for workers who are designated as nuclear energy workers who are in the business. The latest report we have from SNSC that I've seen is for 2012. And during that time, there were no transgressions of the 50 limit for any nuclear energy worker at any uranium mine or mill in Canada.

They measured 6,472 individuals. The average individual dose at Rabbit Lake site, which is one of the main sites in Saskatchewan, was 1 point to 2 and for all of the uranium mines and mill locations in Canada, it was less than 1.

Donc moins que le niveau, la limite pour la population en général. Donc, je pense que cela décrit bien la situation et l'écart entre le niveau nécessaire au maintien de la santé humaine

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Je vous remercie pour cette information. Cette information rejoint une préoccupation de la commission qui l'a amenée à acheminer, à adresser des questions tout récemment à la Commission canadienne de sûreté nucléaire par rapport justement à ces moyennes pour avoir un peu plus de finesse dans la présentation des résultats. Qui ça implique comme travailleurs, est-ce que ça implique des travailleurs de soutien, est-ce que ça...? Alors, donc, nous sommes très conscients et ce sont des données extrêmement importantes avec lesquelles il va falloir que nous fonctionnions.

J'aimerais vous faire également, j'ai plusieurs autres demandes, questions, mais une première demande : vous avez intégré plusieurs tableaux ou figures; pour plusieurs d'entre eux, c'est facile d'avoir la source, pour d'autres, il n'est pas facile d'avoir la source. Est-ce que vous pourriez nous envoyer une version peaufinée du mémoire en mettant pour chacune des figures la référence? Pour que si jamais la commission veut la récupérer, qu'on puisse aller, que la commission puisse aller directement à la source mère.

So, it was less than what the level is for the general public, and that's for the people working there. So, I think that that describes, I think, in a good way, the distance between what is the level for human health and what we have experienced. But that might add also to the comprehension.

THE COMMISSIONER ZAYED:

Thank you for this information and this is related to one of our concerns and for which we raised questions with the CNSC, questions related to these averages in order to have more specific information. Who are these workers? Are the support workers included? So, we're very aware of that, we know that these are very important -- this is information we need.

I would have another question: you integrated several tables and figures. For some, it is easy to find the source, for others, no. So, would it be able to send us a report with all the references for the different figures and tables?

DR JOHN BARRETT :

Tout à fait, pas de problème. Je le ferai.

LE COMMISSAIRE ZAYED

Juste un moment. Nous avons abordé cet aspect-là tout à l'heure de façon un peu au survol. Vous avez indiqué à la page – oups! Ça, c'est 8 de 32, mais je ne pense pas que ce soit... parce que vous avez plusieurs sections, en fait. Enfin peu importe, c'est RHEM Technologies, c'est dans la présentation de monsieur Rhéaume, je pense?

Vous indiquez dans cette page 8 de 32, au dernier paragraphe :

« Une évaluation – et je cite – une évaluation fondée sur les données réelles de suivis environnementaux au Canada aurait démontré, hors de tout doute raisonnable, que les doses réelles reçues par le public autour des installations nucléaires canadiennes, dont les mines font partie, sont documentées avec précision. »

Et j'avoue que j'ai été étonné de lire ceci. Toutes les informations, c'est sûr que la Commission canadienne de sûreté nucléaire nous a fourni une série d'informations, de données, mais jamais avec précision. Et c'est la raison pour laquelle la Commission a indiqué à la commission qu'elle entreprenait, au cours des prochaines semaines, des prochains mois, une très, très grande étude qui va nous permettre de dégager des données aussi précises.

DR. JOHN BARRETT:

Absolutely. I apologize for having not...

THE COMMISSIONER ZAYED :

We mentioned this quickly earlier. On page 8... In fact, there are several sections to your brief. RHEM Technologies, Mr. Rhéaume's presentation, I think?

You indicate on page 8, last paragraph:

An evaluation based on a real follow-up data would have shown that the exposure for the public living close to nuclear facilities is documented with precision.

I was surprised by this. Of course, the CNSC provided us with information and a lot of data, but never in a very specific way or with precision, and that is why we would like to carry out a larger study in order to have specific information.

Mais, vous, quand vous avez mis des documents... que c'était déjà documenté avec précision, à quel document vous faites référence?

M. MICHEL R. RHÉAUME :

Monsieur le commissaire, on faisait référence au document de la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour laquelle vous dites qu'on n'avait pas suffisamment de précisions dans leur document.

Nous, on a regardé les rapports des dernières années, autour des sites en Saskatchewan et ils démontraient, dans plusieurs de leurs tableaux, des résultats qui démontraient un contrôle strict, par exemple, de tous les effluents, de toutes les doses qui pourraient être prises par la population.

Alors, nous, pour nous, après cette évaluation, on a trouvé qu'on avait quand même fait une évaluation. Peut-être pas aussi précise que vous l'auriez souhaité, mais suffisamment importante pour démontrer qu'on est bien en bas des limites de doses permises pour la population.

LE COMMISSAIRE ZAYED:

Quand vous faites référence, c'est peut-être là où je me suis dit, il y a peut-être une confusion qui me mélange, moi, personnellement. Vous dites « autour des installations nucléaires », est-ce que c'était spécifiquement des mines d'uranium ou des centrales nucléaires?

But, here, you say "documented with precision"; what document are you referring to?

Mr. MICHEL R. RHÉAUME:

The CNSC document for which you say it is not specific enough.

We looked at the reports of the last few years, the reports related to Saskatchewan and they were showing in the different tables that there was a strict control of all effluents, for example, and all measures taken to limit the exposure of the public.

So we thought that our assessment was maybe not as precise as you would have wished for, but we thought that it shown a very low limit of exposure.

THE COMMISSIONER ZAYED:

Well, maybe there is some confusion. You talk about surrounding, the public living close to facilities. Were you talking about mines?

M. MICHEL R. RHÉAUME :

On avait, on a passé à travers des documents qui ont montré des résultats dans les usines de traitement de l'uranium pour produire éventuellement le combustible et aussi autour des mines d'uranium de la Saskatchewan. Alors, ces résultats-là ont démontré très clairement que les niveaux de rejets, les niveaux de contrôle mis en place permettaient de maintenir les doses au public autour de ces installations-là bien inférieures à 1 millisievert.

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Je présume aussi qu'il y a une petite coquille qui s'est glissée, quand vous faites référence « parmi les onze études épidémiologiques réalisées par l'INSPQ », c'est bel et bien « retenues par l'INSPQ », c'est bien ça?

M. MICHEL R. RHÉAUME :

Bien sûr.

LE COMMISSAIRE ZAYED :

D'accord. Je voulais juste m'en assurer, parce que je me suis dit, ils ne peuvent pas avoir réalisé onze études.

Vers la toute fin, à la page 28 de 32, premier paragraphe. Vous indiquez que :

« Il est important de noter que c'est la présence de minerai riche en uranium sous la résidence qui cause des concentrations

Mr. MICHEL R. RHÉAUME:

Well, we looked at the different documents and they were talking about uranium mills and also uranium mines in Saskatchewan. So the studies showed very clearly that the control measures enable the operator to maintain levels really lower than 1 millisievert.

THE COMMISSIONER ZAYED:

I presume that there's a small mistake. You mention "eleven epidemiological studies carried out". They were not carried out by the Institute but they were considered or examined.

Mr. MICHEL R. RHÉAUME:

Yes.

THE COMMISSIONER ZAYED:

Yes, that's what I thought. They were simply considered by the INSPQ.

And towards the end, on page 28, first paragraph, you indicate:

It is important to note that uranium rich deposits under a residence, so there are high levels of radon. Whether the deposit is

élevées de radon dans les résidences; que le gisement soit exploité ou non n'influence pas de façon significative l'exposition de la population avoisinante par l'intermédiaire du radon dans l'air extérieur. »

Je voulais juste être sûr : pour vous, le minerai pris dans un bloc, dans un gisement ou le minerai broyé, ça ne change rien à la donne?

DR MICHEL PLANTE :

C'est-à-dire que, évidemment, une fois, et si on imagine que le minerai est sorti à l'extérieur, qu'il est empilé, comme ça s'est déjà fait dans le passé, sans aucune protection, là, on peut se ramasser avec des concentrations de radon locales beaucoup plus élevées, effectivement, que l'état ambiant naturel à l'extérieur, ça va de soi. C'est sur le site minier. Et sans être un spécialiste du tout de la question, je sais qu'il y a des pratiques qui ont été acquises par l'industrie minière pour limiter cet – vous avez lu ça? – limiter cet effet-là.

Et selon les documents de la Commission de contrôle et les suivis de la Saskatchewan, ce qu'on note c'est qu'à la périphérie du site minier, donc on pourrait retrouver des gens ou des gens qui vivent là, on est de l'ordre de 1 à 20 becquerels par mètre cube, ce qui est tout à fait typique de l'air extérieur, ce qu'on retrouve dans l'air extérieur un peu partout. Donc, oui, sur le site, ça peut être plus élevé, mais à l'extérieur du site, c'est plutôt 1 à 20.

developed or not, it does not have a significant effect on the surrounding population insofar as exposure to radon.

For you, there's no difference between the ore as such or the crushed ore?

DR. MICHEL PLANTE:

Well, if it is outside and if there's no protection, of course, local radon concentration could be much higher than at the natural state. Without being a specialist, I know that the mining industry took measures in order to limit that effect.

And if you look at what was monitored in Saskatchewan around the mine, it is 1 to 20 Becquerels per cubic meter. This is very close to the natural state. So, it is 1 to 20.

Vous parliez de la contribution de l'air extérieur pour avoir à l'intérieur des maisons. Je pourrais vous montrer, si c'est possible une...

LE COMMISSAIRE ZAYED :

En fait, je n'ai pas abordé ce point-là. Si vous

DR MICHEL PLANTE :

O.K., je croyais que vous parliez de... Mais, il y a quelque chose qui, je pense, une information qui vous intéresserait, probablement.

Il y a eu, vous le savez, une mine qui a été exploitée près d'Oka, qui n'était pas une mine d'uranium, mais qui était riche en uranium et ça a été abandonné, et les gens se sont installés, ils ont construit des maisons, ils se sont approchés progressivement – je parle trop vite. Ils se sont approchés progressivement du gisement. Ce qui a fait qu'à la fin des années 90, on s'est aperçu que les taux de radon dans ces résidences-là étaient extrêmement élevés. C'était des records, c'était vraiment extrêmement élevé.

J'ai participé, avec des gens de la Santé publique, de la Direction de la santé publique des Laurentides, avec les gens de la Ville à évaluer et gérer au mieux cette situation-là, empêcher ou aider les citoyens qui avaient ces maisons-là.

You talked about the contribution of the air coming from outside...

THE COMMISSIONER ZAYED:

No, no, I did not mention that aspect.

DR. MICHEL PLANTE:

Well, I think you would be interested in this.

As you know, a mine was developed or operated near Oka. It was abandoned and people settled in the area. They built houses and they came very close to the deposits and at the end of the '90's, it was noted that the level of radon was very high in those houses.

I took part in that assessment in order to try and control the situation for those people.

La Santé publique a travaillé beaucoup sur ce cas-là. Il est intéressant, et il y a un rapport qui a été publié de 1998, qui est derrière, dans les références que je vous ai citées.

Si vous allez voir dans le rapport, vous allez trouver, ils ont mesuré dans chacune des résidences d'un secteur tout près du gisement qui n'était plus en activité. Et il y a des maisons, une à côté de l'autre, où vous avez des milliers de becquerels par mètre cube dans une, 20 dans la maison voisine. Et sur la même rue, vous avez ces disparités-là extrêmement importantes.

Donc, clairement, ce n'est pas l'air extérieur qui fait ça. D'ailleurs, dans l'air extérieur c'est relativement bas. C'est vraiment les caractéristiques très locales, sous la maison qui permettent au gaz de s'échapper, à la maison et aux fissures de s'insérer et de se concentrer dans la maison.

Je dis : que la mine soit exploitée ou pas, parce qu'effectivement, les gens qui habitent près d'un site, d'un gisement, disons-le comme ça, ils ont des chances d'avoir effectivement du radon plus élevé. Mais la contribution de l'air extérieur ne m'apparaît vraiment pas significative. C'est assez bien démontré, je vais peut-être juste passer – si c'est possible de montrer ces deux acétates-là?

La première, pour illustrer ce que je viens de vous parler; ça, c'est le site d'Oka.

Public Health worked on this file and a report was published in 1998.

And if you read that report, for each house close to the deposit, measurements were taken and in one house you would find 1,000 millisieverts and the other 20. So, there were great differences from one house to the other.

So this depended on what was happening under the house.

People who live close by, of course, there's a risk of a higher radon level, but the contribution of exterior air is not really significant.

This is where the Oka site.

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Je vous ouvre juste une parenthèse pour vous informer, Docteur Plante, que j'avais présidé une Commission d'enquête pour la mine de niobium à Oka, donc, je suis très au courant du dossier, mais vous pouvez le présenter quand même pour l'auditoire.

DR MICHEL PLANTE :

Oui, vous allez d'ailleurs me confirmer un doute que j'avais, si vous connaissez bien le site. Il n'y a pas de moyen de le voir.

LE PRÉSIDENT:

Il est trop modeste. C'est même deux enquêtes qu'il a présidées.

DR MICHEL PLANTE :

Ça s'en vient, c'est là. Pour la projeter ... C'était une mine de niobium, si je me souviens bien, celle-ci.

Bon, voilà. C'est une vue aérienne et vous pouvez me confirmer, à moins que je me trompe, mais c'était le site minier que j'ai entouré en rouge, et les gens qui habitent le secteur, vous voyez que les maisons sont approchées considérablement.

Sur la diapo suivante, on va voir les mesures dans chacune... on ne le voit pas? Et voilà. Dans chacune des maisons ou à peu près de ces rues-là, en rouge, c'est au-delà de 800 becquerels par mètre cube, élevé. En jaune, 150 à 80, en vert 150.

THE COMMISSIONER ZAYED:

I would like to tell you, Doctor Plante, that I had chaired an Investigation Commission for the Oka mine, so I'm totally aware of the file.

DR. MICHEL PLANTE:

Yes, and you will confirm a doubt I had if you are very familiar with the site.

THE PRESIDENT:

He is too modest. He chaired two investigations.

DR. MICHEL PLANTE:

It was a niobium mine, if my memory serves me right.

So, it's an aerial view and unless I'm mistaken, it is the mining site that is circled in red. People who live in the sector, you see that the houses are very close, one to the other.

On the following slide, we will see the measures. We cannot see it? Oh, there it is. In each and every one of the houses of these streets, in red it's beyond 800 Becquerels by cubic meter; in yellow, 150 to 80 and lower.

Vous voyez ici, une maison en particulier où on a eu, c'était le cas le plus élevé, 10 000 becquerels par mètre cube. La maison qui est juste à côté, on avait 18 becquerels par mètre cube.

Donc, c'est vraiment les conditions microlocales qui conduisent à ça. On voit que si c'était l'air extérieur, on aurait des concentrations beaucoup plus uniformes dans cette région-là. Voilà. Ça vous rappelle des souvenirs?

LE PRÉSIDENT :

Alors, je vais passer la parole à ma collègue.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Bonjour messieurs. Cette nuance, l'hétérogénéité qu'on rencontre dans la géologie locale, ce n'est pas l'homogénéité qu'on rencontre dans un tailings où dans un site d'accumulation de roches qu'on considère stériles minéralisées, stériles non minéralisées. Donc, on est dans un autre ordre d'idée.

J'aurai simplement deux questions concernant l'analyse technique que vous avez faite du rapport DIVEX. Elles sont assez précises.

La première, vous avez fait la revue du tableau des différents gites ou projets d'exploration avancés qui avaient été présentés et en avez retiré les projets qui

You see that we have here 10,000 Becquerels per cubic meter. And the house just beside, you had 18 Becquerels by cubic meter.

So we have very local specific rates. If we were dealing with outdoor air, we would find more homogeneous concentrations in this particular region. This reminds you memories?

THE PRESIDENT:

I will now give the floor to my colleague.

THE COMMISSIONER GOYER:

Good afternoon, gentlemen. Well the heterogeneity that we find in the local – it's not the same thing as what can be found in the tailings or in the site where there is an accumulation of waste rock, mineralized or not mineralized. So, we are now dealing with something else.

I would like to ask two questions concerning the technical analyses you conducted of the DIVEX Report. They are quite specific.

The first one: you did the review of the various deposits or advanced exploitation project and you had withdrew the projects of uranium that would be only a contaminant and

concernaient l'uranium qui ne serait qu'un contaminant et non pas un coproduit exploitable, ce qui a donné un tableau où il y a pas mal moins d'indices.

Dans ce tableau-là, est-ce que vous avez retenu ceux qui avaient fait l'objet d'une étude de faisabilité économique ou d'une analyse qu'on dit de type NI 43-101, donc une capacité économique ou vous n'avez gardé que ceux qui n'étaient qu'uranifères sans égard à leur valeur économique?

M. MICHEL R. RHÉAUME :

Malheureusement, Madame la commissaire, notre géologue qui devait être avec nous aujourd'hui est à l'extérieur du pays, ça n'a pas adonné. Alors, évidemment, cette évaluation-là a été faite par notre géologue et je vais prendre en délibéré cette question pour pouvoir vous répondre par écrit, si vous me permettez.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Alors, je vais quand même soulever quelques autres questions que vous pourrez peut-être, à ce moment-là, adresser à votre équipe en complément.

Vous dites en page 22 qu'à la lumière du recensement de cette géologie, le Québec a un potentiel réel. Là, je vais essayer de retrouver la page 22 de 30 de l'annexe du PR3. Alors, vous dites : « Le Québec deviendra de plus en plus compétitif sur le plan mondial pour ces types de gisement dont la description a été faite au préalable. »

not an exploitable co-product, which gave us another table.

In this particular table, did you retain those who had been the object of an economic feasibility study? Or a 43-101 study, economic capacity, or you kept the ones that had no economic value?

Mr. MICHEL R. RHÉAUME:

Unfortunately, our geologist who was supposed to be with us today is outside of the country. So, obviously, this evaluation was done by our geologist. And I will take this question under advisement, if you allow me to give you the answer in a written form.

THE COMMISSIONER GOYER:

I would like to raise some other questions that you might be able to ask your team.

On page 22, you say that in the light of the survey of this geology, that Québec has a real potential. I will try to find the page in question. It's page 22 of PR3. So you state that Québec will become increasingly competitive on the world basis for this type of deposits.

Et là, la question c'était : pourquoi? Et je vais vous dire dans quel sens qu'on vous pose cette question-là. C'est que si on regarde les bilans de ressources raisonnablement assurées de l'AIEA pour 2014, on est à plus de 4 millions de tonnes de disponibles à une économie des coûts actuellement sur le marché ou aux catégories au-dessus.

Si on ajoute à cela les ressources indiquées à des coûts supérieurs, on a 7 millions de tonnes, ce qui donne une possibilité de 50 à 70 ans de disponibilité en uranium.

Alors, la question c'est : compétitif, oui? Pourquoi? Et sur quel horizon de temps? Parce qu'on n'a pas l'analyse de coûts pour les... il reste 14 ou 15 sites possibles, sur ce tableau, et on ne connaît pas, à part Matoush, le coût de revient. Donc, c'est quoi cette compétitivité-là? Est-ce qu'il y aurait possibilité d'une analyse dans le temps, à quel moment le Québec pourrait devenir si intéressant?

M. MICHEL R. RHÉAUME :

Je prends bien note de cette question. J'imagine qu'on pourra avoir officiellement le verbatim de cette question-là pour pouvoir vous répondre directement.

LA COMMISSAIRE GOYER :

D'accord. Puis la dernière question c'est : dans la section principale du rapport, vous avez indiqué, Monsieur Barrett, qu'il y a au

And the question was: why? I will tell you why I ask this question. Because if we look at the potential resources for 2014, we've reached more than 4 million tons available with costs on the market quite high.

If we add the indicated resources at higher costs, we have 7 million tons with give us a possibility of 50 to 70 years of potential for uranium.

So, competitive, yes, but why and for how many years? Because we don't have the cost analysis for the 14 or 15 possible sites on this table. And we don't see here the basic cost. So could you give us an analysis over time as to when these deposits could become so interesting for Québec?

Mr. MICHEL R. RHÉAUME:

I would like to come back to your first question. I think that we need the verbatim of this question to be able to give you a specific answer.

THE COMMISSIONER GOYER:

The last question: in the main section of the report, you said, Mr. Barrett, that there are at least two groups in Saskatchewan that are

moins deux groupes en Saskatchewan qui sont appelés à participer au suivi environnemental, au suivi socioéconomique, poser des questions à l'industrie minière, vous les avez nommées – j'essaie de retrouver mes notes... en tout cas.

Dans ces deux cas-là, ce que je voulais savoir c'est est-ce que les gens qui sont nommés-là ont accès à l'information directement venant des mines pour pouvoir analyser ces informations-là ou est-ce qu'elles font simplement des recommandations sur la base de préoccupations ou de ce qu'elles entendent dans le milieu?

Je veux dire, est-ce que c'est un suivi environnemental où on a accès à toute l'information des minières ou les minières ne donnent l'information qu'agrégée ou résumée?

Comment fonctionne l'accès à l'information pour les groupes qui sont du milieu, en Saskatchewan, là, que ce soit la Athabasca Environnemental... je ne me souviens plus du nom exactement. Puis il y a le groupe environnemental du nord de la Saskatchewan. À quel genre d'information ils ont accès?

DR JOHN BARRETT :

Merci beaucoup pour cette question. C'est une question qui exigera aussi un suivi de notre part parce que c'est une question qui comporte plusieurs aspects et je pense que

called upon to take part in the socioeconomic environmental monitoring – I'm trying to get back to my notes.

In these two particular cases, I would like to know whether the people who have been appointed there have access to information directly coming from the mine to be able to analyse this information or are they making recommendations only on the basis of concerns or what they hear in the milieu?

Is it an environmental monitoring whereby all the information is accessible?

How does access to information work for the groups who come from the community in Saskatchewan, whether it is Athabasca Environmental, I don't really remember the name. And there's also the Northern Saskatchewan group as well. What type of information do they have access to?

DR. JOHN BARRETT:

Thank you very much for the question, and it is a question which will also require further follow-up because it has some dimensions to it that I think you want specificity in your question,

vous voulez des précisions à votre question et nous devons vous revenir à ce sujet-là.

Je pense que ce qui est le plus important que j'ai appris de mes visites aux sites miniers en Saskatchewan, c'est que l'industrie là-bas s'est engagée à mettre en place un processus qui implique et respecte les langues traditionnelles des Premières Nations qui y vivent. Non pas seulement pour les employés, non pas seulement pour la formation et l'éducation de ces gens, de ces travailleurs autochtones, mais il s'agit de vérifier que les effluents ou des contaminants où les impacts environnementaux ne dépassent pas les limites qui ont été bien décrites et bien expliquées.

En ce qui me concerne, il y a des équipes qui s'occupent de cela et elles sont composées aussi essentiellement des gens qui viennent des collectivités autochtones. Et on comprend qu'il faut qu'il y ait une compréhension et s'il y a lieu des changements, s'il y a eu des omissions, il faut que ces collectivités soient rassurées qu'elles font partie du processus.

Des mécanismes de participation, eh bien, là, il faudra que je vous revienne là-dessus. Mais ce qui m'a impressionné, étant donné que je viens de l'extérieur de l'industrie, ça ne fait pas trente ans que je suis dans cette industrie, mais j'ai vu que ce type de reconnaissance des collectivités locales est là. Vous avez parlé, en fait, de limites techniques qui existent, qui doivent être surveillées autour des sites et il y a deux kilomètres pour ce qui est des effluents.

and we will need to actually address that and come back to you.

But I think the most important thing that I've learned from my visits to the mines in Saskatchewan is that the industry there has embarked upon a real engagement, a process which involves and respects the traditional language of the Northern people and the First Nations who are there. Not only in the work force, not only in the training of the work force and the educational opportunities, but in this part of verifying that the effluents or any contamination or environmental impacts are not exceeding the limits which have been well described and well explained.

And as far as I know, there are teams that go out and do that and they are composed also of very much the people of the land. And there is that recognition that who best to understand and see if there have been any changes anything that has been missed, any possibilities and to be reassured they are also part of that.

Now, the actual mechanism of consultation or mechanism of engagement, I may have to find out and explain, but what has impressed me coming at the industry from outside – I'm not, you know, I'm not 30 years in the industry, but I see that this type of recognition. You said there're very important technical and research limits; you monitor around the mine sites and as well as two kilometers away for any water effluents.

Alors, il s'agit de voir, lorsqu'on est près de la mine, ce qui se passe du côté des impacts environnementaux qu'il s'agisse de l'air ou des poissons.

Mais vous devez vous engager aussi de prendre en compte les préoccupations des gens qui vivent là, leur permettre de dire ce qu'il faut faire de plus. C'est ce type de participation que nous prenons en compte.

LA COMMISSAIRE GOYER:

Ce qui serait important, c'est d'avoir une information de première main, venant de ces associations-là et non pas venant de la CCSN ou d'un autre organisme, à savoir comment ces organisations-là vivent cette réalité-là et comment... si elles sont satisfaites du mécanisme.

DR JOHN BARRETT :

Ça, c'est un excellent commentaire. Je vais faire en sorte que quelques-uns des membres qui sont dans l'industrie puissent trouver une réponse. Parce que nous avons essayé, par le biais de notre Association, d'encourager... parce que ceci, en fait, c'est ce que j'ai essayé de dire pour le Québec. Les gens du Québec, la commission, les gens qui vivent sur les territoires au Québec doivent être impliqués.

Mais, il y a des informations très utiles qui peuvent être obtenues en parlant avec les gens. En fait, les Cris du nord de la Saskatchewan ont été impliqués et si je pouvais claquer des doigts, j'en ferais venir

So, you're trying to see, as close as possible to any mine sites, is there's anything happening who can affect the soil, the air, the fish, etc.

But you would also have the engagement of people who know the land, live there, who are able to say if there's anything that's off or needs further -- so it's that type of engagement. But I will find elaboration for you.

THE COMMISSIONER GOYER :

What would be important would be to have firsthand information coming from these associations and not coming from the CNSC or organizations. I would like to know how these organizations experience this reality and whether they are satisfy with this mechanism.

DR. JOHN BARRETT:

And that is a very good point. I will undertake to see whether one of our members or a couple of our members who are in the mining industry would be able to facilitate that. Because our Association has tried to encourage, but very respectfully, because we know this is entirely the decision point, as I try to make of Québec, the people of Québec, the government, the Commission, the people who live in the Territory, etc.

But, there are some very useful information that can be obtained by talking with the people, in fact, the Northern Cree of Saskatchewan who have been involved. And if I could sort of snap my fingers, I would bring

quelques-uns ici qui pourraient répondre exactement à la question que vous venez de poser, la participation au processus.

Cette participation est tout à fait là, elle est bien réelle, et on peut tirer des conclusions de leur participation. Je vais m'occuper, en fait, de faire en sorte que vous puissiez entendre ces gens-là.

LE PRÉSIDENT :

Pour continuer un peu dans la même veine, à la page 9 de votre rapport, vous dites que Cameco a beaucoup appris sur le savoir autochtone et la façon de protéger les utilisations ancestrales du territoire.

Est-ce que vous pouvez nous préciser, qu'est-ce que Cameco a appris et si cette expérience est transposable à d'autres communautés, comme ici, au Québec?

DR JOHN BARRETT :

Encore une fois, pour les détails, il faudra que je vous revienne parce que, effectivement, tout ceci est très pertinent. J'ai vu et différents groupes m'ont dit qu'ils vont sur le territoire pour faire du suivi de première main. Et je pense que là encore, vous aimeriez avoir des précisions quant à savoir comment cela est fait exactement.

Cependant, c'est quelque chose qu'il faut souligner, à savoir qu'au cours des 40 dernières années, l'industrie minière, notamment en Saskatchewan, surtout, s'est grandement améliorée. À tel point que j'ai vu

some of them here now to say exactly what you asked, to talk about the engagements.

I think it is quite deep and quite real; it's authentic. And there can be something that can be drawn from that, but I will definitely do that. Maybe we can facilitate that.

THE PRESIDENT:

Now, to go on with this, on page 9 of your report, you say that Cameco has learned quite a lot on the aboriginal tradition and knew how to use the ancestral knowledge from the communities.

Could you tell me what Cameco learned exactly and whether this experience can be transferred to other communities, like the ones we have in Québec?

DR. JOHN BARRETT:

Again, the detail I will want to supply to you, because it gets right to very pertinent areas, I've seen and been told about by different groups that go out on to the land and in the area to really do that hands on monitoring. I think you will want to know some more specifics on how that's done.

But it is a point though that needs to be underlined, that in the last 40 years, the mining industry, largely in Saskatchewan, has improved by leaps and bounds such that I have seen this internationally in my experience that

ceci à l'échelle internationale, dans mon expérience, que la représentation chimique, et aussi que l'industrie minière canadienne met en place des pratiques exemplaires dont les autres veulent s'inspirer.

Dans les statistiques, on voit par exemple que pour la santé et la sécurité au travail, qu'il y a moins d'accidents parce que l'industrie est extrêmement bien règlementée.

Moi, d'après ce que j'ai lu, l'industrie en Saskatchewan est très bien règlementée et ça se fait pour le traitement des matériaux. Et si on compare ceci à d'autres mines, pas des mines d'uranium, mais d'autres mines, les mines de fer ou les métaux précieux, etc.

Les normes des mines d'uranium pour ce qui de protéger l'environnement et de contrôler les effluents sont très élevés dans ce document. Par conséquent, les normes sont très, très hautes, de sorte que même s'il devait y avoir un léger dépassement par rapport aux limites fixées par la Commission canadienne de sûreté nucléaire, parce que ça, c'est l'objectif, alors on leur dit de rabaisser, en fait, cette limite.

Et dans certains cas où il y a eu un dépassement, en fait, on a abaissé la limite. Alors, ici on parle de normes très élevées et l'industrie est très respectée ici. C'est pour ça que lorsqu'on parle des programmes de formation, l'emploi, etc., d'après ce que j'ai vu, c'est très bien, mais pour ce qui est des détails,

the Cameco representation, and Ariva too, of the Canadian mining industry is regarded as the source of best practices that others are trying to learn.

And when you see that such statistic says, for example: in occupational health and safety, there are fewer injuries because this is such a well regulated and highly regulated industry.

There are fewer injuries in the mines than there are, I read, in the Government of Saskatchewan's own public service and in other industries and in the treatment of different hazardous materials and in comparison with other mines, non-uranium mines but other mines, in iron mines or precious metals or rare metals.

The standards of the uranium mines in controlling the effluents and protecting the environment are far higher and it is documented. So there is a very high standard where even if there is a slight move above an accepted imposed level by the CSNC, by the Commission that this is the level that has to be attained, they are immediately called on it and told: work harder and get that limit under control.

And in one or two cases, where that has happened, they have brought it back down. So, when you look at this, sort of *grosso modo*, you see that there is a source of excellent reputation of high standard and it is for that that when they speak about the employment diversity and the training programs, from what I've seen, it is authentic, but the detail I want to

je vous reviendrai et je m'engage à vous revenir.

LE PRÉSIDENT :

Dans votre présentation, Mr. Barrett, vous avez dit que les résidus, on pouvait les stocker sécuritairement pendant des milliers d'années.

Pendant les audiences, à peu près tous les experts techniques qui sont passés devant nous, nous ont dit qu'il n'y a aucun moyen présentement, en ingénierie contemporaine, de donner une garantie supérieure à un siècle.

Comment vous, pensez-vous trouver des solutions valables sur des milliers d'années, alors qu'on nous dit que les ingénieurs ne peuvent garantir au maximum plus de 100 ans?

DR JOHN BARRETT :

Il s'agit là d'une question très importante. La façon de l'approcher, ce n'est pas de penser à des milliers d'années. L'objectif est de faire en sorte qu'il y ait le moins de risque possible pour les effluents, en fait, qui pourraient contaminer le sol ou autre chose. En Saskatchewan, il y a deux installations de résidus ou de stockage de résidus, et vous pouvez aller en fait sur le site de la CCSN, vous pouvez voir comment ces installations fonctionnent.

provide you with that. And I undertake to do that.

THE PRESIDENT:

In your presentation, Mr. Barrett, you said that the tailings well could be stocked or stored safely during thousands of years.

During the hearings, almost all the technical experts who came before us told us that there is absolutely no means in engineering to give a higher guarantee or safeguard than one century.

How do you think you will be able to find solutions that would be valid over a million of years when we're told that engineers cannot give guarantees of safeguards for more than a century?

DR. JOHN BARRETT:

This is a very important question. I think the way to look at it is not to see that today one engineer has something that is good for a thousand years or ten thousand years but that the goal is to engineer the least possible risk of any type of flow into groundwater, any type of escape or effluent from the two – in Saskatchewan, there are two tailings waste, tailings management facilities as you probably know, and the engineering and the design of that, you can see that at the Website of the Canadian Nuclear Safety Commission, of how it's layered and how it's proposed and how it works.

Une partie de l'industrie, et ça c'est un autre aspect très important qu'on a essayé de soulever dans notre mémoire, c'est qu'il y a des garanties financières qui sont exigées. Alors, les compagnies minières doivent investir beaucoup d'argent en amont, beaucoup d'argent, avant même qu'elles obtiennent le permis. Et ces garanties financières sont pour couvrir la construction du site : l'arpentage, l'octroi de permis, l'exploitation, etc. Mais ce qui est le plus important, le déclassement; lorsqu'il arrive à la fin, il faut réhabiliter le site, leur remettre en état et ceci se fait sous surveillance continue.

Il y a un moment où cela est de compétence provinciale, à la fin de la période de remise en état, mais il y a une réhabilitation qui se fait en continu. Je pense qu'il y a des inspections tous les cinq ans. Ça, c'est après qu'on a terminé les opérations, qu'il y ait eu déclassement et que le terrain a été pratiquement entièrement remis en état et qu'il est revenu à son état original.

Pour répondre à votre question, c'est ce suivi continu qui va nous assurer que tout d'abord l'ingénierie de l'établissement ou des installations fonctionnent selon les règles de l'art et si on devait identifier des lacunes ou des faiblesses, nous allons les repérer.

Alors, au lieu d'essayer de viser l'idéal, il s'agit de prévoir un horizon qui soit le plus loin possible, mais continuer à surveiller la situation et continuer à faire des vérifications. C'est ça qui est important.

But that part of the industry, which is another important aspect we try to raise in our memoire, is that there are financial guarantees that are required. So the mining companies have to put up a lot of money in advance. A lot of money before they even get the licence. And those financial guarantees are to cover the construction of the site, the survey, the licensing, the operation, but most importantly the decommissioning, when it comes to an end, the remediation of the site and the continued monitoring to provide that support.

There is a point at which it comes under provincial jurisdiction at the end of the remediation period, but that there is continual remediation. I think it's every five years there is another inspection. This is after the mine is finished, decommissioned, remediated, brought back to the state that is most acceptable and close to its original form.

And so, to answer the question, I think is this continual monitoring which will assure one that first of all, the engineering of the facility is working as it should and should there be detection of some weaknesses, responses will be made to shore that up.

So rather than get it right today forever, it's more like get it right for a view to as long as possible, but keep monitoring and upgrading it as technologies and it's also verification. It's this verification side.

Je ne veux pas être présomptueux, mais je pense que grâce à la participation des collectivités locales, nous allons y arriver. Nous comptons sur elle, en fait, pour identifier les problèmes s'il devait y en avoir. Et les communautés jouent un rôle très important pour ce qui est de l'inspection et de la vérification. Et ceci devrait rassurer tout un chacun.

LE PRÉSIDENT :

Merci. Cette question en soulève une autre. Vous dites : une fois qu'on a rendu le site à la province, il faut quand même continuer à faire des suivis. Si on fait des suivis, c'est parce qu'il y a quand même des risques.

À ce moment-là se pose une question. C'est que tous les argents mis de côté jusqu'à présent vont jusqu'au seuil du retour à la province. C'est l'argent qui – là, la question est de savoir après, là, après 50-60 ans, disons de suivis par la CCSN, parce qu'ils nous ont dit que ça allait être très long, comment faire en sorte que ça ne soit pas la prochaine génération qui soit obligée de payer pour les suivis et, s'il y a un problème, de payer pour?

On est parfois surpris de l'ampleur des risques ou des dégâts environnementaux, c'est rarement des petits montants. Alors, pour l'instant, il n'y a pas d'outils financiers de ce côté-là. Nous, en audience, ça nous a été souligné à répétition qu'une fois l'abandon du site déclaré, il faudrait qu'il y ait quelque chose. Qu'est-ce que vous voyez pour

And again, I think that, I don't want to be presumptuous, but I think that very much with the engagement of the local community, there is a very important role for them, because they will know best if there's anything that is happening. And so, they are a very important part of the verification, continuation, and that engagement would provide, I think, a lot of assurance for all.

THE PRESIDENT:

Thank you very much. This question brings another one. You said once the site will have been given back to the province, we still have to do some monitoring. If you talk about monitoring the site, it means that there are still risks.

So all the money set aside up to now go until the site is given back to the province. So I would like to know after that, after 50 years of monitoring done by the CNSC – because they told us it would be very long – how can we avoid that the next generation will not have to pay for the monitoring? And if there is a problem, they will have to pay for it.

Often times, we are disrupted by the costs of things that have to be corrected. In our hearings, it was repeatedly said to us that once the site has been abandoned, something will have to be done. What do you provide to the public? Here in Québec, the Sustainable Development Act forces us to take into account the trans-generational aspect.

sécuriser le public? Et ici, au Québec, la *Loi sur le développement durable* nous oblige à considérer l'aspect transgénérationnel.

Alors, comment protéger la prochaine génération pour des profits qui sont faits aujourd'hui et dont les bénéficiaires, évidemment, vont être fort absents dans 200 ans? Alors, ça pose cette question.

DR JOHN BARRETT :

Une autre excellente question, parce que ceci m'amène à aborder la question des ressources naturelles de façon plus vaste et pas seulement de l'uranium. Oui, la question des générations à venir : comment assurer que lorsqu'on extrait un métal du sol, comme j'ai dit dans mon mémoire – il faut bien dire que cet élément ou ce métal qu'on appelle l'uranium sauve des vies, en fait.

Oui, il pose des risques que l'on connaît bien et qui peuvent être atténués. Mais pour tous les gens en fait qui ont des traitements pour le cancer ou qui doivent suivre des traitements reliés au cancer, eh bien, ces gens-là vont bénéficier de techniques qui viennent de l'industrie nucléaire et de la technologie nucléaire

Même chose pour la stérilisation des aliments, etc. Si vous voulez revenir à l'émission des gaz de serre, si on regarde le travail qui a été réalisé au Pérou lorsqu'on a parlé du changement climatique, nous avons quelques technologies que nous pouvons utiliser.

How can we protect the future generations for profits that we will get today but that will be absent in many years, in hundreds of years?

DR. JOHN BARRETT:

Another very good question because this takes my mind into natural resources more broadly and not just uranium; it is the question of the next generation and so forth. How do you insure that in extraction of a metal from the ground which – as I say in my memoir, I think what needs to be underlined is this metal, the element called uranium actually brings health.

People overlook it, they think it's a danger. It has risks that are well known and can be mitigated and dealt with. But it brings, for all those people who are taking cancer treatments or have any type of medical examination and therapies involving cancer, they will be using techniques and material that come from nuclear technology in nuclear industry.

And similarly, food sterilisation and – and if you want to come back to greenhouse gas emissions, the work that is being done more recently in Peru on trying to deal with climate change, we have a couple of technologies at hand today that we can use.

Alors, l'hydroélectricité; au Québec, il y en a beaucoup, c'est une énergie propre et l'or bleu aussi est propre. Réponse à votre question : comment pouvons-nous maintenant demander à l'industrie ou adopter des lois? Bon, on peut faire preuve d'imagination. Mais il faut qu'il y ait, en fait, un fonds, une fiducie établie, avec de bons pare-feu qui vont fournir et croître avec les bons investissements, mais vont fournir un bon coussin financier. C'est de ça que vous parlez, pour la prochaine génération.

Personnellement, je pense qu'il s'agit là de quelque chose de très important pour les autres ressources naturelles que l'on extrait aujourd'hui. Cela nous a apporté des profits, mais on ne peut pas, nous, dépenser tous ces profits. Il faut en laisser pour la génération à venir.

Il y a certainement des idées, des programmes ou d'autres mécanismes dans d'autres provinces que le Québec qui existent, mais on essaie de mettre de côté de l'argent, en fait, pour les générations à venir.

LE PRÉSIDENT :

Pourrions-nous faire une différence entre ce que j'appelle économiser les profits pour les générations à venir ou prévoir une assurance pour les générations à venir?

Hydro is one and Québec is blessed with so much hydro. It is clean and the flow power is clean. It does not emit any emissions. So, here's the point to your question: how do you then today ask the industry or legislate – there can be some creativity, but to say there has to be a trust fund, there's to be a fund established with appropriate, I should say, firewall and barrier so it can be rated at the wrong time, that will provide -- and grow with the right investment, but will provide that financial guarantee or caution, I think you're talking about, to the next generation.

Myself, personally speaking, I think that's an important part, as I say, for other natural resources. What we extract today, we get some profits, but we can't take all the profits for this generation.

But I think that they're could be, there may already exist some schemes or ideas or programs in other parts in Québec, in other parts of the mining industry or other industry, I don't know, but that will require a set aside financially that goes beyond perhaps what is there in place now, for that very purpose you've mentioned.

THE PRESIDENT:

But could we make a difference with what I would call to spare profits with the next generation and give an extra long-term insurance to the next generation?

DR JOHN BARRETT :

Peut-être que les avantages ou les profits, oui, on peut les percevoir du point de vue strictement pécuniaire, un montant qu'on pourrait mettre de côté et on dirait : voici votre assurance, voici votre héritage si vous voulez, peu importe. Mais, peut-être qu'on devrait aussi voir ceci comme un investissement qui viendrait des mines et des redevances qui sont remises à la province et des impôts qui sont payés et des revenus qui sont versés aux gens qui y travaillent, dans ces mines.

Est-ce que on ne pourrait pas traduire ceci dans un investissement de la communauté pour améliorer le mode de vie, investir dans l'éducation et dans la formation aussi?

Alors, ça, c'est un investissement pour la génération à venir et on pourrait l'incorporer dans notre processus. Peut-être suis-je trop idéaliste?

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Je vais me permettre une dernière question parce qu'il y a d'autres personnes. Mais puisque vous parlez d'économie, comment se situe, pour vous, l'exploitation de l'uranium dans une conception de l'économie circulaire, qui est la nouvelle mode maintenant?

Avec tout l'avènement des emplois verts, avec le développement durable, il y a maintenant, depuis quelque temps, le concept d'économie circulaire qui est une économie

DR. JOHN BARRETT:

Perhaps the benefits, yes, you can look at them in terms of money, a set amount that could be put aside, and say: there, there is your insurance, there is your inheritance, if you will, whatever. But maybe you look at it -- also one should look at it as an investment that from the mining and from the royalties that come to the province, and from the taxes that are paid, and from the incomes that people working there are able to acquire.

Can we not translate that into investments in the community, upgrade of the community, improvements of the living standards, education and training?

That is also, rather than setting -- that's an investment in the next generations and that could be factored in to. I'm getting, maybe I'm idealistic at this point, but...

THE COMMISSIONER ZAYED:

Allow me another question. Since you're talking about economics, in your opinion, where does uranium exploitation situate itself in kind of circular exploitation?

With the advent of green jobs, sustainable development, for some time, now, we've seen the concept of a circular economy which is an economy that is based on the sustainable

qui s'inspire du développement durable qui favorise les emplois verts, qui favorise la réutilisation, qui favorise la diminution de l'utilisation et je voulais savoir, pour vous, comment vous situez l'exploitation de l'uranium dans ce cadre de l'économie circulaire.

DR JOHN BARRETT :

Pour ma part, j'y verrais deux aspects. Tout d'abord, à l'heure actuelle, l'uranium... bon, parlons de l'électricité et parlons de la production d'électricité et d'énergie nucléaire.

Dans certaines régions, je sais que ça n'est pas le cas au Québec et dans d'autres provinces, mais si on pense à l'Ontario, en tout temps, il y a jusqu'à 60 % de l'électricité qui est produite par les centrales nucléaires.

J'ai assisté à des réunions sur les technologies solaires des défenseurs de cette énergie et, personnellement, je suis tout à fait d'accord avec ce qu'ils essaient de faire, de trouver des sources d'énergie renouvelables qui peuvent utiliser le vent, le soleil, d'autres énergies comme ça.

Nous n'y sommes pas arrivés. Je ne sais pas comment on pourra, en fait, régler le problème de stockage d'énergie. Pour l'instant, l'énergie solaire compte pour très peu, pour ce qui est de nos exigences dans les pays développés.

Mais très simplement, pour arriver à ce stade dans 20 ou 30 ans, lorsque la

development that favors recycling, green jobs, reduction of use, etc., and I would like to know where you situate the development of uranium in this framework of circular economics.

DR. JOHN BARRETT:

Myself, I would look at it in two aspects. One is that at the moment, the uranium that is producing -- let's talk about electricity and nuclear energy and electricity generation.

In that, in some jurisdictions, I know it's not the case in Québec and other provinces, but if you think of Ontario, there is at any time 55 even up to 60 % of the electricity that is produced by nuclear power.

I have gone to meetings of solar panel and solar power advocates and technologists, and my discussion there is the following: I actually personally stand for what they're trying to do, to find renewable sources of energy that can utilize the sun, the wind, etc., these renewable energies.

We're not there yet. I don't know when we will solve the storage problem and the few other problems that are encountered. At the moment, these sources of energy produce a very small amount of the load and the requirement that we, as an industrialized advanced country, need.

So, very simply put there, to get to that stage in 20 years, 30 years, when the

proportion renouvelable de notre approvisionnement énergétique arrivera, et personnellement j'aimerais bien être là quand ça arrivera, il faut maintenir la qualité de notre mode de vie comme ce qu'elle est aujourd'hui.

En fait. Qui s'en occupe? En Ontario, c'est l'énergie nucléaire qui s'en occupe, alors que l'on parle d'énergies renouvelables, mais qui malheureusement ne sont pas en quantité suffisante pour nos exigences.

Comme vous pouvez le voir, dans l'exploitation de technologie nucléaire, il y a des idées qui sont très intéressantes du point de vue de la durabilité. L'une de ces idées, c'est comme j'ai dit plus tôt, c'est que cette technologie est une façon de combattre les gaz à effets de serre qui sont générés. Soyons francs, ces gaz nous viendront des pays comme l'Inde, la Chine qui cherchent à développer une classe moyenne, qui veut consommer et aura besoin de plus d'électricité. Ils vont utiliser tous les combustibles qui sont à leur disposition : le charbon, le bois, le gaz, alors tous ces combustibles fossiles.

Et si vous regardez les tableaux qui estiment où se rendra cette consommation, eh bien vous allez voir qu'elle atteint, en fait, des limites extraordinaires. L'énergie nucléaire est une façon de réduire cela.

renewable proportion of our energy supplies going up and down, and as I say, I personally would be quite happy to see that.

The question is who is caring the base load and keeping our quality and our standards of living as it is today, for today and tomorrow? Who is keeping the lights on? In Ontario, you can actually say that: nuclear power is keeping these lights on while we're talking about renewable energies that are here, yes, but not in sufficient quantity to be able to do that. So, its' a bridge.

The second part is that you see in the development of nuclear technology some ideas that are quite interesting from a sustainable point of view. One of them is that, as I mentioned earlier, this technology is a way of combatting the greenhouse gases that will come. And let's be frank, it will come from countries like India and China who are seeking to develop a middle class. The consumption and requirement for electricity is going up and up and they will use whatever fuels they can to get there. They will use wood if they have to, they will use coal, they will use gas, all these fossil fuels.

And when you look at the charts that estimate where that consumption will go, it goes way up to almost a frightening level. Nuclear technology is one way of pulling that down.

Alors, nous avons là une mesure d'atténuation. À l'avenir, il y a des conceptions de réacteurs qui pourront utiliser les rejets qui sont utilisés ou les déchets qui sont utilisés. Lorsqu'on utilise – les réacteurs avancés qui sont en cours de design maintenant pourront de plus en plus réduire les déchets émis. Alors, vous allez réduire ça à une période de radioactivité qui ne prévoit pas des milliers d'années, mais des centaines d'années.

Ce n'est pas une solution parfaite, mais je ne connais aucune technologie qui soit parfaite. Si vous pensez à l'empreinte environnementale, vous pensez par exemple à un parc d'éoliennes, l'effet sur les oiseaux ou sur l'habitat. Ça n'est pas parfait. Ça demande beaucoup d'hectares, ces parcs d'éoliennes.

Si vous regardez donc une centrale d'énergie nucléaire, c'est très petit et c'est très efficace. Tout dépend des priorités des gens.

Je suis optimiste pour l'avenir. Je pense que la technologie nucléaire et l'uranium nous permettront de produire moins de déchets radioactifs. Ces déchets, en fait, sont tout à fait contrôlés à l'heure actuelle, et il y en a très peu.

Et en même temps, nous avons une technologie qui contribue à notre qualité de vie en maints aspects, que ce soit l'électricité au Canada, pour l'Ontario. Nous avons aussi l'électricité à travers le monde qui est de plus

So, we have something that can help mitigate. But in the future, there are designs of reactors that can utilize the waste that is produced. When you put the uranium through once in a nuclear reactor, then it has a radioactivity afterwards as you know. The advanced reactors that are being under design and conceptualization now will increasingly be able to use that waste and reduce it. So you're reducing it to a period of radioactivity that is not measured in thousands and thousands of years, but hundreds of years and even less.

It's not a perfect solution, but I don't know any technology that is perfect. If you think of environmental footprint, you think of a wind farm – some people like them and some people don't. Or a solar farm, or the effects on birds or other fauna. It's not perfect. It takes up a lot of hectares.

You look at a nuclear power plant and it's very small and it produces huge amounts of -- so it depends here on what is the priority for people.

So, I am optimism for the future that nuclear technology and uranium will produce a less of a radioactive waste impact which is, by the way, very small in size and controlled highly and very safe.

At the same time, I think that we have a technology that is contributing to our quality of life in many dimensions, from electricity in Canada or Ontario, electricity in around the world where it is been consumed more and

en plus consommée et en même temps, cela a contribué au secteur manufacturier, à la médecine nucléaire et ainsi de suite.

Je vais conclure ici, mais il y a une statistique que j'aimerais mentionner. Si vous pensez au pétrole et au gaz qui sont à l'antithèse de la technologie nucléaire, eh bien, d'un point de vue technique, vous pouvez utiliser la dispersion des neutrons ou d'autres techniques. Alors, ces technologies sont utilisées en fait pour vérifier des puits gaziers et pétroliers, pour s'assurer qu'ils fonctionnent bien. J'envisageais l'avenir ici, je ne voulais pas être trop long.

LE PRÉSIDENT :

Alors, il me reste à vous remercier, Messieurs, pour votre mémoire et pour vous être déplacés et nous fournir autant d'explications. Alors, on vous remercie beaucoup de votre contribution. Elle est importante et elle nous est importante. Et on attend vos réponses écrites.

more and at the same time contributes to advanced manufacturing to nuclear medicine.

I sort of like – let me finish, but there's one little statistic I like and that point is that you think of oil and gas sitting there as sort of antithesis to the nuclear technology. Well, it is the technology of looking in, as you know, from a technical point of view, you can use these neutrons scattering, and other types or technics to look into something without cutting it open, so these technics are used to examine the wells on the oil and gas pipelines, to make sure that they are all right. I'm sorry to take up your time with that, but I was looking more to the future.

THE PRESIDENT:

I would like now to thank you for your brief and for having come to this hearing and giving us so many explanations. Thank you for your contribution. It's an important one for us. And we will be waiting for your written answers.

**ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (APNQL)
M. MICHAËL ROSS, M. ALAIN BÉDARD
et Mme SARAH ZAMMIT**

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'inviterais maintenant, les représentants de l'assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. Bonjour, alors, on vous cède la parole. Pourriez-vous d'abord, excusez-moi, vous présenter pour les fins de la sténotypie, c'est important.

M. MICHAËL ROSS :

Pas de problème. Alors, merci encore une fois de nous accueillir. Mon nom est Michaël Ross, je suis Innu de la Première Nation d'Essipit et puis je suis coordonnateur de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador.

À mes côtés, à ma gauche, j'ai Alain Bédard Alain Bédard est Huron Wendat et puis ingénieur forestier à l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador, que je vais maintenant dire IDD pour sauver du temps. Et puis, à ma droite, Sarah Zammit, qui est chargée de projet en développement durable, aussi à l'IDDPNQL.

Alors, première des choses, j'aimerais dire qu'on est ici au nom du chef de l'APNQL, monsieur Ghislain Picard, qui ne pouvait pas se présenter aujourd'hui. Par contre, on a obtenu son approbation pour être ici.

**THE ASSEMBLY OF FIRST NATIONS OF
QUEBEC AND LABRADOR (AFNQL)
Mr. MICHAËL ROSS, Mr. ALAIN BÉDARD
Et Ms. SARAH ZAMMIT**

THE PRESIDENT:

I would now like to invite the representatives of the Assembly of First Nations of Québec and Labrador. Good afternoon, you have the floor. Oh, I do apologize for interrupting, but could you perhaps begin by introducing yourself for the purpose of the records.

Mr. MICHAEL ROSS:

Thank you for allowing us to speak once again. My name is Michaël Ross, I'm Innu from Essipit First Nation and I'm the coordinator of the Institute for Sustainable Development of Québec and Labrador First Nations.

I have Alain Bédard to my left, who is a Huron Wendat and a forestry engineer at the Institute for Sustainable Development of the First Nations of Québec and Labrador which I will simply call IDD from now on, and to my right, Sarah Zammit, who is in charge of Sustainable Development Projects at the IDD.

I'd like to begin by saying that we are here on behalf of Mr. Ghislain Picard, Chief, who is not able to attend today's meeting. But who gave us approval to standing for him here.

Alors, je vais commencer le texte, je vais essayer de lire lentement pour la traduction. On a préparé un texte d'environ une quinzaine de minutes pour ensuite prendre vos questions.

Alors, le 3 mars 2014, le ministre du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs donnait au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, le mandat de tenir une enquête, une audience publique sur les enjeux de la filière uranifère au Québec.

L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, l'APNQL, tient à souligner l'initiative du ministre et les travaux menés par la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur les enjeux de la filière uranifère au Québec.

Le 30 octobre dernier, l'APNQL a déposé un mémoire à la commission qui visait à partager les principales préoccupations de l'APNQL relatives à ce dossier. L'APNQL et l'IDDPNQL ont assuré en collaboration la rédaction de ce mémoire. Après une brève présentation de l'APNQL et de l'IDDPNQL, ma présentation introduira la position de l'APNQL sur le sujet.

J'exposerai ensuite les éléments de préoccupation principaux classés par thématique ayant conduit l'APNQL à se positionner contre le développement de la filière uranifère au Québec.

I'm going to begin my text. I'll try and read as slowly as possible for the benefit of the interpretation. We have about fifteen minutes worth of text after which we will be happy to entertain your questions.

On the 3rd of March, 2014, the Minister of Sustainable Development, Environment, Wildlife and Parks gave the BAPE the mandate to hold a public hearing on the issues involved with developing uranium mining in Québec.

The Assembly of First Nations of Québec and Labrador would like to emphasize the initiative taken by the Minister as well as the work carried out by the Investigation Office of the BAPE with respect to the uranium sector in Québec.

On the 30th of October last, the Assembly submitted a brief to the Commission which purpose was to share the main concerns of the Assembly with respect to these issues. The Assembly as well as the IDD have together worked on this brief. Following a brief introduction of the Assembly of First Nations of Québec and Labrador and the IDD, I'm going to be introducing the position of my Assembly on this issue.

I will then focus on the main concerns that have led the AFNQL to position itself against the development of the uranium mining in Québec.

Alors, une petite introduction de nos organisations. Créée en 1985, l'APNQL est une entité politique constituée par les chefs de 43 communautés des Premières Nations au Québec et au Labrador. L'APNQL a pour mission et objectif, notamment, de représenter les positions et les intérêts des Premières Nations devant diverses tribunes, de faire reconnaître les gouvernements des Premières Nations ainsi que de faire respecter les droits des Premières Nations.

L'IDDPNQL est une commission et apporte son soutien technique et son expertise aux chefs de l'APNQL dans le cadre d'enjeux relevant de son champ d'activité, soit principalement l'environnement et les ressources naturelles.

L'APNQL, à travers ce mémoire, expose des enjeux lui apparaissant comme représentatifs des droits, des intérêts et des valeurs des Premières Nations. L'APNQL reconnaît et respecte les différentes situations et les différents choix de chacune des Nations et le présent mémoire ne vise aucunement à leur porter atteinte.

Cela dit, le 28 mars 2013, les chefs réunis en assemblée ont affirmé leur ferme et définitive opposition à l'exploration et à l'exploitation de l'uranium, en adoptant une résolution à cet effet.

L'APNQL déplore que les terres rares n'aient pas été intégrées dans le mandat du BAPE et a également plusieurs préoccupations concernant cet enjeu. C'est pourquoi, le 23 octobre 2014, une résolution a

So, a little introduction of our organizations. Created in 1985, the AFNQL is a political entity made up of the chiefs of 43 First Nations communities in Québec and Labrador. The AFNQL's mission and objectives is more particularly to represent the positions and interests of our populations in various forums to make our governments known and to get our rights respected.

The IDDPNQL is a commission that provides technical expertise and support to the chiefs of the AFNQL as part of issues relevant to it, i.e., specifically the environment and natural resources.

Through its brief, the AFNQL presents issues that it believes are representatives of the rights, interests and values of the First Nations. The AFNQL recognizes and respects the various situations and choices of each of the First Nations and this brief is not in any way aimed at diminishing them.

That being said, on the 29th of March, 2013, the chiefs, in assembly, affirmed their firm and definite opposition to the exploration and development of uranium and adopted a resolution to reflect this.

The AFNQL deplores that rare earths have not been incorporated into the BAPE's mandate and also has a number of concerns with respect with that issue. That is why, on the 23rd of October, 2014, a resolution was

été adoptée affirmant l'appui de l'APNQL à la position des Premières Nations d'Eagle Village et de Wolf Lake demandant qu'un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des terres rares soit inclus dans celui de l'uranium.

Les préoccupations et les arguments de l'APNQL décrits dans les parties qui vont suivre et qui sous-tendent leur refus du développement de cette filière sont de quatre ordres : la première, juridique; la deuxième, environnementale; la troisième, sanitaire et sociale; et la quatrième, économique.

Alors, au sujet des droits des Premières Nations et de la gouvernance, les Premières Nations disposent de droits que les gouvernements doivent respecter. Il en est ainsi de leur choix de s'opposer au développement de la filière uranifère sur leur territoire.

Les Premières Nations habitent et occupent le territoire de manière dynamique et y exercent depuis des millénaires leurs pratiques d'activités telles que la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette. Elles entretiennent aussi un mode de vie spécifique et une relation substantielle avec le territoire et ses ressources.

Ce mode de vie n'a jamais cessé de faire partie intégrante de notre culture distinctive, bien qu'il ait évolué et qu'il s'exerce de plus en plus difficilement dans le contexte actuel d'ouverture du territoire au développement industriel, entre autres.

adopted affirming the support of the AFNQL to the position of Eagle Village and Wolf Lake First Nations calling for a moratorium on the exploration and development of rare earths to be included in the moratorium on uranium.

The concerns and arguments of AFNQL described below support the refusal of the development of this sector and falling to four different areas. The first being legal, the second environmental, the third dealing with health and social concerns, and the forth dealing with economic concerns.

With respect to the rights of the First Nations and their governance, First Nations have rights that governments must respect. And that includes their right to speak out against the development of uranium resources on their territories.

The First Nations inhabit and occupy the territory in a dynamic fashion and on that territory, and for thousands of years, they have exercised their activities such as hunting, fishing, trapping and gathering. They also have a specific life style and a deep relationship with the territory and its resources.

This way of life has never stopped being part and parcel of our distinct culture although it has evolved and although it is being more and more difficult to exercise and to continue living in this fashion with the opening up of our territory to industrial development, among other issues.

L'exploitation et l'exploration de l'uranium représentent une menace directe sur ce mode de vie. Selon ces pratiques, les Premières Nations ont et exercent de façon continue, en vertu de leurs droits inhérents à l'autonomie gouvernementale, la responsabilité de contrôler, gérer, préserver et protéger leur territoire traditionnel.

L'arrivée des Européens n'a pas mis fin à ces droits, ceux-ci toujours existants. Au contraire, ils ont été confirmés par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Depuis, un certain nombre de jugements sont venus renforcer, préciser et garantir les droits des Premières Nations. Les jugements des dernières années les plus significatifs en la matière sont les suivants : le jugement *Delgamuukw* 1997; le jugement de la Nation Haida de 2004; le jugement de la Nation Mikisew de 2005; et puis tout récemment, le jugement *William* de 2014.

Je vais discuter un peu plus en détail du dernier. La Cour suprême a tout récemment, en 2014, rendu un jugement dans la cause *William Nation Tsilhqot'in contre Colombie-Britannique*.

Dans ce jugement, la Cour suprême reconnaît l'existence du titre ancestral pour la Première Nation Tsilhqot'in sur une partie de son territoire revendiqué. Ce jugement implique notamment que les gouvernements et autres personnes qui veulent utiliser les terres doivent obtenir le consentement des titulaires du titre ancestral.

The exploration and development of uranium are a direct threat to this way of life. According to these practices, the First Nations have and continue to exercise, pursuant to their inherent right to governmental autonomy, the responsibility to manage, control, preserve and safeguard their traditional lands.

The arrival of Europeans did not put an end to these rights. These rights continue to exist now. In fact, quite reversely, they were confirmed by Section 35 of the 1992 Constitutional Act.

Since then, a certain number of judgments have strengthened, clarified and guaranteed the First Nations rights. Judgments, decisions mostly significant handed down over the last few years are the following: the Delgamuukw Decision of 1997; the Haida Nation Ruling of 2004 and of the Mikisew First Nation in 2005; and most recently the William ruling of 2014.

I'm going to discuss the latter in some greater details. The Supreme Court recently, in 2014, handed down a decision in the William Nation Tsilhqot'in vs. British Columbia.

In its decision, the Supreme Court recognizes the existence of the ancestral title for the Tsilhqot'in First Nation over part of its territorial claim. And this judgment implies, among other things, that governments and other individuals that want to use these lands must obtain consent from the holders of the ancestral title.

Il implique également que la Nation concernée détient le droit de déterminer les utilisations des terres et de bénéficier des avantages économiques qu'elles procurent.

Les droits des Premières Nations sont également reconnus à un niveau international par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones à laquelle le Canada adhère.

L'article 32 de cette Déclaration indique notamment que les peuples autochtones ont le droit de définir et d'établir des priorités et des stratégies pour la mise en valeur et l'utilisation de leurs terres ou territoire et autres ressources.

De par leur statut, les Premières Nations disposent donc de droits particuliers sur le territoire et ses ressources. Les Premières Nations ne sont aucunement opposées au développement, mais pas à n'importe quelles conditions.

Preuve en est, les ententes qu'elles peuvent conclure sur le territoire avec certaines entreprises minières ou forestières. Ce refus par rapport à la filière uranifère se fonde sur les dangers inhérents à cette activité. Le développement de la filière uranifère est en contradiction avec les droits, les intérêts et les valeurs des Premières Nations et représente une menace directe pour notre mode de vie.

It also implies that the Nation concerned has the right to determine the use of these lands and to benefit from the economic advantages that could thus be created.

The First Nations rights were also internationally recognized by the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous people of which Canada is a signatory.

Section 32 of this Declaration indicates more particularly that indigenous people are entitled to define and determine the priorities and strategies for the development and use of their lands or territories and other resources.

Pursuant to their status, First Nations thus have specific rights over their land and its resources. First Nations are in no way opposed to development, but they don't agree to development under just any conditions.

With respect to some -- an illustration of this is some agreements with mining operations. The refusal against the uranium development is based on the inherent dangers of this activity. Developing uranium resources runs counter to the rights, interests and values of the First Nations and is a direct threat to our way of life.

Malgré la nouvelle *Loi sur les mines* du Québec, les plus grandes lacunes de la loi antérieures demeurent, dont la violation des droits constitutionnels des Premières Nations. Plus précisément, l'actuelle *Loi sur les mines* ne respecte pas l'obligation constitutionnelle de consulter les Premières Nations.

En cela, et l'arrêt de la Cour d'appel du Yukon le confirme dans son jugement *Ross River* en 2012 : le gouvernement doit s'acquitter de ses obligations constitutionnelles de consultation et d'accommodement eut égard à l'enregistrement de claims miniers et avant que ne soient entreprises des activités d'exploration, lesquelles sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable sur les droits des Premières Nations.

L'APNQL demande qu'un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des terres rares soit inclus dans celui de l'uranium. Actuellement, il n'y a aucune mine de terres rares en exploitation au Canada et il n'y a aucune expérience de réglementation gouvernementale sur l'exploitation et le traitement de ce genre de minerai.

C'est pourquoi l'APNQL a adopté, le 23 octobre 2014, une résolution affirmant son appui à la position des Premières Nations d'Eagle Village et de Wolf Lake, demandant qu'un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des terres rares soit inclus dans celui de l'uranium.

L'exploration et l'exploitation de l'uranium représentent des risques connus et

Despite the new Mining Act of Québec, the major failings of the earlier act remain, including the violation of First Nations' constitutional rights. More particularly, it does not comply with the constitutional obligation to consult the First Nations.

And thus, and the Court of Appeal of Yukon confirms it in its Ross River Judgement in 2012, the Government must comply with its constitutional obligations for accommodation in view of the registering of mineral claims before any exploration activity can be undertaken which might be harmful to the rights of the First Nations.

The AFNQL asks for a moratorium on the exploration and development of rare earths to be included in the moratorium on uranium. Right now, there is no rare earths development in Québec and there's no experience with governmental regulations with respect to the exploration or processing of this type of resource.

That is why, on the 23rd of October, 2014, the AFNQL adopted a resolution supporting the position of the Eagle Village and Wolf Lake First Nations calling for a moratorium on the exploration and development of rare earths to be included in the uranium moratorium.

Uranium exploration and development represent both known and unknown risks for

méconnus pour la santé de l'homme et de l'environnement. En ce sens, le principe de précaution devrait être appliqué en conformité avec la *Loi sur le développement durable* du Québec.

Pour ce qui est de l'environnement, les enjeux environnementaux liés aux activités uranifères représentent, avec les enjeux liés à la santé, l'une des préoccupations majeures de l'APNQL menant à cette opposition contre l'exploration et l'exploitation de l'uranium au Québec.

Les territoires où s'implantent les activités minières ne sont pas isolés du tout. Ce sont des territoires occupés et habités par les Premières Nations. De par leur mode de vie, leur localisation et leurs pratiques, les Premières Nations entretiennent un lien privilégié avec les territoires qu'elles occupent et habitent et sur lesquels elles pratiquent leurs activités traditionnelles.

Elles sont donc particulièrement vulnérables aux impacts environnementaux et en matière de santé, inhérents aux activités d'exploration et d'exploitation de l'uranium. Les Premières Nations occupent le territoire de manière dynamique. Outre les impacts environnementaux, et en termes d'accessibilité au territoire, communs à toutes activités minières, l'exploration et l'exploitation de l'uranium ajoutent des risques liés aux caractères radiologiques des contaminants émis.

Cette contamination environnementale peut s'étendre sur de très longues distances.

human and environmental health. And thus, the precautionary principal should apply in compliance with the Québec Sustainable Development Act.

With respect to the environment, environmental issues connected with uranium activities together with health issues are among the major concerns of the AFNQL, leading to our opposition against the exploration and development of uranium in Québec.

Territories in which mining activities are set up are not at all isolated. These are inhabited and occupied by First Nations. Because of their way of life, their location and their practices, First Nations have a special link with the territories they inhabit and occupy and on which they practice their traditional activities.

Thus, they're particularly vulnerable to environmental impacts and to the health impacts of uranium exploration and development. First Nations occupy the territory in a dynamic fashion. In addition to environmental impacts and in terms of accessibility to the territory as it is typical for any mining operations, uranium exploration and development add the risks contained with the possible radiation.

And this environmental contamination can cover vast tracks of land. Long after the closing

Bien après la fermeture de la mine, les radionucléides sont encore présents sur le site et impactent les écosystèmes environnants, le milieu, la faune, la flore.

De par leurs activités, et notamment par le fait que les Premières Nations prélèvent leur nourriture sur le territoire et que des éléments chimiques et radioactifs se retrouvent ainsi dans la chaîne alimentaire, les Premières Nations sont particulièrement vulnérables.

Les risques pour la santé humaine et animale ajoutent des craintes qui pourraient amener certains à arrêter de pratiquer leurs activités traditionnelles et à accéder à certains territoires qu'ils jugeraient dangereux.

En plus de la contamination chimique que l'on retrouve dans toute activité minière conventionnelle, l'exploration et l'exploitation de l'uranium génèrent également des risques de contamination radioactive.

Cette pollution radioactive est difficilement contrôlable et perdure des milliers d'années. Ceci est incompatible avec la culture des Premières Nations selon laquelle toute réflexion doit être menée sur le long terme pour la génération actuelle, mais également pour les sept générations qui vont suivre.

Pour chaque tonne d'uranium extrait, des milliers de tonnes de déchets miniers sont générés. Une fois l'uranium extrait, environ 85 % de la radioactivité des minerais d'origine

of the mine, radionuclides will still be present on the site and will have an impact on surrounding ecosystems, on plants, wildlife and so on.

In view of their activities, and because the First Nations obtain their food from the land and that chemical and radioactive elements thus find their way into the food chain, the First Nations are particularly vulnerable.

Risks for human and animal health lead to fears that might lead some to abandon their traditional activities, and to no longer have access to certain territories that they might deem dangerous.

In addition to chemical contamination, which is found in any conventional mining activity, the operation and exploration of uranium mines also runs a risk of radioactive contamination.

And such form of pollution is hard to control and would last in the environment for thousands of years. This is not compatible with the culture of First Nations according to which any reflection always has to aim to cover the current generation as well as seven subsequent generations.

For every ton of uranium extracted, thousands of tons of waste material are generated. And once the uranium is extracted, about 85 % of the radioactivity of the original

demeurent dans les résidus miniers ou les autres déchets.

Considérant leur longue demi-vie, alors on parle ici de milliers d'années, ces déchets demeurent toxiques et radioactifs pendant des milliers d'années. Il y a très peu de certitudes concernant l'efficacité des méthodes de gestion et d'isolation des résidus miniers.

Les mines d'uranium, même les plus modernes, ne sont pas à l'abri des défaillances. Malgré toute la réglementation et les précautions, plusieurs accidents technologiques et déversements ont eu lieu au Québec. Pas nécessairement dans le dossier de l'uranium, mais dans d'autres mines.

Toute la question de la restauration des sites d'exploration fait aussi partie de la problématique de l'uranium. Ceci constitue une préoccupation importante pour laquelle il semble y avoir peu de méthodes connues pour légiférer et gérer ces sites lors des forages ou sur une longue période de temps.

Pour ce qui est de la santé, loin d'être rassurantes, les études sur l'écologie et la santé présentées lors des auditions du BAPE renforcent la position que l'APNQL adopte à l'encontre du développement de la filière uranifère.

Trop d'incertitudes persistent sur les effets des radionucléides sur les écosystèmes et sur la santé humaine. À de nombreuses reprises et sur de nombreux aspects de cette

ore remains in the waste or tailings or other form of waste.

Now, since we're talking about thousands of years, these waste matters would remain toxic and radioactive for thousands of years. There's very little certainty with respect to the effectiveness of the methods used to separate, isolate, and manage waste.

Even the most modern uranium mines can have failings and can break down. Despite all regulations and precautions, a number of accidents and spillages have happened in Québec. Not necessarily in uranium but with respect to other forms of mining

The whole issue of the rehabilitation of mine sites is also part in parcel of uranium issue. And this is a major concern for which there seems to be few well known or legislated methods with respect to these sites either during drilling or during their long-term operation.

With respect with health, studies on the environment and health presented to the BAPE hearings are not reassuring and in fact, reinforce the position adopted by AFNQL with respect of the development of uranium.

There is too much uncertainty about the effect of radionuclides on human health and on ecosystems. Many times, and with respect to many aspects of this activity, we heard that

activité, il a été donné d'entendre que les données ne permettent pas de conclure, comme si cela représentait un argument en faveur du développement de la filière uranifère.

Pourtant, les effets de l'uranium et de ses dérivés sont bien documentés, même si aucune analyse en laboratoire ne permet de reproduire avec exactitude les conditions du milieu. Cette incertitude inhérente porte donc plutôt à croire que les risques sont sous-estimés et pour nous, il n'existe pas de risque acceptable.

Les Premières Nations sont une population extrêmement vulnérable à ces risques, car outre le fait qu'elles occupent et habitent les territoires où se trouvent les activités minières, elles y prélèvent leur nourriture.

Ceci signifie qu'en plus d'être contaminées par contact avec les radionucléides, les Premières Nations seraient en plus contaminées par l'ingestion et l'utilisation d'éléments contaminés.

Les Premières nations se nourrissent des animaux et des fruits prélevés sur leur territoire, ainsi que des plantes qu'elles y cueillent. Qui plus est, comme expliqué au BAPE le 24 septembre 2014, les Premières Nations ne se contentent pas de se nourrir de la chair de l'animal.

Par respect pour celui-ci et en accord leurs valeurs traditionnelles, les Premières Nations utilisent l'animal dans son entier soit

data do not make it possible to draw conclusions, although this was in argument as though this was an argument in favor of the developing uranium resources.

And yet, the effects of uranium and its derivatives are well documented even though no laboratory analysis makes it possible to reproduce the exact conditions of a mine site. This inherent uncertainty leads us to conclude that the risks are underestimated and we do not believe that there's any acceptable degree of risk.

The First Nations are an extremely vulnerable population, very vulnerable to these risks because apart from the fact that they occupy and live on the territories where the mining activities occur, they also draw food from those same lands.

And this means that in addition to being contaminated through direct contact with radionuclides, First Nations would also be contaminated by the fact that they would ingest or make use of contaminated elements.

First Nations feed off the animals and fruits they obtain from the land and the plants they gather on their lands. Moreover, as was explained on the 24th of September, 2014 to the BAPE, the First Nations do not simply eat animals' flesh.

Out of respect for the animal and in compliance with their traditional values, the First Nations make use of the entire animal, in

ses os, son panache, ses organes, etc. Or, certains radionucléides s'accumulent plus facilement dans ces parties.

Beaucoup d'incertitudes demeurent sur les effets précis des radionucléides sur la santé humaine. Les effets combinés des différents éléments radioactifs et d'autres facteurs et éléments chimiques ne sont pas documentés.

Les effets des éléments radioactifs sur la santé humaine sont multiples et complexes. Outre les risques psychosociaux que l'on retrouve dans toute activité minière conventionnelle, l'activité uranifère, de par le danger qu'elle représente, augmenterait l'anxiété chez les populations locales.

Les Premières Nations sont d'autant plus vulnérables à ces risques psychosociaux que leur mode de vie traditionnel est directement menacé. Conscients des risques qu'ils encourent par le biais de leurs pratiques traditionnelles et l'occupation qu'ils ont de leur territoire, certains pourraient mettre un terme à ces activités, remettant ainsi en cause leur mode de vie.

Pour ce qui est de l'économie, pour l'APNQL aucune considération économique ne justifie de prendre un tel risque, d'autant plus que les conditions économiques actuelles ne nécessitent pas de s'engager dans cette voie.

other words, the animal bones, horns, antlers, and interned organs. Now, some radionuclides accumulate more easily in those parts of the animal's body.

There is also a great deal of uncertainty with respect with the exact effects of radionuclides on human health. The combined effects of the various radioactive elements as well as other chemical factors and elements have not been taken into account.

The effects of radioactive elements on human health are multiple and complex. In addition to the psychosocial risks that are connected to any conventional mining activity, uranium exploration and development, because of its additional danger, would also increase anxiety among the local population.

The First Nations are all the more vulnerable to the psychosocial risks because their traditional way of life is directly threatened. Aware of the risks they incur through their traditional practices and through their occupancy of the land, some might put an end to these activities, thus jeopardizing their way of life.

With respect now with the economy, for the AFNQL, no economic consideration justifies taking such a risk, especially as current economic conditions do not require any such activity.

D'autres opportunités plus responsables et plus viables économiquement s'offrent à nous tous. Les coûts environnementaux, sanitaires, sociaux, mais également économiques associés à l'activité uranifère sont bien plus importants que les bénéfices financiers qui en découlent et qui ne profiteront, au final, qu'aux entreprises minières qui laisseront derrière elles une population devant vivre avec les impacts.

Pour l'APNQL, la filière uranifère n'est pas une voie de développement viable ni pour les générations actuelles ni pour celles à venir.

En conclusion, et après une analyse fine des informations disponibles sur les différents aspects des activités uranifères énumérées ci-dessus, l'APNQL renouvelle sa ferme et définitive opposition au développement de cette filière. L'APNQL demande donc un moratoire complet sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium, incluant les éléments de terres rares.

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie. Alors, je vais passer la parole à mes collègues. Michèle, voulez-vous commencer? Avez-vous des questions? Allez-y.

Other more responsible and more economically viable opportunities are out there for all of us. The environmental health and social costs as well as the economic costs connected with uranium development and exploration are much greater than the financial benefits that would emerge from it and that ultimately would be beneficial only to the mining companies which would leave behind them a population having to deal with the consequences and impacts.

For the AFNQL, uranium is not a viable form of development not for current generations, nor for future generations.

In conclusion, and following a detailed analysis of information available on the various aspects of uranium development listed above, the AFNQL renews its firm and definitive opposition to the development of this sector. Therefore, the AFNQL is calling for a full moratorium on the exploration and development of uranium including rare earths elements.

Thank you.

THE PRESIDENT:

I thank you and I'm now going to hand over to my colleagues. You have a question?

LA COMMISSAIRE GOYER:

Oui, j'en aurais une seule. Je vous remercie infiniment pour votre mémoire. Il est très, il se tient en lui-même, alors on n'a peut-être pas besoin de tout requestionner. Donc, j'aurais seulement une question précise concernant votre argumentaire autour de la *Loi des mines*.

Quand vous dites qu'elle contient plusieurs grandes lacunes, notamment le respect du droit constitutionnel d'être consultés en lien avec la pratique du *free mining* au Québec.

Je ne vous demanderai pas d'élaborer sur l'impact du *free mining*, mais j'aimerais savoir, est-ce qu'au niveau des Premières Nations, il y a des tables de travail avec le gouvernement, des rencontres, des ateliers, quelque chose qui permet d'aller vers une solution par rapport à cette demande d'être consultés?

M. MICHAËL ROSS :

Pour l'instant, la réponse est non. Il y a un article, justement dans la *Loi sur les mines* qui parle d'une politique de consultation minière pour les Premières Nations. Aux dernières nouvelles, on parle avec des gens du MRN de temps à autre, aux dernières nouvelles, elle devrait sortir en janvier, cette politique de consultation là, mais non, on n'a pas participé à aucune activité pour l'élaborer ensemble ou pour la commenter.

THE COMMISSIONER GOYER:

Thank you very much for your brief. Perhaps we don't need to question you about every one of these elements because it holds together very well, but I do have a specific question with respect to the Loi des Mines – the Mining Act.

You said that it has a number of large failings, including the constitutional -- compliance with the constitutional right to be consulted with respect of free mining in Québec.

I'm not going to ask you to elaborate on that, but I'd like to know with respect to First Nations, are there any consultation tables or any forums that would make it possible to reach a solution to this request to be consulted?

Mr. MICHAËL ROSS:

For the time being, the answer is no. There is an article in the relevant Act that talks about a Mining Consultation Policy for the consultation of First Nations, but we talk with the relevant ministry people from time to time and it would appear that this policy is due to come out in January. But no, we have not taken part in any activity to either draft it together or to comment it.

Ce qu'on nous a dit, c'est qu'on allait être consultés sur cette politique-là une fois qu'elle sera sortie. Là, on parlait du mois de janvier, la dernière fois qu'on a eu des conversations avec le MERN.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Donc, j'ai bien compris, il n'y a pas eu de consultation sur cette politique-là. Est-ce qu'il y en avait déjà eu une avant l'adoption de la nouvelle mouture de la loi? Ou les gens travaillaient en vase clos? C'est-ce que j'essaie de voir.

M. MICHAËL ROSS :

Oui, nous, à l'IDDNPQL, on a organisé un atelier de travail avec nos communautés pour voir s'il y avait quelque consensus par rapport à cette nouvelle loi sur les mines là et oui, il y a eu une consultation du gouvernement du Québec.

Deux enjeux qui ont été soulevés et puis que toutes les Premières Nations étaient d'accord pour, étaient justement le principe de la consultation au niveau de l'exploration minière et puis l'autre aspect était tout ce qui était par rapport aux ententes et répercussions et avantages, c'était de garder ces éléments-là confidentiels entre nous et les compagnies minières. Ces deux points ont été présentés en Commission parlementaire. Par contre, aucun de ces deux points ont été retenus par Québec.

We were told that we would be consulted on the policy once it emerges. And we were told, the last time we had conversations with the Ministry of Energy and Natural Resources that this was going to happen in January.

THE COMMISSIONER GOYER:

So am I to understand that there was no consultation on that policy? But had there already been consultations before the adoption of the new version of the Act or are people working separately?

Mr. MICHAËL ROSS:

Well, at the AFNQL, we organized a workshop with our communities to see whether any kind of consensus might emerge with respect to this new Mining Act or Mines Act, and yes, there was a consultation with the Government of Québec.

And two issues were raised and all the First Nations agreed to setting the principle of consultation issue with respect to mining exploration. And then, the other aspect was everything involving the agreements as to repercussions and benefits, the consequences and benefits, which was to keep these elements confidential between ourselves and the mining companies. And these two points were submitted to Parliamentary Commission but neither was adopted by Québec.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Est-ce que, de mémoire, vous êtes capable de nous résumer ce que vous souhaitiez au plan de l'exploration, justement? Ou si vous avez des documents à nous déposer, ça pourrait être en complément, mais de façon synthétique?

M. MICHAËL ROSS :

Oui, absolument. On peut certainement vous déposer le mémoire qu'on a déposé en Commission parlementaire. Ça fait un petit bout de temps, mais ...

M. ALAIN BÉDARD :

Dans le fond, ce que les Premières Nations souhaitent, c'est d'être consultées dès l'émission...

LE PRÉSIDENT :

Pouvez-vous vous identifier?

M. ALAIN BÉDARD :

Excusez, Alain Bédard. Dans le fond, c'est d'être consulté dès l'émission d'un claim. Actuellement, on ne l'est pas. Donc, c'est d'être vraiment consultés en amont dans le processus. Mais on vous reviendra avec le mémoire qui a été déposé dans le cadre du Projet de loi 43, je crois, à ce moment-là.

THE COMMISSIONER GOYER:

From memory, can you summarize what it was that you were hoping to obtain with respect to exploration? Or if you have any documents you could file them as complementary documents? But could you perhaps summarize your position on this?

Mr. MICHAËL ROSS:

Yes, absolutely. Well, we could certainly file the brief that we filed with the Parliamentary Commission. This goes back a little while, but it could be done.

Mr. ALAIN BÉDARD:

What the First Nations want is to be consulted...

THE PRESIDENT:

Could you please identify yourself?

Mr. ALAIN BÉDARD:

I'm sorry. I'm Alain Bédard. Basically, they want to be consulted as soon as a claim is issued. This is not the case right now. So, we really want to be consulted upstream in the process. But we will come back to you and submit the brief that we submitted as part of -- I think it was Bill 43 at the time.

LA COMMISSAIRE GOYER :

En conclusion de votre mémoire, et ça a évolué, probablement, la réflexion, tout au long de l'année au cours des travaux de la commission et avec vos communautés, il y a des résolutions récentes qui demandent qu'il y ait un moratoire aussi sur les éléments des terres rares.

Au départ, c'était parce qu'il y avait des uraniums en trace en certains éléments des terres rares et ce qu'on lit dans votre mémoire maintenant, c'est il y a une perception que la gestion des mines d'éléments de terres rares sont dangereuses, sans égard au simple fait de la présence de radionucléides. Je dirais que c'est autour de la page 15.

Donc, ce que j'essaie de comprendre, est-ce que ce sont les éléments de terres rares ou le fait de présence de radionucléides dans les éléments de terres rares qui font que cette nouvelle demande a été ajoutée à celle des Premières Nations?

MME SARAH ZAMMIT :

Bien, en fait, comme vous venez de le souligner, il y a eu une évolution effectivement dans la réflexion qui a été faite là-dessus. C'est peut-être un oubli de rappeler qu'il y avait aussi la présence d'éléments d'uranium dans cette exploitation-là, mais les deux arguments sont valables, en fait. Les deux arguments ont été pris en compte pour adopter cette résolution.

THE COMMISSIONER GOYER:

In your conclusion, and probably your position changed over the months, but there were recent resolutions under which a moratorium on rare earths is also requested.

At first, because there were trace elements released by such mines, but now, if I read your brief, you think that there are risks even though there are no radionuclides released.

So, why is there this new request from First Nations? Is it related to the rare earths as such or the radionuclides?

Mrs. SARAH ZAMMIT:

Well, as you just mentioned, we went further in our thinking, maybe it was only an omission, that is why it was not mentioned, but the two arguments were taken into account to adopt that resolution.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Parce qu'à notre connaissance, simplement, vous soulignez que la revue de littérature que vous avez faite sur la manière d'exploiter les terres rares ailleurs dans le monde semble poser problème, mais il n'y a pas de référence dans le mémoire à l'effet de ces impacts-là. Donc, c'est plus difficile d'en tenir compte.

MME SARAH ZAMMIT :

Effectivement, on a rajouté cette partie-là après la résolution qui a été adoptée par l'APNQL, mais c'est des sources qu'on pourrait essayer de retrouver aussi. C'est des travaux qu'on avait faits précédemment sur les préoccupations qu'on avait par rapport à cette thématique-là.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Merci. En fait, donc ce qu'on doit comprendre, ce que la commission doit comprendre, ce n'est plus la question de la présence d'uranium ou d'autres radionucléides, mais les éléments en soi. Donc, s'il n'y avait qu'une très petite teneur d'uranium, mettons, celle équivalente à l'écorce terrestre dans un gisement d'éléments de terres rares, à votre avis, ça ne pourrait pas être exploitable.

MME SARAH ZAMMIT :

Voilà. C'est les deux, en fait. C'est bien la présence d'uranium et les éléments en eux-mêmes qui nous ont inquiétés.

THE COMMISSIONER GOYER:

Well, as far as we know, you refer to what the literature related to rare earths mining elsewhere in the world, but there is no specific reference to the impacts of such mining.

Mrs. SARAH ZAMMIT:

Yes, it is true. This was added after the adoption of the resolution by the AFNQL, but this is based on some research that was done before.

THE COMMISSIONER GOYER:

So, what we have to understand from this is not the presence of uranium or radionuclides but the presence of such elements. So be it a very, very small concentration of uranium, for you it could not be developed.

Mrs. SARAH ZAMMIT:

Well, it is both. The presence of uranium and of such elements of rare earths.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Je vous remercie.

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Vous avez, dans le cadre de votre présentation, fait référence au fait que la présence éventuelle de mines d'uranium sur le territoire pourrait affecter votre mode de vie traditionnel ou menaçait votre mode de vie traditionnel.

Dans les rencontres que nous avons eues avec les communautés autochtones du Nord, plusieurs personnes ont fait valoir des dimensions culturelles et même spirituelles, je dirais, en lien avec l'exploitation de l'uranium à l'effet que ça irait à l'encontre de certaines valeurs, de certaines dimensions culturelles et surtout spirituelles.

Vous, dans le cadre de votre mémoire, vous ne touchez pas cet aspect-là, si ce n'est que pour indiquer que, éventuellement, la présence d'une mine d'uranium pourrait hypothéquer votre mode de vie traditionnelle.

Est-ce que il y a des aspects que vous pourriez ajouter verbalement qui pourraient être d'intérêt pour la commission à ce niveau-là?

MME SARAH ZAMMIT :

Les éléments de type plus spirituels et culturels, effectivement, on ne les a pas intégrés, parce que nous, on parle au nom de 43 communautés. Donc, chaque Nation,

THE COMMISSIONER ZAYED:

In your presentation, you're referring to the fact that the presence of such mines on your territory could threaten your traditional way of life.

We met First Nations communities in Northern Québec and several persons refer to cultural and even spiritual dimensions. They were saying that such mining activity would be against such cultural or spiritual values.

But you do not mention that aspect. You simply indicate that the presence of such a mining site could undermine your way of life.

Could you add comments to your position related to this?

Mrs. SARAH ZAMMIT:

Well, insofar as spiritual or cultural dimensions are concerned, we did not integrate that to our brief because we represent 43 communities and there's a lot of diversity.

chaque communauté peut avoir ses aspects propres aussi à ce niveau-là, donc on est restés à des choses qui font consensus et qui sont communes à toutes les Premières Nations.

Donc, c'est pour ça qu'on a beaucoup plus insisté sur l'occupation du territoire et les activités plus traditionnelles telles que la chasse, la cueillette et la pêche.

LE PRÉSIDENT :

Vous dites dans votre mémoire que la nouvelle *Loi sur les mines* ne résout pas un certain nombre de problèmes et vous dites, notamment, vous déplorez qu'il n'y ait pas eu adoption de règlement environnemental particulier pour le secteur minier.

Pouvez-vous expliquer qu'est-ce que ça changerait d'avoir un règlement plutôt que, j'imagine que c'est sans doute ce que vous visez, la Directive 019?

M. ALAIN BÉDARD :

Dans le fond, le règlement, on peut le voir au niveau forestier, par exemple. Au niveau forestier, on a la *Loi sur l'aménagement et développement durable des forêts*, il y a des règlements qui existent, alors que dans le secteur minier, il n'y a pas de règlement actuellement.

On a des directives, donc les règlements pourraient clarifier certains aspects, on croit, au niveau, je dirais, de l'industrie minière; de l'exploration et de l'exploitation.

That is why we wanted to emphasize on land use and occupancy and also traditional activities such as fishing, hunting and trapping.

THE PRESIDENT:

In your brief, you mentioned that the new Mining Act does not solve a certain number of problems. For example, you deplore that there is no specific regulation that was adopted for the mining sector.

Could you explain what the difference would be if there were regulations and not this, I suppose you're talking about Directive 019?

Mr. ALAIN BÉDARD:

In fact, we see it in the forestry sector. There's an Act on Sustainable Development of Forests and regulations were adopted. But in the mining sector, there's no regulation; only guidelines or directives.

More specific regulations should be established for the mining sector.

LE PRÉSIDENT :

Donc, pour vous, essentiellement, ce serait une question de clarification et non pas d'application juridique plus forte. Parce qu'un règlement, c'est plus fort qu'une directive. Une directive, c'est administratif. Le règlement, c'est légal.

Pour vous autres, c'est la clarification. Donc, ce serait au fond de préciser davantage les règles? Parce que ça pourrait être dans la directive qu'on précise davantage les règles. Mais pourquoi vous dites un règlement?

M. ALAIN BÉDARD :

Non, bien, dans le fond, je n'ai pas... en tout cas, je me suis peut-être mal exprimé, mais effectivement, d'apporter un poids supplémentaire au niveau de la réglementation. Bien, comme vous le dites, là, comme j'ai pu le mentionner, mais aller vraiment plus loin et puis avoir des impacts... avoir du tranchant, si on veut.

LE PRÉSIDENT :

En audience, le ministère de l'Environnement nous a expliqué que quand on a un règlement, si on définit, par exemple, un seuil, disons qu'on permet un rejet pour un produit, n'importe lequel, on permet, disons, 5 parties par million, d'accord?

Bien cette pollution de 5 parties par million, elle, elle est légale. Le ministère de

THE PRESIDENT:

So, in fact, it would be to clarify and not to have a more stringent legal framework.

For you, it would be simply to clarify to have more specific rules or could that be done through the guidelines? Why are you requesting a regulation?

Mr. ALAIN BÉDARD:

In fact, yes, I wanted to add weight to the guidelines, to go a bit further. And, how could I say, have something stringent, more efficient.

THE PRESIDENT:

During the hearings, the Ministry of Environment explained that when there are regulations, if a threshold is determined, for example, 5 parts per million are allowed that would be then the legal limit.

And the ministry said: when there's no regulation, the limit could be higher. So there

l'Environnement nous a dit, lui : quand il n'y a pas de règlement, je peux m'asseoir sur la loi et dire que je peux exiger davantage. Donc, il semblait nous dire que la discrétion ministérielle pouvait être plus forte qu'un règlement, dans certains cas.

Comment vous voyez cet aspect-là? Préférez-vous laisser au ministère le soin de préciser les exigences en fonction de ce qu'il estime être la protection de l'environnement ou si vous aimez mieux un garde-fou précis, quitte à permettre une partie légale de la pollution?

M. ALAIN BÉDARD :

Très bonne question. Je pense que, pour l'instant, on ne peut pas vraiment répondre. Il faudrait qu'on se penche là-dessus de notre côté pour voir vraiment qu'est-ce que ça pourrait amener des deux côtés, mais je pense que de notre côté, ce n'est pas quelque chose sur... qu'on s'est penchés pour l'instant.

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Quand vous dites à la fin, à la page 28 sur 33, vous dites : « Il n'existe pas, en santé, de risque acceptable ». Est-ce que c'est le seul domaine où pour vous il n'y a pas de risque acceptable? Parce que dans d'autres domaines de la vie... même, quand vous dites : on est pour le développement avec des mines ordinaires – il y a des risques! Comment vous justifiez cette position? Pas de risque acceptable sur l'uranium et dans

would be – it would be, maybe sometimes, more stringent than regulations.

What do you prefer? Do you prefer that the ministry establish what is needed to protect environment or you want to have a specific threshold or a specific limit that would then become legal?

Mr. ALAIN BÉDARD:

That's a very good question. For the time being, we do not really have an answer to that. We would need to look at it more closely, but we haven't examined that issue up to now.

THE PRESIDENT:

When you conclude, on page 28, you say that there is no acceptable risk for human health, nothing is acceptable. Is it the only dimension for which there's no acceptable limits? For example, in the case of ordinary mining, there are risks. How can you justify saying that there is no acceptable risk in the case of uranium and for other metals, you accept a certain risk?

d'autres domaines, ils sont acceptables. Sur quelle base vous faites la différence?

MME SARAH ZAMMIT :

Nous, nos préoccupations au niveau de l'uranium sont beaucoup fondées sur l'incertitude qui existe, notamment en matière de radioactivité. Donc, c'est ce risque-là qu'on n'accepte pas. C'est toute cette incertitude qui demeure.

Par contre, on est bien au fait qu'il y a également des risques pour les mines conventionnelles. Par contre, l'exploitation et l'exploration de l'uranium amènent d'autres risques. Et après étude de toutes les études qui ont été faites, qui ont été présentées, etc., on a trouvé que le risque qui perdure n'est pas acceptable dans ce dossier-là parce qu'il existe beaucoup trop d'incertitudes et le danger inhérent à ces activités-là ne nous paraît pas acceptable, justement.

LE PRÉSIDENT :

Et dans les risques que vous venez d'énumérer c'est la permanence du risque à très, très long terme qui vous semble le plus embêtant ou le plus important?

MME SARAH ZAMMIT :

La permanence du risque, mais aussi les effets des radionucléides sur la santé humaine. Le fait que ça puisse contaminer l'environnement et, là, passer dans la chaîne alimentaire, tout ce qui a été enseigné nous paraît vraiment dangereux.

Mrs. SARAH ZAMMIT:

Well, our concerns, in terms of uranium mining, are based on the uncertainty related to radioactivity. But they are aware of course that there are risks caused by conventional mining.

But in the case of uranium, there's the added dimension of radioactivity and that is why we think that the risk is not acceptable. There's too much uncertainty and there's really an inherent danger that is not acceptable for us.

THE PRESIDENT:

And among those risks, you've just mentioned the fact that this risk remains permanent?

Mrs. SARAH ZAMMIT:

The fact that this risk remains permanent and also the effects of radionuclides on human health, the risk of environmental pollution, all that was mentioned. It seems very dangerous to us.

Et puis il demeure toute cette incertitude-là et ça nous a amenés à penser que ce risque est sous-estimé.

LE PRÉSIDENT :

D'autres questions, Michèle?

Il nous reste à vous remercier. Votre position est très claire. Alors, plus c'est clair, moins on a de questions. On vous remercie, puis aussi de votre collaboration que vous avez affichée antérieurement, c'est important pour la commission.

M. ALAIN BÉDARD :

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

On prend une pause d'une quinzaine de minutes et on revient avec les derniers intervenants.

Mesdames et Messieurs, je voudrais simplement souligner que l'on ferme le registre d'inscriptions pour cet après-midi. Alors, s'il y a des gens qui voulaient s'inscrire qui ne l'ont pas fait, ce serait à reporter ce soir. Merci.

**SUSPENSION
ET REPRISE DE L'AUDIENCE**

And we think the risk is underestimated.

THE PRESIDENT:

Any further questions, Michèle?

Well, we would like to thank you for your presentation, your position is very clear and when it is very clear, we have few questions. We thank you for your presentation and also for your cooperation.

Mr. ALAIN BÉDARD:

Thank you.

THE PRESIDENT:

A short break, a fifteen minute break and then we go to the next witnesses.

**UPON RECESS
AND RESUMING**

**ENVIRONNEMENT JEUNESSE
M. JÉRÔME NORMAND et
Mme AMÉLIE TROTTIER-PICARD**

LE PRÉSIDENT :

Alors, Mesdames et Messieurs, nous reprenons l'audience et j'appellerai les représentants d'Environnement Jeunesse à venir présenter leur mémoire.

Bonjour. Alors, voulez-vous vous présenter pour les fins de la transcription et puis on vous écoute.

M. JÉRÔME NORMAND :

Parfait, merci. Jérôme Normand, je suis le directeur général d'Environnement Jeunesse. Je suis avec Amélie Trottier-Picard qui est présidente de l'organisme.

On a déposé un mémoire succinct, on va tenter de faire une présentation dynamique et succincte également, pour rattraper le temps des présentations qui ont été plus longues.

Donc, Environnement Jeunesse, rapidement, on est un organisme d'éducation environnementale qui couvrons tout le Québec, implanté depuis 1979. On a une base de membres qui sont principalement des jeunes, mais qui s'étendent aussi plus vastement à monsieur et madame tout le monde. On touche principalement les moins de 30 ans et parmi notre millier de membres, on a autour de 130 membres organisationnels, principalement des écoles,

**ENVIRONNEMENT JEUNESSE
Mr. JÉRÔME NORMAND et
Ms. AMÉLIE TROTTIER-PICARD**

THE PRESIDENT:

We're going to reconvene and I would like to invite the representatives of Environnement Jeunesse to come and present their position.

Good afternoon. Please introduce yourself for the purpose of the record.

Mr. JERÔME NORMAND:

Jérôme Normand, Executive Director of Environnement Jeunesse and I'm with Amélie Trottier-Picard who is president of Environnement Jeunesse.

We have provided a succinct brief and we're going and try to be as dynamic and succinct as possible in order to catch up following presentations that past went over time.

So, we're an environmental education organization that was created in 1979 and that covers all of Québec. Our membership is essentially made up of young people, but we're also broadly open to the general population. Most of our members are under the age of 30 and among our members we have about 130 organizational members, those being essentially schools, school boards as well as colleges and Cegeps.

des commissions scolaires et des collèges et cégeps.

On a trois grands axes d'intervention. Le premier, c'est la formation par principalement des ateliers, des conférences et des animations qui se passent en classe en remplacement du prof, donc entre 250 et 400 ateliers annuellement où on touche directement entre 5 000 à 12 000 jeunes, selon les années.

Le deuxième axe, c'est les projets. Donc, comme tout bon organisme d'éducation, des projets où on emmène les jeunes à passer à l'action; des projets sur le long terme.

Et finalement, le dernier axe qui nous touche plus précisément aujourd'hui, c'est celui de la mobilisation, du développement de l'esprit critique puis de la prise de parole comme citoyen engagé sur les questions environnementales et de développement durable.

Et donc dans ce cadre-là, on a plusieurs initiatives, entre autres, on a trois jeunes de moins de 18 ans qui siègent sur notre conseil d'administration, on tente de participer à une majorité d'audiences publiques, commissions parlementaires et d'autres consultations.

Et donc, dans ce cadre-là, aujourd'hui, on est une membre du CA et un employé, mais dans l'élaboration de nos mémoires, nos prises de position, on fait appel à nos membres, à des jeunes. On organise diverses consultations dans le cadre de nos colloques annuels ou directement dans nos bureaux

We focus on three major areas of activity. The first being training through workshops and conferences or in-class sessions. So between 250 and 400 workshops where we involve some 5,000 to 12,000 young people depending on the year.

Secondary activity: projects. Like any other educational organization, we organize projects to which we get young people to take action for long-term projects.

And then, the final part of our work that is more relevant now is engagement, mobilization, development of a critical spirit and speaking out as an engaged citizen on environmental and sustainable development issues.

And as part of that series of activities, we have various activities, we have three under-18 who are members of our Board of Directors; we try to take part in many public hearings and Parliamentary Commissions and other consultations.

So we have here, one of us is a board member and one of us is an employee, but in drafting our briefs and our position papers, we call on all our members, our young members. We organize consultations as part of our annual colloquiums or directly at our offices in order to sound out young people so that when

pour prendre le pouls des jeunes puis pour pouvoir participer, justement, en fournissant l'opinion des jeunes sur les questions environnementales.

On a donc participé, dans le passé, à différentes consultations sur des enjeux énergétiques ou liés à l'extraction ou à l'exploration et l'exploitation, entre autres sur les gaz de schiste récemment.

La dernière consultation aussi sur les changements climatiques, sur l'avenir énergétique du Québec en 2013 et, évidemment, sur celles qui touchent à l'énergie nucléaire, donc les deux consultations sur Gentilly-2.

On va donc vous présenter, dans un premier temps, rapidement – c'est Amélie qui va le faire – pourquoi et comment Environnement Jeunesse se positionne en opposition au développement de la filière uranifère au Québec.

Dans un deuxième temps, qui je crois n'est pas trop loin du cœur de la commission, parce que ça nous intéresse beaucoup, comment faire en sorte qu'il soit plus simple, plus accessible et plus facile pour les jeunes de participer à des consultations comme celles-ci et voir quels mécanismes on pourrait mettre en place pour que ce soit justement encore plus simple de recueillir l'opinion des jeunes au Québec sur les questions environnementales.

we express ourselves, we can be truly expressing the opinion of young people on environmental issues.

So we've taken part to various consultations on energy issues or issues involving mining exploration development, particularly with respect more recently to shale gas.

And also recently, we took part on a consultation on climate change and Québec's energy future in 2013 and, of course, anything involving nuclear energy, in other words, the two Gentilly-2 consultation processes.

So we're going to give you a brief overview, Amélie is going to be doing this of why and how Environnement Jeunesse is taking a specific stand against the development of the uranium sector in Québec.

We're then going to move on to something that is at the heart of your interest, because we're very much interested in this, we want to see how we can make it easier and more accessible for young people to take part in consultations such as this one and we're going to examine what sort of mechanism could be created so as to facilitate their participation so as to make it easier to gather the opinion of young people on environmental issues in Québec.

MME AMÉLIE TROTTIER-PICARD :

Donc, on commence avec le cœur de la présentation. Donc, Jérôme l'a dit et je le répète, notre position est assez claire qu'on s'oppose au développement de la filière uranifère pour plusieurs raisons.

Si on y va par étape, d'abord on pense aux effets environnementaux des mines. Donc, rapidement, au niveau de la consommation d'eau, au niveau des produits chimiques qui sont utilisés, au niveau des rejets miniers. Aussi, je pense que ça a été beaucoup abordé par la commission, l'entreposage à long terme des déchets radioactifs et toute la surveillance qui suit ça pour de nombreuses années, décennies qui vont suivre la fermeture du site.

Donc ça, évidemment, ce sont des préoccupations qu'on a. Ensuite, si on regarde pourquoi on fait des mines d'uranium, c'est majoritairement pour la production d'énergie. La production d'énergie avec de l'énergie nucléaire nous pose problème au niveau de l'entreposage à long terme des déchets radioactifs, mais également parce qu'on considère qu'on n'en a pas besoin.

Donc, en ce moment, au Québec, on a un contexte de surplus énergétique, mais également il y a des alternatives au niveau des énergies renouvelables, l'éolien, le solaire.

On ne considère pas l'énergie nucléaire comme étant une énergie verte, même si elle présente un bilan qui est quand même correct

Ms. AMÉLIE TROTTIER-PICARD:

So, we're going to begin with the very heart of our presentation. As Jérôme has said, and I repeat it, our position is quite clear: we're against the development of the uranium sector for various reasons.

I'll take this step by step. First of all, we're thinking of the environmental effects of the mines with respect to water consumption for example, with respect to the chemical used, with respect to tailings and other forms of waste and also with respect to the long-term stockpiling of radioactive waste as well as all the monitoring work required, which will take years and decades following the closing of a mine site.

So these are parts of our concerns. Then, if we look at the reason behind creating a uranium mine, well, it's essentially to produce energy power, and nuclear power is something that is a problem. And our concern is particularly the long-term stockpiling of radioactive waste, but we also believe that we do not actually need this form of energy.

Currently, we have an energy surplus in Québec, but there are also alternatives to nuclear power. Alternatives with respect to renewable energy such as solar power or wind power.

We do not consider nuclear energy to be a green form of energy, even though it is all right in terms of its greenhouse gas emissions, but

au niveau des émissions de gaz à effet de serre, on considère qu'il y a un paquet d'autres effets environnementaux qui font qu'on ne peut pas considérer ça comme une énergie verte et, bon, certainement pas comme une énergie renouvelable non plus. Donc, on a un problème avec ça.

Puis si on regarde, pas au niveau de la production énergétique, mais au niveau des isotopes médicaux, la production d'uranium en ce moment, de ce qu'on comprend, est suffisante pour les besoins en isotopes. Et il y a quand même de la recherche qui se fait pour trouver des alternatives au niveau médical.

Donc, nous, ce qu'on dit, c'est on préfère investir dans les alternatives aux isotopes médicaux, dans les alternatives à l'énergie nucléaire, donc énergie renouvelable, énergie verte, plutôt que d'investir encore dans l'énergie nucléaire pour trouver un moyen pour que ce soit acceptable.

Notre constat, c'est qu'au niveau de l'exploitation de l'uranium, il y a des effets négatifs sur l'environnement. On n'en a pas besoin. Si on suit la *Loi sur le développement durable*, on revient au principe de précaution, on revient au principe d'équité intergénérationnelle.

Oui, il peut y avoir des bénéfices d'avoir de l'uranium à très court terme, sauf que les effets, ça va être pour les jeunes ou même, ça va être pour ceux qui ne sont même pas encore nés, quand on pense à l'entreposage à long-terme, et ça, c'est un fardeau qu'on

there are other environmental effects of nuclear energy such that we cannot consider it to be a green energy, and certainly not a renewable form of energy either. So we definitely have a problem with it.

Then, if we look at the issue of medical isotopes rather than energy production, the production of uranium currently, from what we understand, is sufficient to meet requirements in isotopes. And there's research being conducted to find medical alternatives to isotopes.

So we would prefer to invest in alternatives to medical isotopes and to alternatives to nuclear energy, in other words, to invest in a renewable green form of energy rather than investing more money into nuclear energy and in trying to find ways to make nuclear energy acceptable.

Our conclusion is that with respect to uranium development, it has negative impacts on the environment. It is also not necessary. If we look at the Sustainable Development Act, we have to invoke the precautionary principles and the principles of intergenerational equity.

Yes, there can be some benefits in the very short term in having access to uranium, but the effects will be borne by young people already alive and future generations as yet unborn because stockpiling of nuclear waste is something that will be borne on the shoulders

met sur les épaules des prochaines générations, tout en s'appropriant en ce moment les effets bénéfiques d'avoir de l'uranium. Donc, on ne respecte pas ce principe de base de la *Loi sur le développement durable*.

Et donc, ce qu'on recommande, c'est de dire non à la filière uranifère, un peu comme l'ont fait la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse. On juge que ce serait plus judicieux d'investir dans des énergies renouvelables, dans des alternatives.

M. JÉRÔME NORMAND:

Et donc, toujours pour poursuivre dans les principes de la *Loi sur le développement durable*, comme l'équité et la solidarité sociales sont au cœur des principes de cette loi-là, et ce que ça rappelle entre autres l'importance de l'équité intra et intergénérationnelle dans les actions entreprises par le gouvernement, dans sa prise de décision, mais aussi dans les consultations, on constate que l'équité intergénérationnelle doit se traduire donc dans toutes ces actions-là.

Et en ce sens, au niveau des processus de consultation, c'est un point qu'on amène souvent, parce que le format des consultations est sensiblement le même, puis ce n'est pas une critique, c'est plus un constat, puis on juge qu'il est difficile pour les jeunes d'y participer adéquatement, entre autres parce qu'il faut, bon, se déplacer, il y a souvent des périodes qui nous sont attribuées puis c'est dans le jour, comme en ce moment.

of future generations. We will be gaining the benefits now but future generations will be bearing the consequences. So that is not a compliance with the principles of sustainable development.

So what we're recommending is to say no to the uranium sector as it has been the case in Nova Scotia and British Columbia. And we think that it would be more appropriate to invest in alternatives and in renewable energies.

Mr. JÉRÔME NORMAND:

To continue with the principles of the Law on Sustainable Development, since social solidarity and equity are at the heart of that law, and since this recalls the importance of intra and intergenerational equity in any actions that are taken by the government, both in terms of decision making and in terms of consultation, we know that intergenerational equity has to be at the forefront of all these actions.

With respect to the consultation process this is a point we bring up often. The point we're making is that the format of these consultations is pretty much always the same. This is simply a statement of a fact, it is not a criticism, and we feel that it is therefore difficult for young people to take part in these processes adequately, partly because they have to travel and also because often these hearings have to happen during the day. We were supposed to

Nous, on devait être accompagnés d'une jeune étudiante qui ne pouvait pas se libérer aujourd'hui.

Ça représente des coûts, même si ce n'est pas énorme, mais pour se déplacer, pour participer à des consultations comme ça. Puis juste se déplacer en soirée, par exemple, ce n'est pas dans les heures de bureau puis c'est peut-être plus simple, mais pour quelqu'un qui demeure sur la Rive-Sud, et qui est mineur, bon, tout ça est une gestion compliquée.

On pense donc que le BAPE c'est un outil magnifique, mais ce n'est pas une fin en soi. Il faut continuer à plancher avec le gouvernement à des mécanismes pour permettre à la population en entier de donner son opinion en amont, pendant un projet, et suite à un projet.

Les jeunes, on le sait, sont dynamiques. Moi, je ne suis plus très jeune, mais je parle en leur nom, ils sont dynamiques, ils sont audacieux, ils font preuve d'innovation. Les jeunes, souvent, osent questionner et proposer des idées qui vont être en dehors des sentiers battus.

Ils viennent ébranler nos habitudes, nous choquer un petit peu puis ça amène souvent, justement de la part des décideurs, plus d'innovation et une certaine évolution.

Et donc, comme les orientations du gouvernement sur les enjeux uranifères sont susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur l'avenir des générations

have young student with us, but she is busy with her studies.

So, it does entail costs, perhaps not huge, but nevertheless, they are a barrier to young people. And just the fact of holding sessions in the evening is a little bit difficult for somebody perhaps living on the South Shore. It's outside of office hours but nevertheless, the distance can be difficult.

So, consultations are not necessarily an ending in themselves, we have to continue working with the government to design mechanism so that the entire population can express its opinion upstream, before a project is launched and then downstream once it is up and running.

We know that young people are dynamic. I'm not very young myself, but I'm speaking on their behalf. They're dynamic, they're bold, and they're innovative. And often, young people have the courage to raise questions and to suggest something that is off the beaten path.

They like to shake us up, shake up our habits and often this leads to greater innovation on the part of decision makers and policy makers.

And since the government's orientations on this issue are likely to have significant impacts on future generations, current and future generations, we think it's essential that

actuelles, mais aussi, comme le disait Amélie, des générations à venir, il apparaît essentiel pour nous de consulter les jeunes et de mettre en place des nouveaux outils pour prendre le pouls des jeunes.

Donc, un des éléments qui nous importe, c'est tout l'aspect de vulgarisation et d'information des contenus. Donc, quand on veut participer à une consultation comme celle-ci, il faut avoir accès à de l'information qui est mâchée et qui n'est pas nécessairement juste faite pour les experts.

Nous, on se bat contre un grand préjugé lorsqu'on parle aux jeunes et qu'on les invite à s'intéresser aux questions citoyennes et à prendre la parole, c'est de dire, bien : je ne suis pas un expert, je ne suis pas outillé, je ne connais pas ces questions-là, et un mémoire, ça doit prendre 100 pages.

Bon, c'est de défaire tous les mythes de la formalité d'un évènement comme celui-ci et d'inviter les gens, ne serait-ce qu'à déposer quelques idées, mais au moins d'exprimer leur voix, comme on l'a fait d'ailleurs avec un mémoire succinct, mais qui porte quand même une opinion.

Donc, mieux vulgariser, mieux adapter pour favoriser la participation des jeunes pour être comme un volet du BAPE où on a informations vulgarisées ou participation des jeunes ou quelque chose qui serait mâché pour ça.

On pense aussi que dans tout l'aspect de la communication, on fait appel à des

young people be consulted and that we implement and create new tools so that they can express themselves.

One thing that we are very focused on is the whole business of making the content of such information accessible. When you want to take part in a consultation such as this, you have to have access to information that should not be limited to experts.

When we ask young people to take part in such events, they generally say : well I'm not an expert, I don't have the knowledge, I'm not equipped and I'm not familiar with this and the brief has to be 100 pages long.

So we have to, I think, dispel the myths around the formal nature of consultation such as this. And we should get the young people to just express their views, even if it's just in a few pages as we've done with our own brief.

So we need to make this information more accessible to young people and I think it should be part of one of the sectors of the BAPE perhaps which could process the information and make it accessible to young people.

Throughout all this, press releases are sent out and involved organizations that are

communiqués de presse qui sont relayés par courriel auprès d'organisations qui sont déjà intéressées ou interpellées. Il y aurait peut-être lieu de mettre en place une stratégie pour parler aux gens où ils sont, à travers les médias sociaux, par exemple, pour mettre le BAPE de l'avant et d'une nouvelle manière de faire.

Et au niveau des formes de consultation, on l'a vu dans divers mandats, que le gouvernement va donner à des organismes comme le nôtre – moi, je tends à voir les organismes d'éducation environnementale comme une courroie de transmission entre les politiques publiques et les citoyens et les jeunes, puis ça va dans les deux sens.

Lorsqu'il y a justement une commission à mettre en place ou une audience ou une consultation, on peut donner des mandats à des organismes de la société civile pour mener de manière ad hoc, disons, des consultations ciblées et de revenir avec des résultats de prise de pouls des jeunes, comme ça. C'est quelque chose qu'on serait intéressés à mettre en place, qu'on a amené souvent comme idées, pour lesquelles on n'a jamais réussi à avoir écho et qui nous semble un aspect intéressant.

On l'a vu récemment, l'INM a eu un mandat pour faire des consultations avec des groupes ciblés. On pense qu'on pourrait faire la même chose avec les jeunes spécifiquement. Et donc, comme je le disais d'entrée de jeu, il faut, je pense, rejoindre les jeunes où ils sont et ne pas tout tenter pour les convaincre de venir où nous sommes.

already part of the structure, but I think we perhaps appeal the young people through the social media among other things so that they gain an interest in the BAPE and in taking part in its hearings.

Throughout the various mandates that the government awards to organizations such as ours, we tend to see that environmental educational organizations are like a kind of conveyor belt of information in both directions between the government and citizens and particularly the young.

They can go both ways. So when a commission is to be created, mandates can be given to organization from civil society to organize ad hoc focus consultations and then, come back with conclusions about the opinions of the peoples sounded out. This is something that we've often brought forward as an idea, but we've never been able to get it off the ground, and yet it feels to us a very interesting way of proceeding.

The INM recently, for example, had consultations with targeted focus groups. We think this could involve groups of young people specifically. So, as I said at the outset, we have to reach out to young people where they are, not so much convince them to try and come to where we are but to reach out them where they live and exist.

Voilà en gros pour la participation aux consultations.

MME AMÉLIE TROTTIER-PICARD :

Pour conclure, juste pour faire le lien entre les deux, dans le fond, je vous ramène au principe d'équité intergénérationnelle. Je pense que pour, notamment pour un BAPE générique qui ne concerne pas un projet particulier, mais qui concerne un sujet, je pense qu'il y a vraiment place à l'innovation au niveau des consultations pour réussir à aller chercher des jeunes.

Je vous lève mon chapeau, parce que je pense que vous avez fait quand même un beau travail à essayer d'aller dans différentes communautés à travers le Québec pour aller chercher les Premières Nations, mais je pense qu'il y a moyen de continuer sur cette lancée-là pour aller chercher les jeunes.

Dans le cas du nucléaire, bien ceux qui vont gérer les effets ne sont peut-être pas nés encore, et donc, c'est d'autant plus important de penser à cette génération-là.

L'équité intergénérationnelle implique de ne pas investir dans une mine pour avoir des bénéfices à court terme, mais des effets environnementaux à très, très long terme.

Donc, c'est le message qu'on voulait vous passer et on vous remercie de nous avoir reçus.

So, that is the point I wanted to make.

Ms. AMÉLIE TROTTIER-PICARD:

To conclude, to connect the two points, I'd like to bring you back to the principle of intergenerational equity, particularly with respect to a kind of generic BAPE hearings covering a topic rather than a specific project. I think that this is where we could be innovative, to make sure that we pull in the opinion of young people as well.

I would like to say congratulations, because I think you've done a very good work. You've gone out to various communities in Québec to get the opinion, for example, of First Nations, and I think that you're on the right path and you could continue with that and connect with young people.

And with respect to nuclear power, those who are going to be managing the effects of what we do today are not even yet born to a large degree. So, I think it's important to bear in mind those generations.

Intergenerational equity means that we should not invest in a mine for short-term benefits with environmental consequences in a far distance future.

That's the message we wanted to give you, and we thank you very much for having allowed us to speak.

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie beaucoup pour votre présentation parce qu'elle nous interpelle à plusieurs égards, puis en tout cas, si vous le permettez, je sens je vais vous en poser une tout de suite. Je trouve ça intéressant ce que vous dites quand vous insistez sur la nécessité de trouver une façon d'approcher les jeunes.

Par contre, une des difficultés qu'un organisme comme le nôtre peut avoir, et je veux un peu vous confronter à ça, c'est que pour garder à la fois notre neutralité, notre crédibilité, on ne peut pas se permettre de devenir des acteurs ou d'entrer dans la mêlée; on est là pour écouter, on est là pour analyser.

Alors, si on fait des cafés interactifs avec les gens, si on publie des affiches, des vidéos, les gens pourraient dire : écoutez, là, on voit là-dedans des positions déjà exprimées à l'avance avant que la consultation commence. Qu'est-ce que vous faites avec ces éléments-là? On ne croit pas à la crédibilité du jeu. À ce moment-là, ce n'est pas honnête de votre part.

Voyez-vous, dans le moment, on a commencé l'audience avec une vidéo. On peut la critiquer, mais bon, c'était un moyen qui était quand même plus accessible que simplement le document de 100 pages. Quoiqu'en lui-même, il avait déjà un certain nombre d'informations. On a mis sur Internet, qui est un moyen qui rejoint facilement les jeunes, des milliers de pages de

THE PRESIDENT:

I thank you for your presentation which raises several questions in our minds. What you say is very interesting. For example, you insist that it is essential to find ways to reach people.

But there's some problem for a body such as ours; we have to remain neutral to be impartial so we cannot become actors to really participate. We're here to listen to you.

So, if we were to organize interactive sessions with people, to publish, to prepare videos and so on and so forth, people would think that our minds are made up before even consulting them. So this would undermine our credibility.

So we started the hearing with a video. It could be criticized, but this is more accessible than a 100 page document, even though it was rich in information. It was posted on the Internet; thousands of pages were posted on the Internet, but if we had prepared such a video, we had prepared posters, do you not think that people would found us not impartial or neutral?

documentation. Mais si c'était nous qui avons préparé une vidéo, qui avons fait des affiches, est-ce que vous ne pensez pas qu'il y a des gens qui diraient : on trouve qu'il y a des positions implicites là-dedans? Vous avez choisi tel mot plutôt que tel autre.

Est-ce que vous voyez ça comme une fonction que nous devrions assumer ou que le gouvernement, par hypothèse, qui veut lancer le dossier sur la glace, que lui devrait mettre de l'avant? Qui, pour vous, est l'acteur qui devrait faire cette approche des jeunes et dynamiser le débat avant qu'un organisme comme le nôtre recueille les avis de tout le monde et puisse conserver sa neutralité?

M. JÉRÔME NORMAND :

En fait, c'est ça, je n'ai peut-être pas été assez clair, mais je pense que c'est justement un mandat qui devrait être relayé à des organismes communautaires du milieu qui ont une expertise en éducation et en animation auprès des jeunes.

Donc, je prêche nécessairement pour ma paroisse, mais ce que je pense c'est que justement, il pourrait y avoir des mandats gouvernementaux, que ce soit à travers le BAPE ou par le gouvernement, donner un mandat à des organismes comme le nôtre de préparer le terrain afin d'intéresser les jeunes. Ça peut être à travers, comme vous le disiez, des vidéos, des activités, des cafés citoyens, etc., mais pour qu'au moins, il y ait comme quelqu'un qui ait la tâche et qui a l'expertise pour le faire, de mobiliser les jeunes en fonction d'amener au BAPE.

So, who is the main actor for you? Who should try to reach young people and try to have a real dynamic discussion and not the commission?

Mr. JÉRÔME NORMAND:

Well, maybe I was not clear enough but I think this mandate should be even to organizations to have expertise in that field.

Governments could give such mandates to organizations such as ours; we would be able to better interest young people maybe through videos, through discussions around tables. So, at least we would have the expertise in order to engage young people.

Puis on tente de le faire, nous, mais on le fait de manière autonome, sans support, évidemment, c'est très micro. Si c'était formalisé par le gouvernement et que c'était une intention d'aller chercher le pouls des jeunes, je pense que les mécanismes pour préserver la crédibilité du BAPE et de donner des mandats à des organismes d'éducation seraient quand même assez facilement mis en place.

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que ce genre de mandat que le gouvernement ou un ministère qui veut tester la population, la sonder, pourrait donner à des organismes comme vous, ou d'autres? Est-ce que vous voyez ça avant l'audience ou en même temps que l'audience?

M. JÉRÔME NORMAND :

Là, tout est sur la table. Je pense que ce serait important que ce soit avant pour préparer les jeunes à y participer. Puis je pense qu'ensuite, on peut faire des suites assez intéressantes.

Nous, par exemple, dans les projets qu'on mène, on fait tout le temps justement de la préparation en amont, on porte des recommandations, que ce soit sur n'importe quel sujet auprès d'élus ou d'autres, puis on va faire des suivis ensuite, pour voir quels sont les gains, puis quel impact a une implication citoyenne réelle. Parce qu'il y a toujours des impacts, qu'ils soient faibles ou majeurs, et de montrer par la suite c'est quoi

We try to do it, but we do not have any governmental support, so our action is quite limited. But if it were a formal process supported by government, then it would be conducive to preserving the BAPE's credibility.

THE PRESIDENT:

And do you think that kind of mandate that the government or ministry could give to agencies, organizations such as ours, should that be done before the hearings or at the same time?

Mr. JÉRÔME NORMAND:

Well, I think it would be important to have that beforehand to invite young people to take part to engage.

For example, we have projects where we do preparation upstream, we prepare recommendations and then, we do follow-ups to verify what was the impact of this civic participation; because sometimes you have major impacts or sometimes minor impacts.

les réalisations, comment on a pu teinter une décision.

On le voit entre autres dans les rapports du BAPE quand on retrouve des mesures qu'on a mises de l'avant et que le gouvernement en retient quelques-unes, bien, on sent qu'on a un pouvoir d'intervention qui est notable en tant que citoyens.

Je pense que c'est tout au long du processus, mais tout particulièrement en amont, pour être sûr d'avoir une participation sur place.

LE PRÉSIDENT :

Je voulais vous demander, quand vous parlez des outils en place pour favoriser leur participation, je crois que vous avez répondu, vous m'avez donné suffisamment d'exemples, ça va.

J'avais peut-être une dernière question : une commission comme la nôtre, ce n'est pas une maison de sondage, et puis nous autres, on ne marche pas par le nombre de pours ou de contres, c'est la valeur des arguments.

Vous faites référence à des sites comme Facebook, j'imagine, Twitter, tous ces outils-là, on peut facilement, quand on joue sur ces plateformes, se ramasser avec des centaines et des milliers de « moi, je suis pour », « moi, je suis contre ». Mais pour nous, ça ne dit rien.

C'est autre chose, nous. On est là pour recueillir un argumentaire, essayer de sonder

For example, we see that in the BAPE reports, when we find in such in reports a few measures that were promoted by our organizations, we realize that we can have an impact.

So it should be done mainly upstream and this way we make sure there's real participation from young people.

THE PRESIDENT:

Now, when you talk about tools to promote their participation, I think you have given enough examples.

I will have a last question: a commission such as ours is not a polling firm. What we want to examine are the arguments that are raised.

You refer to different tools such as Facebook, Twitter and often we can, of course, get thousands of opinions, but this is not very useful for us.

We want to have to look at the different arguments and see whether they're solid or not.

la valeur des arguments qu'on met devant nous, essayer de voir s'ils sont solides, pas solides. C'est ce qu'on essaie d'évaluer.

Avez-vous l'impression que ces outils-là nous permettraient de faire un travail éclairant pour la population, compte tenu du fait que ce n'est pas tellement... c'est vrai qu'entre un mémoire de 100 pages et une phrase : « je suis pour ou je suis contre », là, il y a peut-être une médiane, mais enfin, comment vous voyez ça?

M. JÉRÔME NORMAND :

Je pense que ça dépend de quel rôle on donne à chaque outil. Effectivement, si on utilise les réseaux sociaux pour sonder, ce n'est peut-être pas la meilleure idée. Par contre, je pense qu'il faut utiliser les médias sociaux pour mettre au courant, les gens, transmettre l'information.

À mon sens, si on regarde justement les diverses recherches qu'on regarde sur « où sont les gens » et « où ils passent leur temps » et « ce à quoi ils répondent », afficher quelque chose sur un site Internet, c'est pratiquement nul comme atteinte.

Ça fait que de bien utiliser les outils à travers, encore une fois, des organismes du milieu qui ont des réseaux pour, ne serait-ce que de transmettre l'information sur : quand sont les délais, où vous allez trouver l'information, comment faire pour rédiger un mémoire, etc., plutôt que de travestir vraiment le travail d'implication citoyenne que représente la participation à une commission.

Do you think that such tools would enable us to do good work, solid work since – of course, only there's a whole continuum and maybe we could find a solution between a simple answer and a hundred page document?

Mr. JÉRÔME NORMAND:

Well, if we use social media to poll the public, maybe that's not the best tool. But social media can be used to inform people, to disseminate information.

If we look at the research that has been done on youth, we see that to post something on a Website is really useless, in fact.

So, the tools should be used to disseminate information, to explain how to prepare brief, how to appear before you and in fact, it could be used to disseminate information through the different networks.

Mais ne serait-ce que pour relayer l'information à travers des réseaux.

LE PRÉSIDENT :

Bien, je pense que votre participation et ce que vous venez de nous dire est important pour nous, puis va amener certainement une réflexion sur nos processus de travail.

M. JÉRÔME NORMAND :

Parfait. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

On vous remercie de votre mémoire, vos positions sont claires. Je pense qu'on a bien compris. Merci encore.

**M. JONATHAN GENEST-JOURDAIN
DÉPUTÉ FÉDÉRAL, NPD**

LE PRÉSIDENT :

Alors, j'appellerais le représentant du Nouveau Parti Démocratique. Bonjour. Vous voulez vous présenter s'il-vous-plaît, pour les fins de la transcription?

M. JONATHAN GENEST-JOURDAIN :

Jonathan Genest-Jourdain, député fédéral de Manicouagan.

THE PRESIDENT:

I think that your participation is important for us, will shed light on the work that we're carrying out and we thank you for your brief.

THE PRESIDENT:

Your position is quite clear and we want to thank you again.

**Mr. JONATHAN GENEST-JOURDAIN
MP FOR THE NPD**

THE PRESIDENT :

Now, I would call on the representative of the NDP. Good afternoon. Would you please introduce yourself?

Mr. JONATHAN GENEST-JOURDAIN :

Jonathan Genest-Jourdain, MP for Manicouagan.

Donc, la présentation que je ferai devant vous aujourd'hui, malgré le titre ronflant qui est associé à mon nom, ce sera d'abord et avant tout une présentation qui est citoyenne, un peu à l'image des démarches qui ont été mises de l'avant dès 2009 dans Manicouagan.

Pourquoi 2009? J'étais alors conseiller juridique d'Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam, mon Conseil de bande, et dès 2008, j'ai reçu la visite d'un ingénieur. Un ingénieur qui est mécanique – on vient de me renseigner à cet effet – donc un ingénieur, monsieur Popescu, qui s'est déplacé à mon bureau dès 2008, tout jeune avocat, dans le sous-sol du conseil de bande. Et monsieur Popescu venait me parler de la filière uranifère.

C'est là que j'ai été un peu mis en contact, qu'on m'a introduit à la filière uranifère en 2008. Je n'y connaissais strictement rien, je ne suis pas un connaisseur non plus en 2014, mais encore moins en 2008, tellement que je parlais de plutonium durant les premiers échanges, j'étais carrément dans le flou.

Bref, monsieur Popescu, l'ingénieur, s'est déplacé par la suite, suite à la rencontre informelle dans mon bureau, s'est déplacé et a rencontré les neuf décideurs de ma communauté, incluant le chef qui était Georges-Ernest Grégoire à l'époque.

Il a fait une présentation d'une trentaine de minutes à une heure, environ, et nous a

My presentation to you today, in spite of the rather elegant title associated with my name, is essentially the presentation of an individual citizen, somewhat in line with the steps taken with respect to the Manicouagan as of 2009.

I go back to 2009. Why so? Well, because I was legal advisor at my Band Council at the time, and the event goes so far back as to 2008. I received the visit of a mechanical engineer, I've just been told that that was the case. So, Mr. Popescu, a mechanical engineer came to my office in 2008. I was a young lawyer and I was in the basement of the Band Council at the time, and Mr. Popescu was coming to talk to me about the uranium sector. So my knowledge goes back to 2008.

I knew nothing about the sector at the time and I'm certainly not an expert even now, in 2014, but I certainly was far from being an expert in 2008. In fact, I used to talk about plutonium during my initial discussions. As you can see, I knew very little about the sector.

So, Mr. Popescu, the engineer, after the informal meeting at my office then went to meet with nine decision makers of the community, including Georges-Ernest Grégoire, chief at the time.

He made a presentation about 30 to 60 minutes and informed us of the presence of an

informés de la présence d'une entité qui faisait de la prospection en matière uranifère sur les territoires traditionnels. On parlait dans ce cas-ci de Terra Ventures, une compagnie du *west of Canada*, je pense, de Colombie-Britannique et qui opérait au lac Kachiwiss, qui est à quelques dizaines de kilomètres de Sept-Îles.

Dès mars 2009, mon Conseil de bande m'a mandaté pour me rendre sur le site. Donc, deux jours en raquette pour se rendre là-bas. Quand je disais à quelques dizaines de kilomètres, ça se traduit en deux jours de raquette. Je suis allé avec un collègue qui connaît bien la forêt. On s'est rendus, fin mars, début avril, il y avait une mobilisation citoyenne qui s'observait et j'y ai pris part. Il y a eu des gens qui ont filmé à partir d'hélicoptères, il y avait une couverture médiatique également.

Donc, c'était ma première visite sur le terrain et une qui allait ouvrir la voie à plusieurs autres au cours des prochaines années, des prochains mois.

Dès 2008, je me suis déplacé et de là, le début de mon intervention et le début de mon implication sur le plan éco-citoyen, éco-socialiste, si vous me permettez l'expression. Donc dès 2008, j'ai rencontré les partenaires qui aujourd'hui font partie de ma garde rapprochée si, encore là, vous me permettez l'expression.

Donc, ces gens qui, sans leur approche et sans leur promptitude à agir, on ne serait probablement pas assis ici aujourd'hui. Moi,

entity that was conducting prospection in the traditional territories. It was Terra Ventures at the time, company of the West of Canada, I think it's from B.C., which was operating on Lake Kachiwiss, which is about a few dozen kilometers away from Sept-Îles.

So as of March 2009, my Band Council mandated me to go on the site. It was only a few dozen kilometers away, but what that meant was two days of snowshoeing. I went with a colleague who was very savvy in the woods, so we did this in late March, early April. There was a citizen mobilization and I took part in it. Some people filmed us from helicopters; there was a great deal of media coverage as well.

So that was my first onsite visit and this is something that marked the next few months and years of my life. It was the first of many.

So, as of 2008, I began to travel on site and from the beginning of my involvement in these environmental socialist issues, if I may use the expression, as of 2008, I start to meeting with the partners who are now part of my close guard as it were.

These are people that without whose approach, without their prompt reaction, would probably not have had us here today. We would

en tout cas, je ne serais pas assis et on ne serait pas réunis en cette salle, selon ma propre expectative, selon ma propre évaluation.

Bien entendu, parce que le dossier du lac Kachiwiss a ouvert la boîte de Pandore ou a ouvert la discussion sur la filière uranifère. On avait très peu d'information sur la Côte-Nord, on a vu que dans l'ensemble du Québec, c'était la même situation.

Par contre, ce que l'histoire par la suite nous a appris, c'est qu'il y a eu un empressement, il y a eu de l'improvisation et c'est un peu la marque de commerce, c'est un peu la signature du Plan Nord, mais ça, c'est ma propre évaluation.

Encore là, comme je vous disais tout à l'heure, bien que je suis membre du Nouveau Parti Démocratique, ce que je fais aujourd'hui, la présentation que je fais, qui est d'ailleurs un corollaire, un *obiter dictum* du mémoire qui sera porté à votre attention sous forme électronique, je vais vous l'acheminer prochainement, c'est surtout un complément, ce que je viens mentionner aujourd'hui, et mon intervention.

Bref, lorsqu'on s'est déplacés et de façon plus prononcée et de façon plus claire au cours de l'été, au cours du mois de juin et juillet, lorsque je suis retourné, toujours mandaté par mon Conseil de bande, je me suis rendu au lac Kachiwiss.

C'était à 1 000 mètres d'altitude. En fait, les forages s'observaient un peu partout en

probably not be in this room today, according to my own estimation of this state of play.

Because the case of Lake Kachiwiss opened a kind of Pandora's box; it opens the discussion on the uranium sector. We had very little information on the North Shore and we saw that it was the same for the rest of Québec too.

That being said, subsequent history taught us that there was haste, there was improvisation and that is a little bit the signature or the trademark as it were of the Plan Nord. But that's my personal opinion I was saying at the outset.

Although I'm a member of the NDP, I am here giving a presentation which, in fact, is part of the obiter dictum of the brief that we have submitted electronically. I'm going to be sending it to you shortly. Actually, it has not yet been sent in and it's just going to enhance what I'm talking about here today as a citizen.

In short, when we traveled, more specifically in June and July, when I went back, still with the mandate of my Band Council to do so, I went to Lake Kachiwiss.

The altitude is 1,000 meters and the drilling was happening all over the mountain side. And

montagne et c'était à 1 000 mètres d'altitude. Il fallait se rendre jusqu'en haut, et ce qu'on a vu, c'est qu'il y avait eu de la malversation, c'est le terme que je veux utiliser ici, et qu'il y avait eu d'abord et avant tout, de l'improvisation.

On avait remarqué que le promoteur avait tout simplement décidé de déboiser à flanc de montagne, on se demandait quel type de machinerie pouvait se rendre à 1 000 mètres d'altitude et quels types de chemins on tentait de créer.

Mais ça avait été déboisé de façon sauvage, à flanc de montagne. Je ne suis pas un expert, mais je dirais à trente ou quarante degrés. Bref, les arbres sont restés sur le site et ça freinait beaucoup l'ascension, ça freinait beaucoup l'avancée citoyenne sur le site, sans parler des agents de sécurité qui avaient été postés par la Corporation, par l'entité économique, dans ce cas-ci Terra Ventures.

Une entité qui a eu « short lived », si vous me permettez l'expression, puisqu'après 2009, elle s'est éteinte tout simplement lorsque l'action a chuté en bourse. Mais bref, je vais insister sur cet aspect un peu plus loin.

Donc, en se rendant sur le site, on a vu qu'il y avait eu de l'improvisation, pas simplement dans le plan d'aménagement, mais également sur les actions sur le terrain. On a vu qu'il y avait des trous de forage qui avaient été percés un peu partout à flanc de montagne.

it was at 1,000 meters of altitude, we had to go to the top of the mountain and what we saw was that there had been some dishonest practices, some abuse, and everything had been somewhat improvised.

We'd seen that the developer had simply decided to deforest a side of the mountain and we wondered what kind of machine could reach 1,000 meters of altitude.

But it had been simply deforested on the mountain side, I'm not an expert, but I would say that the gradient was about 30 to 40 degrees, and the trees had remained on site and that hampered the citizens from moving on to the site, not to mention that there were security agents that had been posted by the Corporation, by Terra Ventures, the economic entity.

Which was a short-lived entity as it happens, because after 2009, it simply disappeared when its stock failed on the Stock Exchange, when the shares lost their value.

So, when we went on site, we saw that everything had been unplanned, not just in the development plan, but with respect to what had happened on site, we saw that some drill holes had been done here and there and everywhere on the site of the mountain.

Il n'y avait rien qui avait été bouché ou capé, je pense que c'est une expression qui est propre au milieu, aucun de ces trous-là n'avaient été capés et il y avait de l'eau qui avait été puisée dans des sources d'eau. Il y avait des lacs à flanc de montagne et il y avait de l'eau qui avait été puisée.

On utilisait d'anciens barils de produit pétrolier pour agir à titre de flotteur pour la machinerie qui visait à puiser l'eau pour faciliter le forage avec la lubrification des trous de forage.

Donc, selon ma propre connaissance, et qui était partagée par d'autres personnes qui avaient de meilleures connaissances en matière de sécurité, il y avait des exactions déjà observables et il y avait également des représentants de l'État, des représentants provinciaux qui s'étaient déplacés.

On voyait qu'il y avait des flags ou des petits drapeaux un peu partout qui témoignaient de la présence et de la venue et de la vérification d'agents provinciaux, un peu partout à flanc de montagne.

Donc, en se rendant sur le site, on avait vu que ça avait été déserté. Les seules fois où je me suis rendu au mois de juin, juillet et août, en fait les trois ou quatre fois que je me suis rendu, je n'ai jamais rencontré un travailleur sur le site.

On s'y est rendus, on a vu des antennes satellites, on a vu des cabanes construites sur le sommet de la montagne, mais jamais, jamais de travailleurs outre les agents de

Nothing had been capped – I believe that's the right term – none of the holes had been capped and water had been drawn from water sources from lakes.

Hold oil barrels were used to as floats for the equipment that was drawing the water to make the drilling activities possible.

So, according to the knowledge we had, which was shared by others who are perhaps more familiar with the security side of things, there were already some breaches that we could observe and there were provincial representatives who had gone on to the site.

We saw there were little flags a little bit everywhere that testified to the presence and the verification by provincial officers all over the mountain side.

So when we went to the site, we saw that it was deserted. And the only time I went to the site in June and July, I went there about 3 or 4 times, I never met with a single worker.

We would go on to the site and we saw all kinds of satellite sites, we saw huts built at the top of the mountain, but no workers at all with the exception of the Garda, that be the

sécurité, la Garda, pour ne pas nommer la compagnie ou l'entité, les agents qui surveillaient l'entrée, les va et vient des citoyens qui se rendaient sur le site.

Les seules interactions qu'on a eues, c'était d'abord et avant tout avec les agents de sécurité. Donc, pourquoi j'insiste sur ces éléments? C'est pour l'opacité, Monsieur le président, des opérations. Terra Ventures a opéré dans l'ombre durant une année, à tout le moins.

J'aime penser que certains tenants de l'industrie et que certains détenteurs de charge publique au niveau municipal et probablement provincial à Sept-Îles étaient au courant des opérations, étaient au courant de la présence de cette entité économique là, mais mon Conseil de bande avait été gardé à l'écart, personne n'était au courant lorsque monsieur Popescu s'était rendu, s'était déplacé, bien, c'était la première fois qu'on entendait parler.

Même s'il y avait eu des forums, même s'il y avait eu des séances d'information menées par monsieur Popescu au Cégep de Sept-Îles pour l'ensemble des élus qui parlent français, mais ce n'est pas leur première langue, c'était la première fois qu'on entendait parler de ça.

Donc, cette opacité-là était observable pour l'ensemble de la population de la Côte-Nord, parce que les citoyens avaient été gardés dans l'obscurité. Personne n'était au courant des activités minières et de la prospection qui s'opérait au lac Kachiwiss,

company that was providing the security agents who would observe the comings and goings of citizens who went on the site.

The only interactions we had were in fact with the security agents. Now, why am I making all these points about the events of those years? Well it was because they were non-transparent; these operations were completely non transparent. Terra Ventures operated in the shadows for a year.

I would like to believe that certain members of the industry and certain public office holders, municipal and provincial in Sept-Îles were aware of the operations, were aware of the presence of this economic entity. But, my Band Council had not been involved, had not been informed and when Mr. Popescu came into us, nobody knew nothing about it. That was the first time we were hearing anything about this.

Even though there had been forums and information sessions directed by Mr. Popescu in Sept-Îles for all the elected representatives whose speak French, although it's not their first language, and it was the first time we had heard about this.

So this opaqueness, this lack of transparency was true for the entire population of the North Shore, because the citizens had also been kept in the dark. Nobody was aware. Nobody knew anything about the mining activities and the prospecting activities

mais à d'autres endroits on a vu également qu'à Baie Trinité, il y avait le même type d'opérations par une autre entité économique. Et lorsque les gens se sont intéressés, il y a eu une reprise citoyenne, il y a eu une levée de boucliers par la force des choses.

À partir de ce moment-là, l'information a transigé de façon un peu plus fluide et les citoyens se sont mobilisés. Ultimement, on a vu des mobilisations de plusieurs milliers de personnes. Vous êtes fort probablement au courant, plusieurs milliers de personnes dans un froid sibérien à Sept-Îles, incluant des enfants en bas âge, des chiens et des familles au complet.

Bref, il y a eu une levée de boucliers sans pareil à Sept-Îles et sur la Côte-Nord en général et ultimement, la compagnie Terra Ventures – ça m'a permis de parfaire mes connaissances en matière de cours de la Bourse. J'ai regardé graduellement cette compagnie-là perdre la valeur de ses actions en Bourse, et ultimement, bien, elle a décidé de plier bagage et de déclarer forfait.

Ça s'est échelonné, disons, au mois d'août. Au mois d'août 2009, on a vu que cette compagnie-là avait perdu, je pense que la valeur de ses actions était rendue à une peau de chagrin rendu au mois d'août et a plié tout simplement bagage, a laissé le matériel en montagne, a laissé d'ailleurs les trous de forage dans l'état avec les boues qui sortaient, a laissé les stations de pompage avec les barils d'hydrocarbure qui flottaient et a tout simplement plié bagage. Tellement rapidement que les travailleurs sur le site ont

happening at Lake Kachiwiss. And we saw it elsewhere to, Trinity Bay for example, the same type of operation conducted by another economic entity. And when people became interested, there was a kind of citizen uprising as it were.

And at that time, the information became a little bit more fluidly available and citizens became mobilized. And we saw several thousands of people being mobilized. You remember those events. There were several thousands of people in Sept-Îles, including entire families, small children, and even dogs in sub-zero temperatures.

So, there was a general outcry in Sept-Îles and the North Shore and ultimately, Terra Ventures, and this allowed me to find out a little bit more about how the Stock Exchange works. I gradually watch this company loose its share value, its share price and ultimately, it decided to give up and throw in the towel.

This happened in August 2009. We saw that the company had, at that time, lost almost all the value of its shares, so it simply left. Left behind all its equipment, left the boreholes with all the mud emerging from these drilling holes and left the pumping stations with the hydrocarbon barrels floating still on the water and left everything behind. So much so that the workers on the site simply decided to burn their equipment and their work clothes, and so on.

tout simplement décidé de brûler leur équipement, les bottes à cap et leur linge de travail.

On voyait des sites où est ce qu'il y avait eu des feux et les travailleurs avaient tout simplement laissé leur matériel sur place. Des bruits circulaient à l'effet que la compagnie s'attendait à se faire voler son matériel et réclamer aux assurances. Bref, ça dépasse le cadre de la présente discussion ou de la présente présentation, mais c'était des informations qui étaient... encore là, c'était un canal non officiel. C'était les citoyens qui relayaient de l'information.

Il y a eu probablement de l'exagération, les gens ont probablement erré en droit, mais est-ce qu'on peut vraiment leur reprocher? C'était des citoyens d'abord et avant tout, comme moi-même. Même si j'étais avocat criminaliste avec des dossiers en santé mentale, ce n'était pas vraiment ma tasse de thé, l'extraction des ressources minérales, et ça ne l'est toujours pas aujourd'hui.

Mais une chose est sûre, c'est que ça a marqué un jalon dans l'histoire du Québec. Visiblement, avec la commission, avec le Bureau d'audiences publiques et avec les discussions qui sont intervenues par la suite, il y a eu une prise de conscience de la part de la société québécoise et même au niveau canadien, je vous dirais.

Et maintenant, Sept-Îles et les militants, on va utiliser le terme, ou les gens sur le terrain de Sept-Îles sans uranium, Mingani sans uranium et Québec sans uranium, il y a

We saw sites where there had been fires. The workers had simply left everything behind or destroyed it. So there were gossips around saying that the company was expecting theft of its material and was going to make an insurance claim, which of course, is not part of why we're here today. But this was information that was available. Once again, this was information through unofficial channels, through the citizens.

Possibly, some of the items of information were exaggerated. Or put it this way: it's not that the information was exaggerated; it's that people did certain things that were perhaps not a 100% legal, and now, this sort of – even though I was a lawyer, was not really my cup of tea. It's not really my field of expertise in law.

But one thing is sure; it is certainly, it was a notable moment in the history of Québec with the Commission, with the BAPE and with the various discussions that were held subsequently, there was a growing awareness on the part of the Quebeckers, and in fact, on the part of Canadians as a whole.

And now, the activists, the militants, if I can use the term, or the people in the field, you know, they launched various movements, Sept-Îles Without Uranium or No Uranium in Québec

eu d'autres groupes qui sont apparus par la suite, mais ces gens-là sont maintenant cités à titre d'exemple un peu partout.

Ce sont des citoyens qui étaient dépourvus de moyens, de moyens d'abord financiers, surtout si on les oppose à ceux dont dispose l'industrie. On a vu, d'ailleurs, que l'industrie disposait de moyens faramineux pour faire valoir son message.

Dès 2009, il y a eu des forums, il y a eu des – attendez, je vais revenir sur le terme officiel – le Forum sur l'uranium en mai 2009, chapeauté par la Conférence régionale des élus et c'était d'abord et avant tout pro-industrie. On a vu que c'était un message qui était édulcoré, qui était remâché et prévu spécialement pour s'attirer les faveurs de la population, ce qui n'est pas arrivé par la force des choses, parce que les gens avaient été pris à rebrousse-poil et qu'il y avait eu cette levée de boucliers-là qui s'était observée dès 2009.

Donc, voilà. Je vais jeter un oeil... il faut mentionner également, le Lac Kashiwiss avec la rivière Moisie toute proche, ça a été un des premiers éléments qui avaient été mis de l'avant et qui avait été soulevé par les autorités et par les membres de ma propre communauté et qui m'ont mandaté par la suite pour me rendre sur les lieux, compte tenu de la proximité de la rivière Moisie, la Mishta-Shipu qui, aujourd'hui, on a vu qu'il y a eu du déversement pétrolier.

and so on, so these are people who are quoted as an example.

These were citizens who had no ways or means; they had no financial means, particularly if you compare them with the means available to the industry. And, in fact, we saw that the industry had gigantic amounts of money to get its message across.

As of 2009 already, there were forums organized, the Uranium Forum in May 2009, which was headed by the Conférence régionale des élus and this was essentially a forum for industry to send out a reworked message, a fixed up message to try and make it popular with the population, which actually did not happen because people had been rubbed the wrong way and there had been this outcry in the population as of 2009.

So that is pretty much it. I'll just have a quick look at my paper here. Oh, yes. We should also mention Lac Kashiwiss, with the Moisie River very nearby. This was one of the first points that had been made, one of the first cases that had been raised by the members of my own community who subsequently mandated me to go on the site in view of the proximity of the river to the site, and we saw that there was an oil spill, we've seen that since then.

Bref, encore là, l'approximation et l'empressement associés au Plan Nord étant ce qu'il est, il y a eu d'autres déversements, il y a eu d'autres atteintes à la nappe phréatique, il y a eu d'autres atteintes à la rivière Moisie par la suite. Mais en 2009, la principale préoccupation, c'était d'abord et avant tout l'atteinte à la nappe phréatique et le fait que ces trous de forage, même au stade exploratoire, il y avait des chances d'atteinte à la nappe phréatique et que les boues de forage avaient été laissées sur place et que ça sortait tout simplement, il n'y avait rien de capé.

Donc, on se doutait qu'il pouvait y avoir une atteinte beaucoup plus grande que ce que l'on voyait à la surface. Les dangers qui étaient associés et les risques qui étaient associés à ces forages au stade exploratoire méritaient amplement que les citoyens s'y attardent.

On s'y est rendus, encore là dépourvus de moyens, mais avec la meilleure volonté du monde et ça a mené ultimement à mon implication tant sur le plan social que sur le plan environnemental.

Par la suite, le NPD a pris bonne note du fait que ça avait été couvert par les médias et qu'on avait réussi, que mon Conseil de bande, en envoyant une mise en demeure, entre autres – on aime penser que le Conseil de bande, en envoyant sa mise en demeure en juillet a cessé les activités au Lac Kashiwiss, mais ça a jeté quand même une belle couverture médiatique sur la mobilisation citoyenne.

So once again, the rapid moving forward of the Plan Nord has led to other spillages, other contaminations of groundwater and other contaminations of the rivière Moisie. But in 2009, the main concern was first and foremost the effect on groundwater and the fact that these boreholes, even exploratory boreholes were likely to reach the groundwater level and that these boreholes had been left in situ, uncapped.

So we believe that there could be much more serious things happening than what was visible on the surface. So the risks connected to these boreholes or these exploratory drilling boreholes were such that citizens really had to do something about it.

And once again, we had no means but we had a lot of good will and ultimately what this led to was my involvement, both socially and environmentally.

And subsequently, the NDP took note of the fact that this had been covered by the media and that we had been successful, that my Band Council had sent a cease and desist letter and we like to believe that our letter in July brought an end to the activity at Lac Kashiwiss, but one way or another, it drew a lot of media attention on citizen mobilization.

De là mon implication au niveau politique, je n'avais jamais voté avant le 2 mai 2011, j'ai voté pour moi-même la première fois, comme plusieurs autres membres de ma communauté, on s'attarde d'abord et avant tout à nos propres élections.

Le climat politique est assez tendu à Uashat et Mani-Utenam, donc souvent, on se contente de cette réalité-là plutôt que de s'attarder. Mais bref, je me suis impliqué au niveau politique fédéral en 2011, et j'ai martelé avec le même discours depuis 2011, pas simplement au niveau de l'uranium, mais au niveau de l'extraction des ressources naturelles.

C'est tous crins, tous azimuts dans Manicouagan et je pense qu'il faut se réserver une période de réflexion et, de là, la période de réflexion qui est intervenue avec le dossier uranifère, avec la filière uranifère.

C'était pour le plus grand bien de l'ensemble de la population du Québec de se permettre une période de réflexion, comme on l'a fait ici, et de s'attarder véritablement aux conséquences possibles – il ne faut pas que je me substitue aux experts dans le domaine –, mais aux conséquences possibles de l'extraction et de la présence de cette industries-là sur les territoires traditionnels des Innus.

Je pense que c'était assez succinct comme présentation et, comme je vous le disais, c'était d'abord et avant tout citoyen et je demeure disponible pour vos questions.

And you know, I had never voted before 2011, and I voted for myself the first time like other members of our community because we tend to focus on own elections.

The political climate is quite tense in Mani-Utenam and elsewhere, so we sometimes focus only on that. But I basically became involved in federal politics in 2011 and I've been presenting the same position ever since and not just with respect to uranium but with respect to all natural resources.

I think that we need to set aside a period of reflection before we move forward and this hence the period of reflection with respect to what we're discussing here today.

The uranium sector which is for the greater benefit of the entire population of Québec to take the time to think, as we are doing here, and to really analyze and assess the possible consequences. I'm not an expert in the field, but I think that there are possible consequences of mining uranium and we have to understand the possible consequences of such an industry on the traditional territories of the Innus.

I think my presentation was quite succinct and as I say first and foremost, I'm here as a plain citizen and, of course, I'm very happy to take your questions.

LE PRÉSIDENT :

Merci de votre présentation. Je profiterais de votre expérience sur la scène fédérale pour vous poser quelques questions qui relèvent de ce niveau de gouvernement.

Est-ce que le parti politique dont vous faites partie a amorcé une réflexion à la fois sur le dossier du nucléaire ou, et en particulier, sur celui de l'uranium? Avez-vous des positions? Avez-vous des réflexions en cours sur ces questions-là?

M. JONATHAN GENEST-JOURDAIN :

La dernière fois que mon patron, monsieur Thomas Mulcair, la dernière fois qu'il a abordé le sujet, on était en Alberta et il a mentionné que c'était une filière qui appartenait au passé.

Et il a mentionné Genest-Jourdain et Marc Fafard qui ont travaillé de front, donc c'est la dernière bribe d'information. La dernière, je ne sais pas si c'est la position officielle du parti concernant la filière uranifère, je vous le soumetts, Monsieur le président, mais la dernière fois que Thomas Mulcair en a parlé, c'était en ce sens, que ça appartenait au passé, que c'était suranné et c'était propre à une autre époque.

LE PRÉSIDENT :

L'organisme qui présentement gère l'essentiel de la filière uranifère, c'est la Commission canadienne de sécurité

THE PRESIDENT:

Thank you very much for your presentation. I would take the opportunity of using your experience on the federal scene to ask you a few questions for this level of government.

The political party you are in, did it start a reflection on the nuclear file or nuclear sector, namely on the nuclear file? Do you have any reflections on this?

Mr. JONATHAN GENEST-JOURDAIN:

The last time my boss, Mr. Thomas Mulcair, the last time he addressed this issue, we were in Alberta, and he said that it's a sector that belongs to the past.

He talked about Mr. Jourdain and Marc Fafard who worked on it. This is the last information I got. I don't know whether this is the official position of the Party on the uranium sector, but the last time Thomas Mulcair addressed it, he said it belongs to the past, and that's it. It was part of the history.

THE PRESIDENT:

The organization that presently manages the uranium sector is the CNSC. This Commission was created, as you know, after

nucléaire. Cette Commission a été créée, vous le savez, après la Seconde Guerre mondiale, parce que la filière de l'uranium avait des fins essentiellement militaires.

Et, comme le militaire relève de la Défense nationale, c'était tout à fait plausible que les juristes constitutionnalistes et consorts disent : ça devrait relever du gouvernement fédéral, même si, d'autre part, on peut dire que c'est une ressource naturelle et la Constitution dit que ça appartient aux provinces.

Mais comme on dit que maintenant ce n'est plus pour les fins militaires, est-ce que votre parti s'est posé la question : est-ce que ça doit continuer d'être géré par le gouvernement fédéral vu qu'il n'y a plus de fins, on dit que ça n'est que des fins civiles? À ce moment-là, quelle est votre réflexion là-dessus? Est-ce qu'il y a toujours pertinence d'avoir la CCSN?

M. JONATHAN GENEST-JOURDAIN :

Regardez, Monsieur le président, ma position est à l'effet, plutôt que de considérer que c'est de compétence fédérale ou provinciale, je vous dirais que c'est de compétence citoyenne, parce que c'est les citoyens qui doivent vivre avec les conséquences de l'extraction des ressources naturelles. Et dans ce cas-ci, ils vont devoir vivre avec les conséquences de l'extraction et de la prospection dans le domaine uranifère.

Donc, selon ma propre expectative, et c'est le message, encore là, que je martèle,

the Second World War because the uranium sector was for military purposes.

And for the National Defense it was absolutely plausible that the lawyers thought that it should be the jurisdiction of the Federal Government.

Since we know that now uranium will not be used for military purposes, did your Party think about this? Do you think that it should be the jurisdiction of the Federal Government since we're talking about civilian purposes right now? No longer about military purposes. What is your take on this? Do you think that it's necessary to have the Commission?

Mr. JONATHAN GENEST-JOURDAIN

Mr. Chairman, instead of considering that it's of a federal or provincial jurisdiction, I would tell you that it's the responsibility of the citizens, because it is the citizens that have to live with the consequences of the exploration and extraction of uranium.

So according to my own expectation and this is the message I want to hammer, it's the

c'est l'expression de la volonté citoyenne qui doit primer, plutôt que de mettre le tout en sourdine et en disant que c'est de compétence fédérale ou de compétence provinciale.

Dans ce cas-ci, les citoyens ont repris ce sujet-là, en ont fait leur thème central, se sont mobilisés avec les résultats qu'on a aujourd'hui.

LE PRÉSIDENT :

Mais est-ce que les citoyens auraient davantage intérêt à discuter, soit avec le niveau provincial ou au fédéral dans ces matières?

M. JONATHAN GENEST-JOURDAIN:

Ce que j'ai appris au cours des dernières années, on a du « fast tracking » qui s'observe au niveau fédéral dans les décisions. Par contre, quand vient le temps de consulter la population ou d'être à l'écoute des considérations sociales, des considérations citoyennes, c'est une autre paire de manches, c'est perçu à titre de frein à l'expansion économique.

C'est hautement déplorable, je vous le concède, mais c'est notre gouvernement actuel et c'est au niveau provincial, c'est la même situation.

L'implication citoyenne, le questionnement citoyen est perçu à titre de frein à l'expansion économique, parce que ça ralentit le processus. Quand je parle de « fast

expression and the say of the citizens that is tantamount, instead of continue to say that it's provincial of federal jurisdiction.

And in this case, the citizens mobilized with the results that we saw and we have today.

THE PRESIDENT:

But, the citizens discuss whether with the federal of the provincial for such issues.

Mr. JONATHAN GENEST-JOURDAIN:

What I learned over the recent years, there is fast tracking that's done at the federal level for decisions. But when time comes to consult the citizens and the population when we are dealing with social issues, it's considered as a break to economic development.

This is appalling, but this is what our present government thinks.

The citizen involvement is perceived as a break of economic development. When I'm talking about fast tracking, we try to improvise and precipitate things instead of having a

tracking », on essaie d'y aller à vitesse grand V et le simple fait d'avoir un citoyen dans l'équation, bien, ça vient fausser la donne et certains tenants de l'industrie et certains dirigeants, en fait, notre gouvernement actuel au niveau fédéral perçoit le tout comme un frein à l'expansion.

Donc, les citoyens se retrouvent le plus souvent avec la Commission sur l'accès à l'information et la réponse vient un an ou deux plus tard. Donc, pour ce qui est de la rapidité de la réponse, je vous le soumets, mais la limpidité, la fluidité n'est pas au rendez-vous.

LE PRÉSIDENT :

La Commission canadienne de sécurité nucléaire nous dit que ce n'est pas de son ressort de traiter de la question de l'acceptabilité sociale. Votre position ou votre réflexion là-dessus, vu que vous avez été impliqué à la base et que vous l'êtes maintenant au niveau fédéral? Ça peut être intéressant pour nous de comprendre ça.

M. JONATHAN GENEST-JOURDAIN :

Ça tombe à pic, parce qu'il y a une motion qui sera encore débattue en chambre, une motion que j'ai moi-même amenée en Chambre des communes et qui porte sur l'expression de la volonté citoyenne à titre d'élément dont les décideurs doivent prendre en compte au même titre que le développement économique et que l'impact sur la santé et l'impact sur l'environnement.

citizen in the equation, we forget the citizens. And some leaders in the industry and our Federal Government perceive the citizens as a break for economic development.

So often times, when the citizens want to talk to the Government, well the answer comes a year later. So there is no transparency in the process.

THE PRESIDENT:

The CNSC tells us that it is not competent to deal with the question of social acceptance. Well, you were involved at the very beginning at the grassroots and you're now involved in a Federal Party. So what do you think about this?

Mr. JONATHAN GENEST-JOURDAIN:

Well, there is a motion that will be debated in the Commons, a motion that I proposed myself and it deals with the expression of citizens that should be taken into account by the decision makers the same way as for economic development and impact on health and environment.

L'expression de la volonté, l'acceptabilité sociale – j'aime plus ou moins le titre et le concept d'acceptabilité sociale. Ça a été repris, il y a une marque de commerce qui y est apposée aujourd'hui, mais ce que je vous dirais c'est que l'expression de la volonté, et ça le dit, il faut se tourner vers les citoyens et obtenir leur assentiment avant de procéder, d'aller de l'avant avec une initiative minière donnée, une initiative d'extraction des ressources, peu importe la forme que ça prend au final.

Donc, il faut que le citoyen soit en première ligne et soit appelé à se prononcer. Par contre, il faut aussi que le citoyen ait toutes les informations à sa disposition.

LE PRÉSIDENT :

Mais, quel citoyen? Le citoyen qui demeure aux abords du site qui doit décider? Celui dans la localité? Celui dans la région? Celui de la province de Québec qui est propriétaire des ressources naturelles, au même titre que tout le monde? Je veux dire, tout le monde est propriétaire des ressources naturelles, alors lequel des citoyens? Qui doit décider?

M. JONATHAN GENEST-JOURDAIN :

Selon encore ma propre appréciation, je vous dirais qu'il faut être le plus inclusif possible et l'ensemble de la population, on va se limiter au Québec, compte tenu des coûts que ça peut représenter d'aller rechercher l'assentiment, mais l'ensemble des citoyens devrait être appelé à se positionner.

Social acceptance, well I don't really like the term, I don't really like this concept of social acceptance. It's a term that is very popular today, but what I would tell you is that the expression of the will of citizens means that we have to have the acceptance of the citizens and the population before going forward with an initiative or a project of resource extraction or development.

So citizens have to be first, have to be consulted. However, citizens have to have all the necessary information.

THE PRESIDENT:

But what citizens? Citizens that live around the site should be consulted? The person living in the region? The person living in the Province of Québec? Who is the owner of these natural resources? Or what citizens should decide?

Mr. JONATHAN GENEST-JOURDAIN:

Based on my own opinion, I would tell you that we should be all inclusive as possible. And we will limit ourselves to Québec population, given the costs, but the whole Québec population should be consulted.

LE PRÉSIDENT :

Et, est-ce que vous accordez une voix particulière aux gens qui sont touchés par les impacts d'un projet ou si vous les mettez dans le grand tout que vous venez de mettre de l'avant.

M. JONATHAN GENEST-JOURDAIN :

Dans le cas des projets périurbains ou qui sont en zone habitées ou qui sont à proximité de zones habitées, il y a un intérêt particulier qui doit être porté à l'expression de la volonté de ces citoyens-là, mais également de leurs appréhensions et également de leurs conditions de vie et également du stress qui pèse sur leurs épaules à l'heure actuelle.

Je pense à un autre projet, dont je tairai le nom ici, mais qui est observable dans ma propre circonscription à l'heure actuelle, et je vous dirais que la pression est palpable, la tension est palpable, parce que, encore là, l'industrie dispose d'assises financières considérables et est en mesure de payer pour de la publicité à très grands frais, ce que les citoyens n'ont pas nécessairement.

Donc, il y a l'absence de la balance des forces, encore là, si vous me permettez l'expression. Il faut s'assurer qu'il n'y ait pas d'interférence des grands pouvoirs économiques avec la volonté de ces gens-là.

C'est pour ça qu'il faut y aller, plutôt que de fonctionner en vase creux, il faut y aller de façon plus élargie et s'assurer que l'ensemble de la population soit sondé et que

THE PRESIDENT:

And, do you give a particular importance, in fact, to the citizens who live around the site?

Mr. JONATHAN GENEST-JOURDAIN:

In the case of the periphery of cities or who live in inhabited places, in fact, we have to get the acceptance of these citizens. We have to take into account their stress, their lifestyle and their concerns.

I'm thinking about another project, I won't mention it, but it's mentioned, in fact, it impacts our own region and people are very stressed, because in this particular case, the industry can have very, very good advertising, because they have a lot of money at their disposal compare to what the citizens have.

So we have to make sure that there is no interference of the major economic powers with the will of these people.

So this is why instead of forgetting about transparency, in fact, we have to consult the population as a whole.

l'assentiment de l'ensemble de la population soit recherché.

LE PRÉSIDENT :

Alors attendez – mes collègues, je veux vérifier, vous n'avez pas de question? Alors, écoutez, on vous remercie de votre témoignage, c'est fort intéressant.

M. JONATHAN GENEST-JORDAIN :

Tshi naskumitijn, merci.

**CONSEIL DE BANDE DE UNAMEN SHIPU
M. KEVIN COUTTS**

LE PRÉSIDENT :

J'appellerais maintenant le représentant du Conseil de bande, M. Kevin Coutts, du Unamen Shipu.

J'espère M. Coutts que j'ai bien prononcé le nom de votre Conseil de bande, Unamen Shipu. Est-ce que c'est bien ça? Je ne voudrais pas faire de faute pour la transcription. Merci de me corriger.

M. KEVIN COUTTS :

Oui, c'est Unamen Shipu. Je me présente, mon nom c'est Kevin Coutts et je représente le Conseil de bande de Unamen Shipu, connu aussi comme la Romaine, sur la Basse-Côte-Nord.

THE PRESIDENT:

I will check if my colleagues have questions. No? So thank you very much for your testimony, it was very interesting.

Mr. JONATHAN GENEST-JOURDAIN:

Thank you.

**BAND COUNCIL OF UNAMEN SHIPU
Mr. KEVIN COUTTS**

THE PRESIDENT:

I would now like to call the representative of the Band Council, Mr. Kevin Coutts, from the Unamen Shipu.

I hope, Mr. Coutts that I pronounced properly the name of your Band Council, Unamen Shipu? Thank you for correcting me.

Mr. KEVIN COUTTS:

Yes, it's Unamen Shipu. I'm Kevin Coutts and I represent the Band Council of Unamen Shipu, known as well as la Romaine on the Lower North Shore.

LE PRÉSIDENT :

Quel beau coin, en passant.

M. KEVIN COUTTS :

Vous avez raison, Monsieur le commissaire. Bonjour, Madame et Messieurs les commissaires.

LE PRÉSIDENT :

Allez-y, on vous écoute.

M. KEVIN COUTTS :

Comme vous venez de mentionner, Unamen Shipu, c'est sur la Basse-Côte-Nord. C'est une des dernières communautés autochtones au Québec à sortir de la forêt, si on peut le dire ainsi. Les gens de mon âge, là-bas, étaient encore nés dans des tentes en forêt, voilà 50 ans.

Ça fait que ça vous donne une idée que ces gens-là sont encore très proches de la nature et vivent encore de la nature et vivent de la chasse et de la pêche et le territoire est important pour eux. En fait, je dirais que c'est ce qu'ils ont de plus important.

Je voudrais commencer, je voudrais parler plutôt des... je pense que la seule vérité, c'est dans les résultats. Parce que dans les paroles, les gens peuvent dire à peu près ce qu'ils veulent et ils peuvent les décorer avec des images ou avec des images

THE PRESIDENT:

It's a very nice region, I say that by the way.

Mr. KEVIN COUTTS:

You're right, Mister, and thank you very much, Ladies and Gentlemen.

Mr. KEVIN COUTTS:

As you were saying, Unamen Shipu is on the Lower North Shore. It is one of the last native communities in Québec that has gone out of the forest, if I can say so. People of my age there were born in tents in the forest 50 years ago.

So it gives you an idea that these people are very, very close to their land. They still hunt and fish and the land is very important for them. I would say that the land is what is most important for them.

I would like – well, I think that the proof is in the pudding, because words are cheap, people can use images, they can put images or pictures on the wall; with PowerPoints, you can say a lot of things.

sur le mur; avec des PowerPoint, on peut dire plein de choses.

Mais les Innus sont conscients que les résultats ne mentent pas. Et puis quand on parle de nucléaire ou d'uranium ou d'industrie nucléaire, la première chose qui a été faite, c'est qu'on a été voir sur le territoire Navajo au Nouveau-Mexique et en Arizona, comment s'est comportée l'industrie nucléaire des années 60. À ce moment-là, c'était surtout pour l'arsenal nucléaire des États-Unis.

Si on va sur le terrain là-bas, on constate que le dégât est grand et puis s'il y a des gens qui disent que l'industrie nucléaire n'amène pas de maladies ou d'inconfort chez les autochtones là-bas, ce n'est pas vrai. Ça a amené un énorme inconfort et ils en subissent encore les conséquences aujourd'hui.

En Arizona et au Nouveau-Mexique, il y a au-delà d'un millier de sites contaminés qui ne sont pas encore nettoyés. Ça, c'est un résultat qui est incontestable.

Et puis si c'était si facile à nettoyer, j' imagine qu'ils l'auraient fait. Leur eau, surtout, un des plus importants éléments, c'est la protection et la qualité de l'eau. Leur eau là-bas, qui est déjà très rare, a été très contaminée à plusieurs endroits. Ces faits-là sont très vérifiables.

Et le résultat de ce qu'ils ont vécu se sent encore aujourd'hui. Beaucoup de gens sont malades, les personnes âgées sont malades, ils ont construit leur maison avec des roches

But Innus are aware of the fact that there are a lot of results. And when we talk about the nuclear, uranium or nuclear industry, the first thing that was done is that we went to the Navajo territory in New Mexico and in Arizona. We looked at how the nuclear industry behaved in the '60's. At the time, it was mainly for the United States' nuclear arsenal.

We went there and we saw that there were a lot of damages and if people say that nuclear industry do not entail discomfort or diseases among aboriginal communities, it's not true. There was a lot of discomfort for these communities and consequences can still be felt today.

In Arizona and in New Mexico, there are more than a hundred sites that have not been rehabilitated. This is beyond doubt.

If it were so easy to clean, I imagine they would have done so. One of the most important elements is the protection and the quality of water. Their water is already very rare in these regions, and their water was highly contaminated at many places. And this can be verified.

The results they experience can still be felt today. People are still sick, elder people are sick; they built their homes with radioactive

radioactives qui viennent de la mine, puis à l'époque, personne ne leur a dit.

Ça fait que quand on dit qu'il n'y a pas de danger ou que l'uranium est bon pour la santé, bien, je suis totalement en désaccord. Et puis c'est très facile à voir en allant voir, en allant sur place à ces endroits-là pour constater l'irréparable dommage qui a été causé à ces gens-là.

Si nous revenons plus proches de chez nous, au Québec. On voit, dans le passé, comment est-ce que les minières se sont comportées dans ces endroits-là. Je ne vois pas de changement d'attitude de leur part en ce qui concerne ce qui se fait au Québec, ni ce qui va se faire.

Si le passé est garant de l'avenir, bien, ce n'est pas très beau pour l'industrie nucléaire. Peut-être qu'ils ont amélioré certaines méthodes, mais s'ils ne sont pas capables de nettoyer le territoire Navajo, je me demande bien comment est-ce qu'ils vont faire pour nettoyer ici, au Québec.

Je vais revenir un petit peu dans le présent. Le but ultime de... parce qu'on m'avait posé une question, ça ne fait pas longtemps, puis on m'avait demandé pourquoi j'étais si sûr que l'industrie nucléaire était terminée.

Et puis je n'avais pas tout à fait raison dans ma réponse. En fait, l'industrie nucléaire, parce que j'ai refait des recherches depuis ce temps-là, en fait, l'industrie nucléaire a encore une grande volonté d'aller

rocks that came from the mine, and at the time, they were not informed of that.

So, when we say that there is no danger or that uranium is good for your health, I'm totally in disagreement with this. And it's very easy to see that it is harmful when you go to these places where you can note that the damages caused by uranium are irreparable.

Now, if we come back closer to our home, here in Québec. In the past, let's look at how the mining industry behaved. I do not see any change in attitude concerning the projects they are developing in Québec and the project they intend to develop.

If we based ourselves on what was done in the past, well it's not very promising for the future. Maybe they used great methods but if they're not able to clean the Navajo territory, I wonder how they will be able to clean the sites here in Québec.

I would like to come back slightly to the present. The ultimate goal here, because recently I was asked the question and I was asked why I was so certain that the nuclear industry was dead.

And I was not totally right in my answer. In fact, the nuclear industry, because I made research since then, in fact, the nuclear industry wants to go forward, I think, for the following 20 years. We have to look at where

de l'avant, je crois, pour les vingt prochaines années. Et puis il faut regarder où ils s'en vont avec ça et puis où est-ce qu'ils veulent aller avec ça, l'industrie nucléaire.

Puis si on prend Areva, par exemple, qui est très présent au Québec avec 2 418 claims dans le Nord-du-Québec, dans les monts Otish et en haut de Mont-Laurier, ils sont très présents à beaucoup d'endroits, bien, on se rend compte qu'Areva est très présente dans l'industrie de l'hydrogène. En fait, toute leur recherche se fait présentement dans l'industrie de l'hydrogène avec EDF et GDF Suez.

Ça fait que si le but final de leur fournir de l'uranium est de faire marcher des centrales nucléaires pour ensuite faire de l'hydrogène, je pense qu'il y a une étape de trop dans l'équation.

Je crois que ce n'est pas nécessaire d'extraire de l'uranium de la terre pour faire de l'hydrogène qui va être l'économie et l'énergie non seulement du futur, mais du présent. Je pense qu'on peut enlever le processus de faire de l'hydrogène avec les centrales nucléaires. La meilleure façon de faire de l'hydrogène, c'est avec l'hydroélectricité ou le vent ou l'énergie solaire, ce qui ne reste aucun résidu au bout de tout ça.

Ça fait que si on en revient au Québec, on s'aperçoit qu'on a des énormes surplus d'électricité. J'ai des articles dans tous les journaux du Québec qui en ont parlé, des surplus d'électricité, qu'on ne sait pas quoi en

they're going with this. Where do they want to go with this?

If we take Areva, for example, which is very present in Québec with 2,418 claims in Québec, in the Otish Mountains and north of Mont-Laurier, they're very present in many regions around there. And we realized that Areva is very present in the hydrogen industry. In fact, their whole research is conducted nowadays in the hydrogen industry with EDF and GDF.

If the ultimate goal is to provide uranium and to operate nuclear power plants to after that manufacture hydrogen, I think that there is a stage that is too much, an additional stage that is too much in the equation.

It's not necessary to go and get uranium from the soil to manufacture hydrogen which will be not only the energy of the future, but of the present. I think that we can remove the stage according to which we want to make hydrogen with nuclear plants. The best way to manufacture hydrogen is with wind or hydropower or solar energy. Energies that leave no residue, no tailings.

If we come back to Québec, we realize that we have enormous surpluses of electricity. Many articles, newspaper articles in Québec, in fact, say that we have surplus of electricity. There's an article that goes back to 27th of

faire. J'en lis un petit paragraphe de monsieur Francis Vailles de La Presse, qui date du 27 août de cette année : « Une question m'obsède depuis quelques mois. Combien d'argent les Québécois perdent-ils avec les énormes surplus d'électricité d'Hydro-Québec? Combien dépensent-ils en pure perte pour acheter l'énergie des éoliennes à gros prix alors que l'électricité bon marché est abondamment disponible? »

Bien, la question de monsieur Vailles, elle est bonne, et puis ma réponse serait qu'Hydro-Québec devrait faire de l'hydrogène avec ces surplus d'énergie et paierait la dette du Québec assez rapidement.

C'est comme si Hydro-Québec n'était pas au courant de l'industrie de l'hydrogène, parce qu'on n'en entend pas parler puis tout le monde se pose la question : pourquoi les surplus, et on continue d'en faire, des surplus.

À première idée, on pourrait dire qu'ils ignorent le fait, mais il y a plusieurs projets qui ont été étudiés par Hydro-Québec et Hydro-Québec possède le plus grand nombre de brevets en stockage d'hydrogène. La raison que je vous parle de l'hydrogène à un BAPE sur l'énergie nucléaire, c'est qu'on parle de l'énergie, finalement. Puis si le but de ces multinationales-là c'est d'extraire l'uranium pour faire de l'hydrogène, bien, faisons tout de suite l'hydrogène avec nos surplus énergétiques.

Sur la Basse-Côte-Nord, il y a eu plusieurs projets d'exploration d'uranium et il y a aussi eu des projets de déchets

August: «I'm obsessed by one question. How many money do Quebeckers loose with the surpluses of Hydro-Québec? How much money do they spend to buy renewable energy when we have a lot of electricity here?»

Mr. Vailles's question is very good and my answer would be that Hydro-Québec should manufacture hydrogen with its energy surpluses and then that could pay the Québec debt very swiftly.

It's as if Hydro-Québec was not aware of the hydrogen industry because nobody talks about it and everybody ask themselves why we have so many surpluses and that we don't use them.

At first glance, we could say that they ignore this, but many projects were studied by Hydro-Québec and Hydro-Québec owns the biggest number of patents in hydrogen storage. The reason I'm talking about hydrogen at a hearing here on uranium or nuclear energy, because we're talking about energy. If the goal of these multinationals is to extract uranium to manufacture hydrogen, well let's make hydrogen right away with our power surpluses, our electricity surpluses.

On the Lower North Shore, we saw many exploration projects for uranium and there were also projects of nuclear waste and storage of

nucléaires et d'entreposage de déchets nucléaires. On n'en entend plus tellement parler. Les dernières nouvelles qu'on a eues là-dessus c'était de 2009, mais je vais quand même lire un petit paragraphe qui décrit bien les choses :

« Pendant que les producteurs de déchets nucléaires amorcent hier leur campagne d'information sur les bienfaits du stockage de déchets nucléaires dans les roches profondes du Bouclier canadien, les ingénieurs, les spécialistes et les gens d'affaires regroupés dans le projet Securad poursuivent le travail amorcé en 1994 pour construire un tel site sur la Basse-Côte-Nord, pas très loin d'ailleurs du projet hydroélectrique de la Romaine. »

« Securad affirme, dans le document, qu'elle a trouvé des informations géologiques les plus stables du Bouclier canadien. Elle priorise un site accessible exclusivement par la mer, ce qui est le cas de la Basse-Côte-Nord où est située Unamen Shipu. La portion des territoires ainsi sélectionnés, poursuit le document, s'étend tout le long de la côte. »

Ces projets-là ne sont pas tellement loin, je pense, dans les filières puis ils sont prêts à les ressortir et les Innus de la Basse-Côte-Nord se méfient énormément de ces projets-là.

S'il n'y a pas d'exploration d'uranium, donc il n'y aura pas d'exploitation d'uranium. Et s'il n'y a pas d'exploitation d'uranium, on ne sera pas pris avec les retours des déchets nucléaires qu'on voit, ils ont déjà prévu de

nuclear waste. People stopped talking about it, the last news we had on this goes back to 2009, but I will read to you a short paragraph that described very well:

“While the producers of nuclear waste have started their campaign on the benefits of the storage of waste in the Canadian Shield, people from the industry go on with the work that was started in 1994 to construct such a site in the lower North Shore, not very far from the hydropower project of la Romaine.”

“Securad states, said the document, that it found geological information on the Canadian Shield and prioritizes an accessible site only by sea, which is the case of Lower North Shore, where Unamen Shipu is located. The portion of the territories selected for this project extends along the whole coast.”

These projects, in fact, are not very far in the files. And Innus from the Lower North Shore are very distressful of these projects.

If there is no exploration for uranium, hence there won't be development for uranium. And if there's no uranium development, we won't be caught with the return of nuclear waste, because we see that they have already

nous ramener chez nous et chez les Innus, en particulier, sur le Nitassinan de la Basse-Côte-Nord.

Toujours sur la Côte-Nord, parce que je disais tantôt qu'Hydro-Québec pourrait utiliser ces surplus d'énergie pour faire de l'hydrogène, plutôt qu'Areva, EDF GDF Suez et d'autres qui m'échappent, le faire avec l'énergie nucléaire.

Il y avait le projet pilote Euro-Québec, Hydro-Hydrogène qui avait été établi en 1989 pour acheminer l'hydrogène de Sept-Îles vers Hambourg en Allemagne. Ce qui me semble, sans être un expert, pas un si mauvais projet en soi.

Le site serait donc à l'embouchure de Sept-Îles. Il est tout près des chutes de Churchill.

Depuis ce temps-là, on a barré presque toutes les rivières de la Basse-Côte-Nord, mais on ne parle plus d'hydrogène et on continue à accumuler les surplus. C'est à se demander, puis les Innus sont un petit peu méfiants depuis certains projets sur leur territoire envers Hydro-Québec, on se demande si Hydro-Québec n'a pas un projet qu'ils n'ont pas annoncé et si c'est le cas, je pense qu'ils devraient l'annoncer pour que nous tous, on puisse commencer à peut-être examiner la situation de plus près.

On voit aussi que le gouvernement du Québec avait des projets pour faire de l'hydrogène puis on voit qu'il y a déjà de

made the decision to bring back these wastes at Nitassinam, the Innus of the Lower North Shore.

Always in my region, because previously I said that Hydro-Québec could use its surpluses of energy to manufacture hydrogen instead of EDF GDF Suez and others to store the nuclear waste.

There was a hydrogen project that was established in 1999 to forward the Seven Island hydrogen to Hamburg in Germany, which seems to me, not being an expert, to be quite a good project.

The site would be the harbour of Sept-Îles at the mouth of St. Lawrence River; it is connected to the 500 kilometer distance of Churchill falls.

Since then, we have dammed most of the rivers in the Lower North Shore and the Innus are quite distressful since the experience of a few projects on their territory. They distrust Hydro-Québec and we wonder whether Hydro-Québec has a project in the pipeline that was not announced and if it is the case, they should announce it so that we might start examining the situation more closely.

We also see that the Government of Québec had projects for hydrogen and we see that hydrogen is already manufactured in

l'hydrogène qui se fait présentement à Magog et à Bécancour. Celui de Bécancour est affilié avec Air Liquide et Hydro-Québec.

Ça fait que ma question est : où est la logique économique pour le gouvernement du Québec de fournir l'uranium à Areva pour faire de l'hydrogène, parce qu'ils le disent, c'est ça qu'ils veulent faire, alors qu'Hydro-Québec est en train de se noyer dans ses surplus et qu'ils pourraient fournir l'hydrogène à la planète?

En fournissant l'uranium à Areva, on va donc créer un compétiteur majeur à notre société d'État. On n'a pas besoin d'aller très loin dans le futur pour comprendre cette « illogique » économique là.

On a tendance à peut-être dire : bien, ils sont bien naïeux de faire ça, mais moi, je ne crois pas qu'ils sont naïeux, je crois qu'ils ont un plan. Je ne sais pas exactement c'est quoi, mais ça, c'est des hypothèses. Dans les faits, c'est qu'on a des surplus énergétiques, l'hydrogène est à nos portes et puis l'uranium ne doit pas servir pour faire de l'hydrogène quand le Québec peut fournir amplement les besoins de plusieurs pays de cette ressource.

En ce qui concerne les Innus de Unamen-Shipu – je m'excuse?

LE PRÉSIDENT :

Il faudrait conclure.

Bécancour; the one in Bécancour is affiliated with Air Liquid and Hydro-Québec.

So my question is where is the economic logic for the Government of Québec to provide uranium to Areva to manufacture hydrogen, because they say that this is what they want to do while Hydro-Québec is all flooded by surpluses and could provide hydrogen to the whole planet.

In providing uranium to Areva, we will thus create a major competitor to our State company. We do not need to go very far in the future to understand this lack of economic logic.

We tend to say, well they're stupid to do so, but I don't think that they're stupid. I think that they have a plan in mind. I don't know exactly what it's about, but this is only an assumption. In the fact, we have energy surpluses, hydrogen is at our doors and uranium should not serve to manufacture hydrogen while Québec could manufacture hydrogen very easily with its electricity surpluses.

Now, concerning the Innus from Unamen-Shipu....

THE PRESIDENT:

You should conclude.

M. KEVIN COUTTS :

Il faudrait conclure? Je conclue, merci Monsieur le commissaire. Dans la conclusion, je voudrais mentionner que les Innus de Unamen Shipu, donc que je représente ici, aujourd'hui, disent qu'ils sont contre l'exploration de l'uranium sur leur territoire, ils disent non à l'exploitation et ils disent non aussi à recevoir les déchets nucléaires sur leur territoire.

La nation innue a présenté un mémoire qui était quand même très bien fait et a exprimé son opposition absolue et sans équivoque à l'exploration de l'uranium sur le territoire de la Basse-Côte-Nord, le Nitassinan et le territoire des Innus de la Côte-Nord.

Je vous remercie Messieurs les commissaires.

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie. Michèle, ça va? Joseph, non?

Peut-être une petite question: vous avez dit que les Innus ont été en territoire Navajo pour voir comment ça s'était passé.

M. KEVIN COUTTS :

Non. Moi, j'ai été en territoire Navajo pour voir comment ça s'est passé là-bas. Eux ont été voir sur l'Internet et puis on a vu plein de documents et de témoignages des gens là-bas, comment ça s'est passé.

Mr. KEVIN COUTTS:

Okay, I will conclude. Thank you very much. In my conclusion, I would like to say that the Innus from Unamen Shipu, that I represent here today, say that they are against the exploration for uranium on their territory. They say no to the development of uranium and they also say no to the reception of nuclear waste on their territory.

The Innu Nation presented a brief that was very well written and expressed its absolute opposition to the development and the exploration of uranium on the Nitassinan, which is the territory of the Innus on the Lower North Shore.

Thank you very much.

THE PRESIDENT:

I would have a short question: you said that the Innus went to the Navajo Territory to see what had happened there?

Mr. KEVIN COUTTS:

No. I went to the Navajo territory to see what had happened there. They went on the Internet and they saw a lot of testimonies from people there who related their experience with these projects.

LE PRÉSIDENT :

O.K., d'accord. C'est ça que je voulais comprendre. Je vous remercie. Je pense que votre position est très claire, le message est reçu.

M. KEVIN COUTTS :

Merci.

M. MICHEL MORENCY

LE PRÉSIDENT :

J'appelle le prochain intervenant, M. Michel Morency qui nous a déposé son mémoire. M. Morency?

M. MICHEL MORENCY :

Bonjour. Merci aux membres du comité. Ça ne sera pas long.

LE PRÉSIDENT :

Bonjour. Allez-y.

M. MICHEL MORENCY :

J'ai déjà déposé un court mémoire qui vient de quatre Conseils centraux que vous avez probablement entre les mains et qui ressemble à ça. Alors, chacun a une particularité spécifique, c'est pour ça que je viens en tant que représentant des

THE PRESIDENT:

This is what I wanted to understand. Thank you very much. I think your position is very clear. Message noted.

Mr. MICHEL MORENCY

THE PRESIDENT:

I'm now calling on the next person, Mr. Michel Morency who filed his brief.

Mr. MICHEL MORENCY:

I've already filed a brief which comes from four central councils. Each has a specific particularity which is why I'm here as a representative of the Laurentian to share with you our reality.

Laurentides pour vous témoigner un peu notre réalité.

LE PRÉSIDENT :

C'est d'autant plus intéressant que les Laurentides ont été parmi les premiers, il y a plusieurs années, à discuter et à débattre du dossier de l'uranium.

M. MICHEL MORENCY :

C'est bon à savoir. Alors, ça va comme suit. Dans le cadre de l'enquête et audiences publiques sur les enjeux de la filière uranifère au Québec, je m'adresse à vous au nom de l'exécutif du Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides, à titre de vice-président responsable notamment du dossier environnement.

Le Conseil central des Laurentides représente quelque 16 000 membres dans la région des Laurentides. Cette région comporte huit municipalités régionales de comté.

Notre inquiétude se situe pour la MRC à l'extrémité de notre région administrative qui pourrait être touchée dans le cas de l'exploration et de l'exploitation de l'uranium, soit la MRC d'Antoine-Labelle. La MRC d'Antoine-Labelle avec ses 17 municipalités et plus de 35 000 habitants compte plusieurs plans d'eau, des forêts et des paysages magnifiques répartis sur un vaste territoire de 16 000 km².

THE PRESIDENT:

All the more interesting because it was the Laurentides that were the first, a few years ago, to discuss the uranium issue.

Mr. MICHEL MORENCY:

That's a good thing to know. So, as follows. As part of the investigation and public hearings on the development of the uranium sector in Québec, I'm speaking here on behalf of the Executive Council of the Conseil syndical des Laurentides as V.P. in charge of the environmental issue.

The Conseil central des Laurentides represents some 16,000 members in the Laurentian area. This contains eight regional municipalities – municipalités egionals de comté.

We are concerned by that part of our administrative region that could be affected by the exploration and development of uranium which is the MRC of Antoine-Labelle. The MRC of Antoine-Labelle, which has 17 municipalities and more than 35,000 inhabitants, has forests, beautiful landscapes and various bodies of water spread over a vast territory of 16,000 square kilometers.

Trois majestueux parcs régionaux y habitent et font la joie des naturalistes, des citoyens et des nombreux touristes à travers le monde. L'un des trois principaux bassins versants, celui de la rivière Du Lièvre, s'écoule vers le sud sur une distance de 330 km et finit sa course dans la Rivière Des Outaouais.

Ce bassin englobe la ville de Maniwaki, Mont-Laurier, Ferme-Neuve, Mont-Saint-Michel, en plein dans la zone d'exploration. Des gisements d'uranium déjà évalués et des gîtes travaillés. Pour le projet actif, il se situe plus au nord, mais toujours dans le cœur du bassin versant de la rivière Du Lièvre.

Citons seulement la capitale régionale des Hautes-Laurentides et où plus de 6 000 résidents s'abreuvent via le réseau d'aqueduc municipal situé dans la zone névralgique. La région des Laurentides compte plusieurs rivières, lacs et réservoirs et offre un écosystème unique, dont la présence d'une dizaine d'espèces de poisson recherchées par les pêcheurs sportifs. Plus de 41 espèces sont menacées ou vulnérables dans la région des Laurentides. L'exploitation de l'uranium n'aiderait en rien leur survie.

Advenant l'aval du gouvernement sur l'exploitation de l'uranium dans la région des Laurentides, le Conseil central des Laurentides n'ose imaginer la quantité de rejets miniers radioactifs laissés par l'industrie et qui causeraient des dommages irréversibles à la biodiversité de notre belle région ainsi qu'au développement

Three majestic regional parks are part of this and bring pleasure to citizens and tourists from across the world. One of the main watersheds, that of the Lièvre River flows south on a distance of 330 kilometers and ends up in the Rivière Des Outaouais, the Ottawa river.

This watershed includes Maniwaki, Mont-Laurier, Ferme-Neuve, Mont-St-Michel and it is right in the middle of the exploratory zone of uranium deposits that have already been assessed and sites that have been worked. As far as the active projects are concerned, they are further North, but always still within the watershed of The Lièvre river.

The regional capital of the Upper-Laurentides has some 6,000 residents who use the municipal aqueduct system that is at the very heart of the zone under review. The Laurentian region has a number of reservoirs, rivers and lakes and has a unique ecosystem including the presence of some ten sport fishing species. More than 41 species are threatened or vulnerable in the area, and developing uranium resources would not help them to survive.

If the Government were to approve the development of uranium within the Laurentian region, the Conseil central des Laurentides cannot imagine the quantity of radioactive waste that would be left behind by the industry and which will cause irreversible damage to the biodiversity of our beautiful region as well as to our ecotourism development.

écotouristique. Cela pourrait se traduire par des pertes de 820 millions de dollars.

Au-delà de l'état des finances du Québec, qui ici pourrait être prêté à une discussion, la commission doit se poser les questions suivantes. À qui cela profite-t-il? À qui est destiné l'uranium? Pour quel usage? L'industrie va-t-elle être subventionnée par le gouvernement? Quel est le nombre réel d'emplois créés? Ces emplois seront-ils locaux?

Le plus important : qui s'occupera des déchets radioactifs? De quelle façon seront-ils entreposés? L'industrie peut-elle nous assurer de la sécurité des sites et des individus qui y travaillent? Qui assumera le coût des remises à neuf de ces sites? Le cas échéant, l'industrie a-t-elle un plan d'intervention et des sommes sont-elles suffisantes? Est-ce que l'industrie s'autocontrôlera?

Selon nous, trop de questions restent sans réponse. Alors, nous croyons qu'il ne faut pas céder à une simple vision économique que promeut l'industrie. Nous suggérons plutôt d'investir dans une ressource d'énergie renouvelable, plus soucieuse de l'environnement. Cela peut tout aussi bien être créateur d'emplois et, du même coup, hausser la qualité de vie de l'ensemble de la population du Québec et porteuse d'espoir pour les générations futures.

C'est pourquoi le Conseil central préconise un moratoire sur l'exploration et

And this could give rise to the loss of 820 million dollars.

Quite apart from the state of Québec's finances which could be opened for discussion, the Commission must ask itself the following question: Who benefits? From whom is the uranium to be produced? For what usage? And will the industry be subsidized by the Government? What is the actual number of jobs created? And will these jobs be available locally?

The most important question: Who will take care of the radioactive waste? And how will it be stored? Can the industry give us reassurance as to the security of these sites as well of the individuals who working on those sites? Who will bear the costs of rehabilitating these sites? And should something happen, is there an intervention plan and are there sufficient sums of money available? And will the industry self-regulate itself?

We believe that too many questions are still unanswered. So, we believe that we should not give in to a simple economic vision that the industry is promoting. Rather, we would suggest that we invest in renewable energy that is more gentle on the environment and which could also give rise to job creation and raise the quality of life of all Québec inhabitants and would be beneficial to future generations.

That is why the Conseil central is advocating for a moratorium on the exploration

l'exploitation de l'uranium sur le territoire des Laurentides. Nous souhaitons même que le gouvernement révoque les titres miniers prévus pour l'exploration de cette filière.

Nous préconisons une version énergétique propre, soucieuse de l'environnement, de la biodiversité ainsi que des citoyens et des communautés qui vivent aux abords de ces sites. Soyons précurseurs de ce changement, prenons ce tournant environnemental pour l'ensemble des Québécois et Québécoises.

Merci de votre attention.

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie au nom de la Commission. Joseph?

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Vous avez soulevé un certain nombre de questions, mais au fond, ce sont des questions à partir desquelles vous dégagez des incertitudes qui servent de toile de fond pour asseoir votre position. Ces questions-là ne sont pas d'égale importance, à priori. Il y en a qui ont une portée large, il y en a qui sont plutôt ciblées.

Trois questions – j'avoue que quand je les ai regardées, parce qu'on vient tout juste de recevoir votre mémoire, je me suis dit : jusqu'à quel point c'est important et jusqu'à quel point la réponse peut influencer sur votre position.

and development of the uranium in the territory of the Laurentian. And in fact, we would like the Government to revoke the claims granted for uranium exploration.

We promote a clean energy development, environmentally friendly, in favour of biodiversity and protective of the citizens and communities living on those sites or near those sites. We should be progressive and act along the line I have just proposed for the benefit of all Quebeckers.

Thank you very much.

THE PRESIDENT:

I thank you on behalf of the Commission. Joseph?

THE COMMISSIONER ZAYED:

You raised a number of points, but these are basically points on the basis of which you point to certain uncertainties that back up your argument. Now, not all these questions are of equal weight at first sight. Some have a broad scope; others are much more focused or narrow in scope.

I have three questions and I admit that when I looked at your paper, because we've only just been given your brief, I asked myself the following things: to what degree is it important and to what degree can the answer influence your position?

Par exemple, quand vous dites : « Quel est le nombre réel d'emplois créés et ces emplois seront-ils locaux? » Si je faisais des hypothèses favorables, positives, dans le sens que ça crée beaucoup d'emplois et que les emplois, il y a beaucoup d'emplois locaux et que cela profitera à l'ensemble de la société québécoise et en particulier à une région, est-ce que ceci peut amener un positionnement qui puisse être différent que celui que vous avez pris?

M. MICHEL MORENCY :

Est-ce que vous voulez la réponse courte ou la réponse longue?

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Toujours court.

M. MICHEL MORENCY :

Non, ça ne changerait pas.

LE COMMISSAIRE ZAYED :

Donc, au fond, ces questions-là et jusqu'à un certain point, ce sont des questions d'intérêt, mais que vous n'utilisez pas vraiment pour asseoir votre position.

M. MICHEL MORENCY :

Rapidement. Naturellement, on représente plusieurs membres et il y avait plusieurs interrogations. Alors, on n'est pas

For example, when you ask: What is the actual number of jobs created and will those jobs be local jobs? If I were to issue some assumptions, let's say if I made some positive, favourable assumptions, if I say that a large number of jobs were to be created, and if I say that many of these jobs would be available to the local population, and this would be beneficial to Québec as a whole and to your region in particular, then would this somewhat influence your position? Would it change the position that you have adopted so far?

Mr. MICHEL MORENCY:

Do you want the short answer or the long answer?

THE COMMISSIONER ZAYED:

We always prefer brevity.

Mr. MICHEL MORENCY:

Well, the short answer is that no, it would not change my stand.

THE COMMISSIONER ZAYED:

So, basically, to a certain degree, these questions are questions of interest and subjects of curiosity, but they're not really what you're basing your position on, is that right?

Mr. MICHEL MORENCY:

Well, I'll give you the brief answer. Of course, we represent various members, but there were a number of questions up for grants.

tous, excusez l'expression, chromés égal; alors, il y en a qui disent : « Oui, mais on va avoir des retombées » ou tout ça, alors c'est pour ça que c'est dans l'ensemble. Mais on revient tous au même centre de l'environnement, et si le jeu en vaut la chandelle.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Juste en amont de cette série de premières questions avant que vous disiez plus tard le plus important seront tels aspects, vous faites mention que l'impact de l'industrie, et là ce que je veux clarifier avec vous c'est l'industrie uranifère, pourrait avoir ou se traduire par des pertes de 820 millions de dollars et lorsqu'on va voir la référence : « Bilan actions 2007-2012 du CRÉ Laurentides ». Donc, ça veut dire que vous avez analysé ce que pourrait apporter comme impact négatif ce type d'industrie sur votre territoire? Ça, c'est ma première question : est ce qu'il y a eu cette analyse-là? Et deuxièmement, est-ce qu'il y a un document qui est associé à ça?

Parce que là, il n'y a pas de site Internet associé à votre référence numéro 6. Donc, premièrement, expliquez-moi comment vous êtes arrivé à la conclusion? Je trouve ça intéressant d'avoir une approche d'analyse économique des pertes anticipées liées à l'industrie dans votre territoire.

And we're not all exactly the same, and some people said: okay, well they're going to be spinoffs and so on. That's why we're taking broad view, but we all come back to the same conclusion which is: environmentally speaking is the game worth the candle.

THE COMMISSIONER GOYER:

Slightly further back from that first series of questions, before you said the more important questions are as follows. So earlier on in your document, you mentioned the fact that the impact of industry, and here's what I want to clarify with you – it's the uranium industry, right, which could give rise to the loss of 820 million dollars, and then, when you see the reference that is the Laurentian CRE analysis for 2009 to 2012, did you analyze the negative potential impact of this type of industry on your territory? Was that analysis done? And secondly, is there a document provided?

Because there is no Internet site, no Website in your footnote number 6, in reference number 6. So please, can you tell me how you reached this conclusion? I think that it is interesting to have this kind of economic analysis, the expected economic laws that would be entailed, but I'd like to know where this came from.

M. MICHEL MORENCY :

Je ne suis pas économiste, je ne suis pas non plus scientifique. Alors, dans le peu de temps, j'ai puisé les recherches que je pouvais avoir. Juste à trouver, j'ai parti de bases sur l'eau, l'eau c'est la source de vie et des bassins versants, de trouver les cartes et d'acheminer à tout ça. Naturellement, je siège aussi en économie sociale et on avait un portrait des Laurentides. Alors, je prenais les données que je pouvais et j'ai été aussi sur Internet.

Alors, dans les bilans, j'analysais – et il n'est pas décortiqué, là, c'est comme un bilan financier, on dit ce qu'on veut des fois aux chiffres. Par contre, quand ils disent, bon, bien, dans les régions des Laurentides, que les retombées touristiques évaluent à tant d'argent, bien s'il y a quelque chose de négatif envers l'environnement, le monde ne sera plus enclin à venir. Alors, il y aura des pertes d'investissements automatiquement.

C'est une logique, mais, non, je ne peux pas me payer un économiste pour aller vérifier les chiffres.

LA COMMISSAIRE GOYER:

La question n'était pas de vous piéger non plus. Ce que je me disais, c'est si on va voir le bilan d'actions du CRE Laurentides, ce qu'on va voir, c'est la valeur du territoire, puis par extension ou par opposition, vous dites : s'il y a une perte de valeur liée à une appréciation que l'uranium amènerait une mauvaise publicité, par exemple, bien, vous

Mr. MICHEL MORENCY:

I'm not an economist, nor am I a scientist. So, in the little time available to me, I pulled in the kind of research that was accessible to me. So I started, my starting point was water, water being the source of life and then I looked at the watersheds, I looked at the maps, and then I moved on from there. Now, of course, I also work in social economy and I took the data that I had available for that the part of the province and I also went on to the Internet.

So, I drew some financial conclusions and of course, you can interpret numbers as you like, but when they say that in the Laurentian region, the tourist benefits are assessed at such and such a sum, if there is something negative for the environment, if there are negative consequences for the environment, tourism will drop off. So, obviously this will lead to a loss or a drop in investments.

That's a logical conclusion, but no, I can't afford an economist to have a look at the numbers.

THE COMMISSIONER GOYER:

No, I wasn't trying to trap you. I wasn't trying to catch you out. I just want to know whether we'll see in this bilan d'action, we're going to see the value of the territory. But you, by extension, say that there could be a loss of value because uranium might lead to that publicity or whatever. So your equation is that? Have I understood you correctly or have I

faites l'équation que c'est comme ça qu'on trouve la perte. Je voulais comprendre la méthode. Est-ce que j'ai bien compris votre méthode?

M. MICHEL MORENCY :

Oui, c'est à peu près ça, surtout dans le coin de Tremblant et un petit peu plus vers Mont-Laurier, ça construit beaucoup, il y a beaucoup de touristes.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Je connais bien la région. Je vous remercie beaucoup, Monsieur.

LE PRÉSIDENT :

Vous faites état d'un projet actif et qui se situe plus au nord. Mon Dieu! J'ai oublié de fermer mon cellulaire. Je m'excuse. Normalement, je demande aux gens de fermer leur cellulaire et c'est le mien qui part. Alors, vous voyez comme on peut être des fois distraits. Je m'excuse.

M. MICHEL MORENCY :

Il n'y a pas de mal.

LE PRÉSIDENT :

Je voulais savoir, vous dites que c'est au nord, mais au nord de quelle municipalité? Et vous dites en plus que c'est dans le bassin de la Lièvre. Est-ce qu'il est loin des municipalités? Il est près des municipalités? Pouvez-vous juste me situer un petit peu?

misinterpreted you? Have I understood your method?

Mr. MICHEL MORENCY:

Yes, it's more or less what you've explained, especially around Tremblant and Mont-Laurier, there's a great deal being built and it's very heavily touristic area.

THE COMMISSIONER GOYER:

I'm very familiar with that part of Québec. Thank you very much, sir.

THE PRESIDENT:

You've talked about an active project slightly further north. Oh, I do apologize I forgot to switch this off. I usually ask people to switch their devices off, and I forgot to do it myself. You can see how distracted one can get. I do apologize.

Mr. MICHEL MORENCY:

No harm done.

THE PRESIDENT:

So I want to know. You say it's in the north of, but north of what municipality? And when you say that it's in the watershed of the Lièvre, is it far away of the municipalities? Is it close to the municipalities?

Parce que je vous avoue que j'essaie de comprendre à quoi vous référez et je n'y arrive pas.

M. MICHEL MORENCY :

C'est déjà difficile pour moi de comprendre un bassin versant et surtout que dans cette région-là, il y en a trois : sur l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière un peu plus au nord, et je ne suis pas chasseur et je ne vais pas dans ces coins-là. J'ai oublié votre question.

LA COMMISSAIRE GOYER:

En fait, je pense que monsieur le président voudrait savoir à quel projet actif vous faites référence, parce que nous, on a les cartes de compilation du ministère et il y a toutes sortes de noms puis toutes sortes de types. Il y a des gîtes, des indices, des projets d'exploration plus ou moins avancés, donc auquel faisiez-vous référence?

M. MICHEL MORENCY :

C'est exactement ça. Je l'ai pris sur la même place que vous, alors, je l'ai agrandi. Je suis allé sur Google Map puis j'essayais de me situer par rapport à un lac qui était plus près. Alors, j'imagine qu'il est un peu plus au nord que le Mont-Saint-Michel, au Québec, et c'est pour ça que je distingue dans ma lettre qu'il y a trois, comme trois phases sur la carte du ministère où il y en a qui sont en exploitation ou qui semblent en travaux. Est-ce que ça...

I would just like to know, because I must admit that I'm not sure what you're referring to.

Mr. MICHEL MORENCY:

Well, it was already hard for me to understand the concept of the watershed, especially as there are three in that area: there's the watershed of the Outaouais, the Laurentians, Lanaudière, a little bit further on, and also I'm not very familiar with that part of the country and I'm not a hunter. And I've forgotten your question.

THE COMMISSIONER GOYER:

I think that the question was what active project you were referring to, because we have the maps of the ministry, but there are all kinds of names and types there for projects, more or less advanced, so we would like to know exactly what you were referring to.

Mr. MICHEL MORENCY:

Well, that's precisely, I used the same source as you. So I went on to Google Map, I enlarged it and I tried to see where this was in terms of the closest lake. So I think that it's a little bit further north than Mont-St-Michel, its north of Mont-St-Michel. I'm talking about of course the Québec Mont-St-Michel, and that's why I make the point in my letter that there are three phases or stages on the map of the ministry, some are under development, it would

LE PRÉSIDENT :

Bien, là, quand vous dites un projet actif, est-ce que ça veut dire qu'il y a du travail sur le terrain récent?

M. MICHEL MORENCY :

C'est ce qui était marqué sur la carte du ministère.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Donc, vous n'êtes pas allé vérifier aux sources avec les banques de données, vous n'avez pas eu le temps.

M. MICHEL MORENCY :

Je n'ai pas été là.

LA COMMISSAIRE GOYER :

Nous, on va le faire.

LE PRÉSIDENT :

Là, je viens de comprendre. Merci. C'est la précision que moi je voulais obtenir.

Peut-être une dernière question. Quand vous dites, dans les questions que vous posez : à qui est destiné l'uranium et pour quel usage? Est-ce que ça vous semblerait plus justifié si, par exemple, le Québec n'avait pas autant de ressources hydrauliques et

appear under construction. Does that clarify things?

THE PRESIDENT:

When you say an active project, does this mean that work is happening in the field?

Mr. MICHEL MORENCY:

That's what was indicated on the ministry's map.

THE COMMISSIONER GOYER:

So you didn't go to the sources, you didn't go to the databanks, you didn't have time.

Mr. MICHEL MORENCY:

No, I didn't take it that far.

THE COMMISSIONER GOYER:

OK, well we'll do that.

THE PRESIDENT:

OK, now I've understood the point. That was the clarification I was looking forward to.

One final question: when you raise the question, the following questions: for whom is the uranium to be developed and who is going to make use of it? Do you think it would be more justified if Québec didn't have some much hydroelectric power, if it needed this uranium?

avait besoin de cet uranium parce que ce serait essentiel pour sa base d'énergie?

Là, dans le moment, ce n'est pas le cas, c'est destiné à d'autres. Est-ce que ça change pour vous le jugement sur la valeur de d'entreprendre ou d'ouvrir des mines d'uranium?

M. MICHEL MORENCY :

Je vais vous donner la réponse courte. Non. Même si c'était destiné à n'importe qui...

LE PRÉSIDENT :

Même si c'était pour nos besoins?

M. MICHEL MORENCY :

Il faudrait que nos besoins... nos besoins ne sont pas là présentement. Ça c'est sûr et certain. Alors, la question est hypothétique. Mais à quel point? C'est plutôt ça. Ce que je veux dire c'est que si on en avait vraiment besoin, oui, peut-être que je réfléchirais à nouveau ou apporterait d'autres choses aux pistes de solutions, mais là n'est pas le cas.

LE PRÉSIDENT :

Donc, à ce moment-là, vu que ce n'est pas pour nos besoins, vous n'y voyez pas un usage social prioritaire. on n'a pas de finalité sociale prioritaire dans ce dossier-là

Because it would be essential as a source of energy?

It's not the case now; it's to be produced for others. If it were not the case, would that change your point of view on the value or usefulness of opening uranium mines?

Mr. MICHEL MORENCY:

I'll give you the short answer: no.

THE PRESIDENT:

Even if it were for our own needs? Our own power needs?

Mr. MICHEL MORENCY:

Well, our own needs would have to be – there is no need in Québec right now, that's quite clear. So the question is hypothetical. But to what degree, you know? If we really needed it, then possibly -- possibly, yes, I would take another look at it and perhaps I might suggest other solutions, but that's not the case.

THE PRESIDENT:

All right. So since it's not for our own needs, you don't think that it has any priority social usefulness? There's no social use for us aimed at.

M. MICHEL MORENCY :

Définitivement pas.

LE PRÉSIDENT :

Mais si c'est pour d'autres qui eux manquent d'énergie? Question de solidarité. C'est un mot que vous devez connaître?

M. MICHEL MORENCY :

Oui en effet. Il faudrait me le prouver que c'est pour ça. Je ne crois pas les industries. Là, je peux parler pour moi-même. Je ne crois pas à... il y en a peut-être, il y en a peut-être qui se prévalent ou veulent aider la société ou investir, mais où est-ce que les industries arrivent, c'est pour du profit. Le jour où ce ne sera pas le but en soi, peut-être qu'on sera plus enclins à les écouter.

LE PRÉSIDENT :

On vous remercie de ce point de vue et de votre mémoire.

M. MICHEL MORENCY :

C'est moi qui vous remercie.

Mr. MICHEL MORENCY:

No, that's true.

THE PRESIDENT:

Even if for others who need energy? Solidarity coming into play perhaps, a term you're familiar with?

Mr. MICHEL MORENCY:

Well, they'd have to prove to me that that's what it would be used for. I don't believe the industries. Now, speaking on my own behalf, you know, there may be some, perhaps, that do want to help the society or do want to invest in that sort of things, but generally speaking, when companies show up it's for profit. If the day dawns when they're not in it just for the money, perhaps we will be more inclined to listen to them.

THE PRESIDENT:

Is that fine with my colleagues? Okay, thank you very much. Thank you for your brief and thank you for all your presentation.

Mr. MICHEL MORENCY:

I thank you very much.

**REPRÉSENTANT DU CLAN WOLF
CONSEIL TRADITIONEL MOHAWK
KAHNAWAKE
M. STUART MYIOW**

LE PRÉSIDENT :

J'appellerais le dernier intervenant de la journée, Monsieur Stuart Myiow. J'ai peur de prononcer mal le nom, il faudra me corriger encore une fois, du Wolf Clan, du Conseil de Kahnawake des Mohawks traditionnels. Bonjour.

M. STUART MYIOW :

(Partie du discours en langue Mohawk.)

LE PRÉSIDENT :

Pouvez-vous parler en anglais?

M. STUART MYIOW :

Je vous offre mes...

LE PRÉSIDENT :

Pourriez-vous vous adresser à la Commission? C'est ce que veulent nos règles de procédures, s'il vous plaît?

M. STUART MYIOW :

Pardon.

**WOLF CLAN REPRESENTANT
MOHAWK TRADITIONAL COUNCIL
KAHNAWAKE
Mr. STUART MYIOW**

THE PRESIDENT:

I'm going to call on the final speaker of this portion of the day, Mr. Stuart Myiow – I'm not sure I've pronounced it correctly, but please correct me if the case may be – representing the Wolf Clan of the Kahnawake Traditional Mohawk Council.

Mr. STUART MYIOW:

(Addressed the audience In Mohawk)

THE PRESIDENT:

Can you speak in English?

Mr. STUART MYIOW :

I offer my greetings.

THE PRESIDENT :

Would you please speak to the Commission? That is the rule of procedure.

Mr. STUART MYIOW:

Sorry about that.

LE PRÉSIDENT :

Donc, pourriez-vous vous adresser à la commission telles que le veulent nos règles de procédures et non pas à la salle, pas à l'auditoire?

M. STUART MYIOW :

Oui, je comprends ce que vous venez de dire, mais je veux montrer la différence entre nos deux modes de vie dans ce monde. Je suis l'identité de ma mère.

Je suis l'identité de ma mère, et ma mère, ce qu'elle m'a appris, c'est de me tenir debout lorsque je prends la parole, surtout quand il y a des femmes dans la salle pour pouvoir lire mon langage.

Mais ce que je tiens à souligner, c'est la différence entre nos deux modes de vie. Selon la grande loi de la paix, ce à quoi je dois adhérer, c'est sûr, je dois m'adresser à tous sur un pied d'égalité. Personne n'a préséance sur quelqu'un d'autre. Chaque fois que l'on parle en public, il faut s'adresser à tout le monde de la même façon.

Donc, je voudrais tout d'abord, dire que je ne suis pas d'accord avec ce processus

THE PRESIDENT:

Could you just intervene with the Commission as our rule says, and not to the room of people?

Mr. STUART MYIOW :

O.K. I understand what you just said, but it brings to the attention, the differences. The two different ways of life in which we live, the way that we walk in this world. As I follow the identify of my mother ...

THE PRESIDENT:

Could you sit, please?

Mr. SUART MYIOW :

I do not stand when I speak to people because as I follow the identify of my mother, as my mother has taught me that I must stand when I speak, especially when there's women in the room, so that they can read all the language that I am speaking.

But what it also identifies here is that the difference between our two ways of life is that within the great law of peace, which is what I have to adhere too, that I must address all the people equally that there's anybody above anyone. So that whenever we speak in public or whenever we are anywhere that we must address everyone equally.

So, first off, I guess, on that point, I would just say that I disagree with the fashion in which

parce que justement, il est fondé sur une certaine hiérarchie. Tous ne sont pas sur un pied d'égalité.

Mais ce que j'ai dit tout à l'heure, pour vous le traduire, donc je me suis présenté en vous donnant le nom que m'a donné ma mère qui veut dire « joli oiseau ». C'est le nom que ma mère a choisi pour moi dans ce monde. Je dois remercier la source de la vie, de la création, la femme du ciel et aussi la terre, notre mère, ensuite je remercie la mère de nous tous, donc la terre, quelles que soient notre race, notre langue, c'est notre mère à tous.

Et ensuite, je tiens à remercier toutes les femmes, que ce soit le nourrisson ou la femme plus âgée. Toutes les femmes doivent être honorées, respectées et aussi, il faut remercier tous nos ancêtres.

Quand je dis « nos ancêtres », je ne veux pas dire seulement le peuple Mohawk, je veux dire nos ancêtres à nous tous, parce que nous venons tous du même endroit. Mais nous devons donc remercier nos ancêtres, leur demander de nous aider, mais les ancêtres qui ont un esprit positif et non pas les autres, ceux qui auraient un esprit mauvais.

this process is taking place, because it does present a certain hierarchy. It doesn't give the people equal standing.

But what I did say, to translate to you, I identify myself. First thing, I must do is I identify myself as (in Mohawk). This is the name that my mother has given me and this translated means "pretty bird". This is the name that my mother has chosen for me in this world. And I give thanks first to identify who I am. I give thanks to the source of all life and to the source of all creations which is sky woman herself.

And then from there, I give thanks to the beating heart of our Mother Earth or to our Grandmother Moon. And then I give thanks to our Mother Earth who is the mother of us all, regardless of which race, which colour, what language we speak, but is the Mother to all of us. And then from there, I give thanks to all the women, from the newest born baby girl to the eldest grandmother as they are all the mothers of our Nation. And they are to be honoured and respected as such.

Then from there, we give thanks to all our ancestors and when I say our, I do not mean our within the Mohawk people; I mean all of our ancestors, because we are all made up of the same thing and come from the same place. But we identify that, we give thanks to all our ancestors and we ask them to help us, but we ask our ancestors who carried the good mind. We do not just welcome in any of our ancestors who carried bad in their minds or in their spirit.

Donc, nous demandons à ces bons ancêtres de nous guider dans nos discussions et aussi, il faut remercier nos ancêtres, demander de ramener l'esprit de la femme, leur donner une autorité réelle dans ce monde en tant que celle qui donne la vie. Ce sont les autorités. Tout vient finalement au début de la femme.

Donc, je vous dit maintenant que mon nom est Stuart Myiow, je suis du Clan des Loups, représentant du Clan des Loups au Conseil des Mohawk et je suis ici non pas pour être consulté, comme les autres intervenants ou pour participer à un processus de consultation. Je suis ici en vertu des ententes premières régissant nos interactions.

C'est un traité qui a été établi il y a des centaines d'années entre mes ancêtres, vos ancêtres et cela a été réaffirmé le 23 décembre 1994 par le ministre des Affaires indiennes de l'époque, Ron Irwin, qui a énoncé que la politique la plus importante était la politique d'autonomie gouvernementale des autochtones.

Et en se fondant sur ce traité, Two Row Wampum, et je vous parle donc non pas pour être représenté au sein de votre régime politique, au sein de ce processus, je vous parle en tant que représentant des titulaires de ce territoire. Et je vous parle avec l'autorité que m'a donnée ma mère et je vous dis bien

So we call upon those who carried the good mind to help us, to guide us and to assist us in the things that we are to discuss. And from there, we ask, we give thanks to our ancestors and ask them to help us to bring back the true spirit of the women; bring back their true power to re-establish them in their true seat of authority in this world, as the life givers, and the authority of all our Nations.

That all decisions and all things come first from the women. And so with this, I identify to you that my name is Stuart Myiow. That I am of the Wolf Clan and I'm a Wolf Clan representative within the Mohawk Traditional Council and that I am here on a different basis or a different ground as everyone else that was here today. I am not here to be consulted. I am not here to have my voice heard to be part of a consultation process. I am here under the original agreements as to how we are to interact with one another.

And this is under the Row Wampum from Peace Trading, as this was established hundreds of years ago with my ancestors and your ancestors; it was also re-established and re-affirmed on December 23rd, 1994 by the minister of Indian Affairs at that time which was Ron Irwin.

Where Irwin had stated about the biggest policy that Canada was involved in, the Native Self-Government Policy, where he stated that it was based on developing the Two Row Wampum Treaty. Now on that Two Row Wampum Treaty, if I come to you from my identity, I do not come to speak to you to be

simplement qu'il n'y a pas de développement, quel qu'il soit, qui soit acceptable.

La question a été posée à l'intervenant de tout à l'heure : est-ce que ce serait acceptable de telle ou telle façon? Eh bien, le suicide n'est jamais acceptable pour tout être vivant. Ce qui contribue à la destruction de la vie, eh bien, ce n'est pas acceptable. Et on en revient au fait que notre vision du monde est différente. Dans votre système, il y a des choses qui sont acceptables.

C'est acceptable d'extraire le diamant, l'or, d'aller extraire les éléments que contient notre mère la terre. Mais pour nous, ce n'est jamais acceptable. Je ne peux pas me couper le bras et dire que c'est acceptable, m'arracher les entrailles et dire que c'est acceptable. Il n'y a pas quelque degré qui soit acceptable.

Donc, la raison pour laquelle nous nous exprimons aujourd'hui, c'est parce que nous avons entendu beaucoup de mensonges aujourd'hui, distorsions de la vérité. Et vous ne le savez peut-être pas, mais vous pensez peut-être avoir entendu les autochtones, connaître le sentiment des autochtones, eh bien, je suis ici pour vous dire que ce n'est

represented within your political systems within this process. I come to speak to you from my identity as the title holders of this land. And as the title holders of this land, I speak with the power and the authority that my mother has given me. And with that power and authority, I quite simply say to you that there is no amount of development that is acceptable.

As the question that was put forward to the previous person that was here, would it be acceptable like this? There is no amount of suicide that is acceptable. To a healthy living being, anything that we do that is a contributing factor to the destruction of our life is not acceptable. Now, this comes to the situation of where we view things differently, where obviously, within your system, there are certain things that are acceptable.

It is acceptable to do diamond mining, to do gold mining to rip up the body of our Mother Earth. But within our way, it is not acceptable. There is no acceptable amount. I cannot cut off part of my arm and say: well, this amount is acceptable to me. I cannot rip out the inside of my stomach and say it's acceptable to rip out this much. There is no amount that is acceptable.

So, I'm here to tell you that under the Two Row Wampum that the reason why we're even speaking today is because we have seen a lot of lies taking place here today; a lot of distortion of the truth which you may be not aware of. But what I have to bring to your attention, as you believe that you have been hearing from native people, as you believe that it is native

pas le cas. Peut-être qu'ils ressemblent à des autochtones, mais ils n'ont pas l'identité autochtone. Ils ne font pas partie de l'identité d'origine.

Et je suis désolé, je ne peux pas vous remettre un document papier, il y a eu un problème d'impression. J'ai essayé de l'imprimer, mais ça n'a pas fonctionné. Donc, ça doit être maintenant présenté à l'écran et j'espère que les techniciens pourront peut-être vous remettre ce document sur papier.

Mais je voudrais m'y reporter maintenant, à ce document. Je vais vous le lire. Est-ce que vous avez un écran? Ah oui, vous avez un écran devant vous. Très bien. Alors, je vais vous lire ce qui est écrit, du 7 décembre 2009. C'est un appel à l'humanité adressé aux portants à la Conférence sur les changements climatiques à Copenhague 2009.

Les dirigeants du monde ont décidé qu'aucun accord ne serait adopté à Copenhague, ce qui est une façon de renoncer à leur responsabilité de contrer la catastrophe naturelle des changements climatiques qui menacent tous les éléments vivants.

Il faut donc contrer un processus. L'homme renonce à sa responsabilité, permet aux technologies de nous contrôler en prenant le capitalisme, ce qui ne fait qu'épuiser les ressources non renouvelables de notre terre la mère.

sentiment, I am here to identify to you that it is not. They may look like native people, but they do not carry native identity. They are not of the original identity.

What I will refer to, and I'm sorry that I cannot present an actual hardcopy document into your hands because there was a problem here with printing all the documentation that I had. I tried to print it out, but anyways, it is something now that has to be projected on to the screen, and hopefully, maybe, whoever the technician is, maybe they can somehow transfer it and get this document to you.

But I will refer directly to this document and I will read it off to you. Are you able to see it? What I'll do is that I will read it to you. It's dated December 7, 2009. It's a call to humanity and it's about the U.N. International Climate Change Conference in Copenhagen, that was on December 7, 2009.

World leaders have predetermined that no agreement protecting our Mother Earth will be reach in Copenhagen, exposing them in contempt of their constituents and responsibilities of addressing the root cause of the global ecological disaster of climate change which is threatening all living things upon our Mother Earth.

The true cause of this global environmental threat is not manmade technology, but rather it is the process of man relinquishing our responsible stewardship over our technologies, to allowing our technology to control us through the application of global

Les dirigeants mondiaux se préoccupent de la crise économique, mais nous nous détournons ainsi de notre responsabilité, c'est-à-dire ramener la terre à la santé grâce aux efforts concertés de tous les gouvernements. Malheureusement, il y a une attaque constante contre ces ressources naturelles, on en détruit les forces vives.

Et l'exemple des pays du premier monde, comme le Canada, qui fait abstraction de toutes les normes environnementales pour ce qui est des nouveaux projets de développement, au nom de l'économie. Ce comportement irresponsable, ce maintien devient une catastrophe environnementale et cela expose la nature réelle des gouvernements, des bureaucraties, ce sont des criminels.

Et si les peuples du monde permettent à ces criminels de violer notre mère la terre, ne pas permettre de survivre, c'est un comportement insensé, car cela mène à la mort de nos enfants.

Et ce comportement des peuples combiné au comportement des gouvernements, cela mène à la destruction et la démocratie et le capitalisme ne font que déshumaniser les êtres humains. Tous sont réduits à l'esclavage et c'est de la folie criminelle.

economic system of "democrapitalism" which is the process of capitalism, consuming and depleting our Mother Earth's non-renewable resources protected by democracy.

As the world leaders focus on the economic crisis, the focus of the world's population is diverted from our responsibility of mending our Mother Earth's health to the concerted effort of the governments of this world increasing the economic attack on her non-renewable resources, depleting and destroying her life force.

This is exemplified through First World Countries such as Canada, officially disregarding all environmental standards from applying to new development in the name of bolstering the economy. This irresponsible behaviour continues to plunge us deeper into an environmental nightmare exposing the true nature of the world leaders and their bureaucracies for the criminals that they are.

As the people of this world continue to allow such criminals to violate our Mother Earth, preventing our future generations' ability to even just survive, exposes the insane behaviour of killing our children through our economy practices.

With the behaviour of the people of this earth combined with the behaviour of their world leaders together creates an atmosphere of destruction which exemplifies that democracy and capitalism combined together dehumanizes human beings and slaving all to

Les gouvernements du monde doivent cesser de penser d'abord aux marchés financiers avant de penser à l'environnement. Il ne faut pas permettre à ces gouvernements de briser le lien entre l'humanité et la terre, notre mère.

Cette expérience de la démocratie n'a pas permis de protéger les populations des ravages du capitalisme. Et malheureusement, les populations ne peuvent obtenir de solutions tangibles parce qu'on ne parle que de rentabilité.

Ce que l'on demande, c'est reconnaître les droits autochtones, que l'on rétablisse une relation de travail avec les peuples autochtones par le biais des traités pertinents, ce qui permettra l'instauration de la Loi de la paix, ce qui permettra aussi de rétablir l'équilibre entre nous, les enfants de la terre notre mère et la terre elle-même.

Ce document, comme vous le voyez, est sorti en 2009. Il a été publié parce que lors de l'équinoxe du printemps 2009, le Conseil de bande Mohawk a annoncé au monde entier, a préparé une vidéo qui a été affichée sur Internet, pour dire l'urgence à laquelle on fait face en matière d'environnement.

function in relation to our Mother Earth's environment as criminally insane.

The governments of this world must be stopped from representing the money markets over the wellbeing of our Mother Earth. The people must correct the inadequate governments that have failed to facilitate human kind into a proper relationship with the environment in which we live.

Clearly, the experiment of democracy has failed to protect the people from the ravages of capitalism. Unfortunately, the people being bound by its bureaucracy are prevented from attaining any tangible solution due to cost effectiveness.

The only true solution is for the recognition of native rights of the people of Turtle Island and to re-establish a working relationship with the indigenous people through the Two Row Wampum Peace Treaty, which in turn, will allow the application of the great law of peace which will re-establish the equilibrium between our Mother Earth and us as her responsible children.

Now, this document as you seen was put out in 2009. And the reason why this document was put out, because at the spring equinox in 2009, the Mohawks' Traditional Council announced to the world, made a short video, put it on the Internet, and identified that the current worldwide emergency, environmental emergency that our Mother Earth is facing has reached emergency status.

C'est en fait notre mère la terre qui se bat pour sa vie et nous, nous ne faisons rien. À l'époque, nous avons constaté que si l'on mettait fin à toute l'activité humaine, donc on ne pouvait pas maintenir le statu quo. Nous n'avons pas le temps de retourner à notre travail, à nos universités, d'aller en vacances. Il fallait que chaque être humain se concentre, concentre tous ses efforts sur la santé de la terre, notre mère, et mette fin à la destruction que lui cause l'humanité.

Nous avons identifié un processus dans ce document, c'est-à-dire qu'il s'agit de reconnaître, de respecter la loi, une loi à laquelle le Canada doit lui-même respecter, c'est-à-dire le Two Row Wampum, la reconnaissance de l'identité d'origine réelle.

Et je suis ici pour vous dire qu'il y a eu beaucoup de mensonges, qu'on vous a induits en erreur, parce que j'ai vu de nombreux intervenants parler comme s'ils étaient d'une identité autochtone alors que tout autochtone qui participe au processus démocratique, eh bien, participe aux mêmes mensonges qui règnent partout et à cette schizophrénie.

La schizophrénie est évidente ici même dans cette salle. Des gens qui n'ont pas à être des experts, des gens qui vivent sur notre planète peuvent voir clairement ce qui se passe. Mais ils n'ont aucune possibilité de

Meaning that, it's our mother, it's your mother in the emergency room table fighting for her life. And, basically, we are doing nothing about it. We have identified at that time that we are to stop all of our activities. That there is no more time for us to continue in the status quo, that we didn't have time to go back to our jobs, that we didn't have time to go back to our universities, that we didn't have time to go on vacation, that it is now time for every human being to focus on the health of our Mother Earth and to stop the destruction that mankind is causing upon our Mother Earth.

Now, clearly within this document, we identify a way and a process of how to stop this destruction. And this is by recognizing and actually abiding by the law that Canada must abide by, according to its own statements, to its own constitution, that it must abide by the Two Row Wampum which is the recognition of the true original identity.

And the reason why I come here today and say that there was a lot of lies and a lot of misleading things taking place here is because I have seen many people sit here and address and talk like as if they are coming from native identify, when the reality is that when any native person participates in democracy, they are participating in the same brain injury that is got the entire world subdued. And that brain injury is a self-induced state of schizophrenia.

And that self-induced state of schizophrenia is evident right here, in this room, where clearly people who do not have to be experts, people who live in this world can clearly see and feel what is happening to our

s'attaquer au problème. Et tout cela est occulté dans un processus de consultation.

Et je suis ici pour vous dire qu'il n'y a pas d'autochtone qui puisse être consulté par le gouvernement du Canada ou ses chiens, les quatre qui étaient là tout à l'heure.

LE PRÉSIDENT :

Nous ne pouvons pas accepter de parler ou de qualifier quelqu'un de chien qui ait cherché de passer à l'attaque. Donc, nous ne pouvons pas accepter ce genre de qualificatif en tant que commission et je vous prierais de faire attention aux termes que vous utilisez. Vous pouvez exprimer votre point de vue et nous souhaitons l'entendre, cela est vrai. Mais je vous demanderais aussi de conclure parce que cela fait un certain temps que vous parlez.

M. STUART MYIOW:

Eh bien, je voudrais dire que les autochtones n'acceptent pas ceux qui ont l'identité, n'acceptent pas que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux enfreignent leurs propres protocoles, la décence humaine, lorsqu'ils infligent ce genre de démocratie à notre peuple.

Mother Earth. But yet, within the political systems of those people, they are left with no avenues to adjust these things. These things instead come to us through a process of consultation where the people are consulted.

And I'm here to identify to you that there is no native person that is to be consulted by the Canadian Government or by any of its attack dogs such as those four people that were here earlier, the... what is that, the Canadian...? I need my glasses, sorry.

THE PRESIDENT:

I'm sorry, but this is the type of attack, of qualification that we don't accept here, because nobody has to be injurious towards anybody who comes here democratically to give his opinion. We don't accept, as a Commission and I'd like you to be very careful on the terms that you use when you attack people. You can express your point of view. We want to hear it, but also, I'd like you to conclude because you have come quite far on your time.

Mr. STUART MYIOW:

Well, what I would like to say then is that we do not accept; the Native people do not accept. Native identity does not accept when the Canadian Government, the Provincial Governments, the Municipal Governments are clearly breaking their own protocols and human decency when they are inflicting the – you believe in democracy, inflicting it upon our people.

C'est quelque chose que vous ne voulez pas entendre, c'est la voix de notre peuple. Parce que nous, nous ne fonctionnons pas dans la démocratie, nous fonctionnons sous l'autorité de nos mères, c'est la loi. C'est la loi de la création. Ce n'est pas une loi qui a été façonnée par l'homme, parce que ces lois humaines qui permettent à la commission de siéger et de déformer les faits, de demander ce que les gens peuvent accepter.

En fait, les gens sont manipulés par la commission et le sentiment réel de la population n'est pas respecté parce que ce processus ne permet pas vraiment de l'exprimer.

Donc, pour conclure, ce qui doit être respecté à tout prix, c'est notre identité. Et notre identité est celle qui émane de la terre et qui n'est représentée que par les peuples traditionnels.

Quand vous écoutez des gens qui ont l'air autochtone, mais qui font partie de l'Assemblée des Premières Nations ou d'un système qui découle de la Loi sur les indiens qui, vous le savez, a été imposé à notre peuple.

Quand vous écoutez ces personnes, vous devez bien savoir que ce ne sont pas de vrais autochtones. C'est une erreur de les écouter en tant qu'autochtones, parce qu'ils participent à votre démocratie. Ces gens

And this is something where there is a direct clash; it is something that you just identified that you will not listen to which is the voice of our people. Because we do not function under democracy. We function under the authority of our mothers and that is under the constitution of law, the law of creation. It is not under the constitution or manmade laws of Nations, because it is these manmade laws that are providing just the ability for right now, for this Commission to sit here and to tap into the minds of the public, so like what you did with the last person, ask him a question: How would you accept it?

People are manipulated through this process and the true sentiment of the people is not respected because this process diverts that, goes around that.

So to end off, again, what I am presenting to you, that what must be respected is our identity; and our identity is that which has grown out of the land and that is only represented by the traditional people.

When you are listening to people who look native but who are part of the Assembly of First Nations or who are part of an Elective Indian Act system which you know full well was imposed, inflicted upon our people.

When you are listening to those people, you must understand and make sure you put down that those people are not here as Native people. It is wrong for you to hear them as Native people. Because you are hearing them

n'expriment pas vraiment le sentiment des autochtones.

Les autochtones pensent qu'il ne faut rien faire, ne rien accepter de plus, aucun développement. La seule chose qu'il faut respecter c'est le document que je vous ai lu et j'espère que le technicien pourra l'imprimer et vous le distribuer.

C'est la seule relation qui doit exister entre le Canada, donc la Couronne britannique, et le peuple autochtone à moins que vous puissiez démontrer ici, aujourd'hui, que le Québec est différent du reste du Canada, à moins que vous puissiez démontrer que le Québec, le Québec qui réclame la reconnaissance de son identité, eh bien, il doit aussi reconnaître notre identité.

Et la seule façon d'avoir l'identité québécoise, il faut que le Québec reconnaisse notre identité en tant que détenteurs de ce territoire. Et nous, nous disons : non, nous ne voulons pas qu'on nous demande ce que l'on peut accepter, quel degré de développement et ce qu'on peut aussi en retirer, ce que vous ont dit de nombreux Conseils de bande. S'ils étaient de vrais autochtones, ils diraient la même chose que moi.

Il faut respecter l'identité autochtone, parce que c'est l'identité de nos mères, de la terre, du territoire et le territoire dit non.

as participants in your democracy and those people, their voice do not speak on behalf of the Native sentiment.

The Native sentiment is not another inch, not another ounce of our Mother Earth, nothing further in development. The only thing that must take place is the document that I read off to you and which hopefully somehow the technician can get this document off the computer and give to you.

This is the any relationship that is to take place between Canada, which is the British Crown, and the Native people, unless you can show here, unless you can show that Québec is different than the rest of Canada and functioning completely under the Queen and British crown rule, unless you can show that here in Québec, which Québec has been crying out their identity, unless they recognize our identity, there will be no identity for Québécois.

And the only way for Québécois to have that identity is to recognize our identity as the title holders of this land and as the title holders of this land, we tell you: No. We don't come here to be consulted and to have our brains picked and to see how much would be accepted and we don't come here to say that, well we want to see how much we can get or what's in it for us as you have heard from many Band Council mentality. No. If they were within their identity? They would stand here and say the exact same thing I am saying to you now.

Respect the identity, because this is the identity of our Mothers, this is the identity of the land and the land says no.

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

Nous vous remercions et nous allons maintenant lever la séance.

Je veux préciser à tous les intervenants dans la salle que ce soir, nous aurons des mémoires présentés par les commissions, par des organismes venant des représentants des Cris et des Inuits et que nous siégerons aussi avec des Comités consultatifs, des commissions consultatives qui ont été créées par les organes du Traité de la Baie-James et du Nord québécois.

Alors, nous siégerons avec les deux commissions, celle du Comité consultatif de l'environnement de la Baie-James et du Comité consultatif de l'environnement du Kativik dans une séance dite tripartite.

Alors on vous donne rendez-vous à partir de 19 h, si je ne me trompe pas. Alors, à 19 h. Merci.

Merci beaucoup.

THE PRESIDENT :

We thank you and we will adjourn the meeting on this.

I would like to tell all the presenters in the room that tonight we will have briefs presented by organizations representing the Cree and the Inuit and that we will also sit with Advisory Committees or Advisory Commissions that were created by the organization of James Bay and Northern Québec.

So we will hear the advisory committee from the Bay James and also the Kativik commission. It's a tripartite session we will have tonight, so we will be waiting for you tonight as of 7 o'clock.

So see you at 7 O'clock. Thank you.

SÉANCE AJOURNÉE AU 15 DÉCEMBRE 2014 – 19 H.

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

Yolande Teasdale,
Sténographe officielle bilingue